

À quelques heures du rendez-vous du 24 Sussex Le front commun reste improbable

par Michel Vastel

OTTAWA — La petite réunion suggérée par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, à tous ses homologues provinciaux tournait encore hier soir à la comédie tout le titre aurait pu être... «Devine qui vient dîner?»

A l'heure de mettre sous presse, au moins six premiers ministres étaient attendus dans la suite de l'hôtel Skyline à Ottawa où devait les accueillir M. Peckford, MM. René Lévesque (Québec), Peter Lougheed (Alberta), Sterling Lyon (Manitoba), Angus MacLean (Île-du-Prince-Édouard) et Allan Blakeney (Saskatchewan) avaient annoncé leur arrivée

et, dans l'entourage du premier ministre de Terre-Neuve, on laissait entendre que John Buchanan (Nouvelle Écosse) arriverait à temps pour la réunion et que M. Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick) avait changé d'idée et qu'il viendrait lui aussi.

Les deux absents étaient, de façon certaine, M. William Davis, qui n'arrivera à Ottawa que ce matin et M. William Bennett, qui a dès le début critiqué l'idée même de cette réunion. Même si les adjoints de M. Peckford expliquaient que M. William Bennett n'arriverait pas à temps à cause du décalage de trois heures qui sépare la Colombie-Britannique d'Ottawa M. Bennett était installé confortablement

à son hôtel, à quelques centaines de pieds du Skyline, au moins une heure avant le début de la réunion.

La réunion des premiers ministres, s'ouvre donc dans un climat d'attentisme et de prudence. La ferveur post-référendaire que le premier ministre, M. Pierre Trudeau, voulait exploiter pour favoriser une reprise efficace des négociations semble déjà dissipée. L'espoir est toujours permis, disait hier soir M. Joe Clark à Montréal, mais l'optimisme n'est pas de rigueur. Le leader de l'opposition voit mal comment on pourrait se mettre d'accord sur une réforme de la Loi fondamentale si le gouvernement central et les provinces n'arrivent même pas à s'en-

tendre sur les ressources et le prix du pétrole. M. Clark déplore aussi l'absence de l'esprit de coopération entre les deux ordres de gouvernement.

M. Lougheed et M. Davis sont du reste à cotteaux tirés. Le chef du gouvernement de l'Alberta accuse son collègue de l'Ontario de chercher à protéger les pouvoirs du Canada central avec la collaboration évidente d'Ottawa. «Il ira s'asseoir sur les genoux du premier ministre Trudeau», lance l'Albertain qui voudrait bien toucher plus pour son pétrole avant de se pencher sur le dossier des droits fondamentaux.

M. Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui passait hier

soir au réseau CTV (*Question Period*) s'est montré agressif, du moins en paroles, envers M. Trudeau. Il estime que le premier ministre a toujours «bâclé» ses tentatives de réformes constitutionnelles depuis qu'il a pris le pouvoir en 1968. Les seuls efforts sérieux dans ce domaine, a dit M. Hatfield, c'est plutôt à Lester Pearson, prédécesseur de M. Trudeau, qu'il faudrait les attribuer. Il reproche à ce dernier sa manière de déterminer des échéances unilatéralement.

Selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, la nouvelle ronde qui s'ouvre aujourd'hui au 24 Sussex ne produira pas une nouvelle constitution avant cinq ans.

Voir page 8: Front

week-end sportif



Borg enlève un 5e titre

Le Suédois Björn Borg a remporté pour la cinquième fois hier le titre du simple messieurs des Championnats internationaux de France de tennis sur terre battue. Borg, 24 ans, a ainsi établi un double record dans ces Internationaux. Il est devenu, en effet, non seulement le premier joueur à gagner cinq fois ce tournoi, dépassant le «mousquetaire» français Henri Rochet, mais il est aussi le premier à triompher trois années consécutivement.

— page 12



Les Expos en tête

Les Expos de Montréal sont seuls en tête de la section Est de la Ligue nationale. Forts de leurs victoires de 6-4 et 9-4 sur les Cardinals de St. Louis devant 46 871 spectateurs au Stade olympique hier après-midi, les Expos ont en effet pris une avance d'un match sur les Pirates de Pittsburgh, qui ont partagé les honneurs de leur programme double avec les Mets de New York. André Dawson s'est particulièrement distingué, frappant six coups sûrs de suite lors du double, dont cinq dans le deuxième match.

— page 13

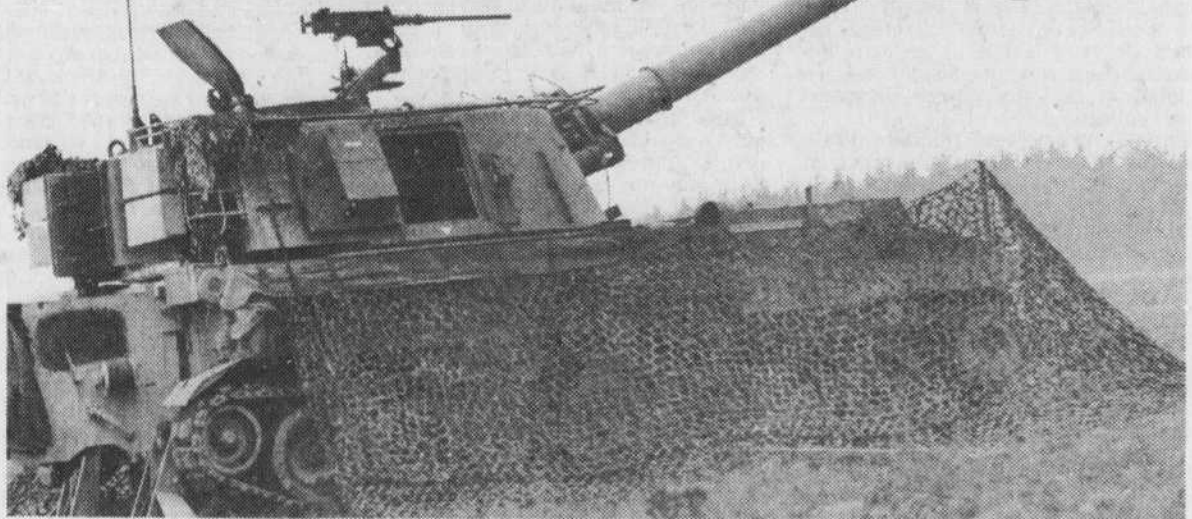
AU SOMMAIRE

■ Ottawa ne subventionne pas les mines de sel mais aidera les îles — page 3

■ Près de vingt millions d'Africains face à la famine due à la sécheresse — page 4

■ L'étapisme olympique: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 6

DES CANONS «MADE IN QUÉBEC»



Cet obusier autopropulsé M109A1 des forces canadiennes est une arme lourde de 155mm qui peut recevoir des projectiles atomiques et dont on a rallongé le canon pour améliorer ses performances. La compagnie Space Research, des Cantons de l'Est, s'est fait une renommée mondiale en remettant à neuf de tels canons, de façon à accroître leur portée de 50% à un prix minime.

1) Artillerie, explosifs et munitions

par Gilles Provost

La récente controverse qui a opposé les partisans du F-18A à ceux du F-16, a porté principalement sur la répartition régionale des retombées économiques du «contrat du siècle», personne ne remettant en question l'opportunité même d'accroître la taille de l'industrie des armements au Québec. D'ailleurs que sait-on de cette industrie? Dans un dossier, dont LE DEVOIR commence aujourd'hui la publication, Gilles Provost dresse un premier bilan de ce secteur de l'activité industrielle relativement ignoré du public aussi bien que des analystes politiques.

Une majorité des Québécois ignorent sans doute qu'il existe chez eux une industrie militaire florissante si le leader noir Josiah Nkomo n'était venu dénoncer publiquement la firme québécoise Space Research Corp. (SRC), à Ottawa en octobre 1977, l'accusant d'avoir vendu canons et obus à l'Afrique du Sud malgré l'embargo officiel du Canada.

Mise en accusation récemment à la suite d'une longue enquête de la Gendarmerie royale, le SRC bénéficiera d'un procès à huis-clos pour des raisons de «sécurité nationale». Aux États-Unis, l'homologue américain de la SRC a déjà plaidé coupable à l'accusation d'avoir participé aux mêmes transactions.

Or, la SRC n'est qu'un maillon de l'importante industrie militaire établie au Québec et dont on ne parle à peu près jamais. Dans une entrevue téléphonique qu'il avait accordée au DEVOIR pendant son bref séjour dans l'opposition, M. Pierre De Bané avait indiqué qu'il avait au moins 5 000 Québécois gagnant leur vie dans la fabrication d'armements au sens strict, à la fin de la guerre du Vietnam. Cela incluait notamment la production de canons et d'armes à feu de tous calibres, de munitions, de bombes, de mines, de napalm, d'explosifs militaires, etc.

Outre la SRC, il y a dans ce domaine la Valleyfield Chemical Products (spécialisée dans les explosifs), les Industries Valcartier (armes de petit calibre) et les Arsenaux canadiens (mines, bombes et munitions). Cette dernière compagnie de la banlieue montréalaise a été le plus gros de tous les fournisseurs du gouvernement canadien en 1978-79, avec des ventes totales de \$88,7 millions.

Il est difficile de chiffrer la valeur de la production annuelle de notre industrie de la défense parce que la fa-

cette «militaire» n'est pas toujours facile à définir avec précision. Statistique Canada révèle pourtant que le ministère de la Défense effectue à lui seul plus d'achats de biens et services «scientifiques et techniques» que tout le reste du gouvernement canadien.

Ces achats se chiffraient à \$740 millions en 1978-79 mais seulement la moitié de ce montant allait à l'achat de biens. En outre, ces achats n'avaient pas tous été effectués au Canada.

Un fait est acquis, l'industrie militaire canadienne travaille surtout pour l'exportation: le Canada se classe parmi les dix principaux exportateurs d'armements neufs au monde. Par capita, nos exportations de matériel militaire neuf sont même supérieures à celles des Américains.

Depuis 1960, le Canada a exporté pour plus de \$6 milliards d'armements neufs, d'après les rares données qu'accepte de divulguer la direction des programmes de défense du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce. Pendant les années 1976, 1977 et 1978 (les seules pour lesquelles LE DEVOIR a pu obtenir des chiffres annuels) nos exportations se sont élevées en moyenne à \$420 millions par année.

Au cours des deux dernières décennies, cette production a été écoulée sur le marché américain.

Cette dernière donnée peut cependant être trompeuse puisque les États-Unis sont libres de revendre ces marchandises ou bon leur semble et, évidemment, de les utiliser eux-mêmes.

M. Pierre De Bané a même indiqué au DEVOIR que le Canada a déjà conclu des arrangements avec les États-Unis pour qu'ils expédient à notre place du matériel militaire à des pays à qui nous préférons ne pas

vendre trop ouvertement, en Israël, par exemple.

Le cœur de l'industrie québécoise des armements est sans conteste le Centre de recherches pour la défense de Valcartier (CRDV), près de Québec. C'est là que le gouvernement du Canada a concentré, depuis la deuxième guerre mondiale, son expertise sur l'armement dit «conventionnel»: armes à feu de tous calibres jusqu'aux gros canons, explosifs, fusées, roquettes, le tout accompagné des systèmes de contrôle de tir, de repérage de cibles, etc.

Pendant ce conflit, le CRDV était aussi responsable des recherches sur la guerre bactériologique grâce à ses laboratoires de très haute sécurité qui avaient été établis à Grosse-Ile, au milieu du Saint-Laurent. Transférés au ministère de l'Agriculture à la fin des hostilités, ces laboratoires ont été détruits par le feu il y a trois ans. Maintenant, ces recherches sont surtout concentrées à Suffield (Alberta) et, dans une moindre mesure, à Borden (Ontario), deux endroits où on expérimente la panoplie des prochaines guerres chimiques, bactériologiques et nucléaires (le «CBN warfare»).

Le centre de recherches de Valcartier emploie de 800 à 1 000 spécialistes qui cherchent surtout à augmenter l'efficacité destructrice ou mortelle des armements.

Par exemple, c'est là qu'ont été mises au point les premières munitions à projectile d'uranium, un matériau deux fois plus lourd que le plomb et qui s'enflamme spontanément lors de l'impact. Cela constitue une arme incendiaire capable de perforer les meilleurs blindages.

Cette primeur aura inspiré les Américains qui viennent de mettre en service un avion anti-char littéralement construit autour d'un fantastique

Voir page 2: Canons

Lévesque croit voir renaître le consensus de Regina

par Bernard Descôteaux

OTTAWA — Le premier ministre René Lévesque croit que les premiers ministres des provinces sont en majorité prêts à maintenir leurs attitudes passées face aux discussions constitutionnelles, maintenant pour la plupart «le consensus de Regina».

A l'issue d'une rencontre de six des 10 premiers ministres provinciaux hier soir à la veille de la conférence constitutionnelle, M. Lévesque a ainsi souligné que la plupart de ses collègues continuaient à vouloir aborder la réforme constitutionnelle par le biais du partage des pouvoirs plutôt qu'en mettant l'accent sur la réforme des institutions.

Détendu et semblant en pleine forme, le premier ministre québécois a souligné que son homologue de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, avait eu une excellente idée de convier les chefs de gouverne-

ments à se rencontrer ainsi pour faire le point avant de répondre à l'invitation du premier ministre Trudeau aujourd'hui. Comme prévu, les premiers ministres d'Ontario et de la Colombie, MM. William Davis et Bill Bennett n'étaient pas à la réunion. Pour sa part, le premier ministre de Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, a été empêché par le mauvais temps de participer à cette rencontre alors que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, boudait manifestement ses collègues puisqu'il était déjà sur place à Ottawa en fin de journée.

Dans la mesure où il est vrai que plusieurs provinces maintiennent «le consensus de Regina», M. Lévesque peut être rassuré quant aux prochaines rencontres constitutionnelles puisqu'il garde alors un certain nombre d'alliés face à Ottawa. Rappelant que lors de la conférence des

Voir page 8: Lévesque

Cameron élu chef des libéraux de Nouvelle-Écosse

HALIFAX (CP) — Au troisième tour de scrutin, M. Sandy Cameron, âgé de 41 ans, a été élu hier leader du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse. M. Cameron a défait le dernier survivant des tours précédents, M. Vince MacLean, qui, avec deux autres candidats, brigait les suffrages au leadership.

Les résultats du vote ont donné 558 voix à M. Cameron, 356 à M. MacLean. M. Cameron prend donc la barre du Parti libéral à l'Assemblée législative, et la tête de l'opposition.

Il succède à ce poste à l'ex-premier ministre de la province, M. Gerald Regan, qui a abandonné la politique provinciale pour se lancer en politique fédérale, et qui a été nommé depuis ministre des Sports et du Travail.

Le dernier round du combat au leadership a débuté à midi hier quand le quatrième prétendant au poste de chef, M. Ken Mackinnis, un avocat de Halifax, a

été éliminé au premier tour de scrutin. Un ex-membre du cabinet de M. Regan, M. Fraser Mooney, a subi le même sort après le deuxième tour de scrutin.

M. Cameron devient le quatrième leader du parti libéral de la Nouvelle-Écosse depuis la mort de M. Angus L. Macdonald, en 1954. Le père de M. Cameron, A.W. Cameron, avait lui-même été député à Halifax de 1956 à 1960 et son grand-père, M. A.P. Cameron, a aussi été élu à l'Assemblée législative, de 1890 à 1894.

Après les élections, M. Regan, en compagnie du président national du parti, le sénateur Al Graham et du vice-premier ministre, M. Allan MacEachern, ont officiellement passé les responsabilités de chef du parti à M. Cameron et ses adversaires lui ont signifié leur appui.

Le congrès au leadership n'a été marqué d'aucune animosité entre les candi-

Voir page 8: Cameron

Henry Miller est mort

PACIFIC PALISADES (d'après l'AFP) — Le romancier américain Henry Miller est mort samedi à son domicile de la Californie. Il était âgé de 88 ans.

Il souffrait depuis quelque temps de troubles de la circulation et est mort «sans souffrance», a indiqué M. Noel Young, ami et éditeur de l'écrivain.

M. Henry Miller a quitté les États-Unis en 1928 pour aller se fixer à Paris en 1930 où il anima le monde des artistes de l'époque.

Son premier livre, *Tropique du Cancer* (1934), fit scandale et son oeuvre fut interdite aux États-Unis jusqu'en 1960. Il était retourné vivre dans son pays natal en 1940.

Henry Miller est né de parents américains d'origine allemande le 26 décembre 1891, à Yorkville, quartier de New York où son père était tailleur. La famille s'installe peu après à Brooklyn et la rue de-

Voir page 8: Miller



Henry Miller

6/36

GROS LOT

APPROXIMATIF - VENDREDI

\$100,000.

Minimum vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

6	12	23	24	27	30
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS			
5 SUR 6	1	\$805,856.00			
4 SUR 6	241	\$909.80			
3 SUR 6	10694	\$56.90			
2 SUR 6	5	\$29,236.80			
				N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+	
				26	
				VENTES TOTALES:	
				\$2,537,926.00	

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

TIJAGE 110

VENDREDI 8/6/80 Lots bonis, page 2

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
5 CHIFFRES	605595	5 GAGNANTS DE 50 000\$
4 CHIFFRES	05595	40 GAGNANTS DE 5 000\$
3 CHIFFRES	5595	405 GAGNANTS DE 250\$
2 CHIFFRES	595	4050 GAGNANTS DE 50\$
	95	40500 GAGNANTS DE 5\$

Des canons «made in Québec»

suite de la première page

canon-mitrailleur capable de tirer, en une minute, 5.000 projectiles d'uranium de calibre de 30 mm. Un seul coup au but suffit à mettre un char hors de combat. Valtcartier n'a pas seulement cherché à augmenter la portée et l'efficacité des armes à feu et des munitions. Il en a aussi amélioré la précision. Il s'est notamment spécialisé dans tous les usages militaires du laser pour la télémétrie, le guidage des bombes ou des projectiles, les communications, etc.

Selon M. André Lemay, qui a dirigé le centre de Valtcartier pendant plusieurs années avant de passer à l'INRS en 1976, les guerres de l'avenir vont toutes se faire par ordinateur et l'électronique est la véritable arme fondamentale de l'avenir. C'est pourquoi Valtcartier a aussi beaucoup investi dans cette voie. On lui doit par exemple le MILI-PAC, un ordinateur portatif d'artillerie capable de résoudre les problèmes de topographie, d'enregistrer la vitesse des obus, l'emplacement des cibles, les données météorologiques, etc.

Des liens étroits ont été établis avec l'industrie électronique qui fabrique maintenant ces systèmes.

Le CRDV possède aussi une importante section de «propulsion» qui a mis au point des roquettes et des fusées dont la construction et la vente ont ensuite été confiées à Canadair et à Bristol Aerospace. C'est aussi Valtcartier qui a mis au point le concept de base du moteur à réaction PT-6 qui fait, depuis, la fortune de Pratt et Whitney, à Longueuil.

De tous temps, Valtcartier a donc entretenu des liens très étroits avec l'industrie. Autrefois, explique M. Lemay, le ministère de la Défense invitait des chercheurs industriels à travailler à Valtcartier sur des produits que leur compagnie pourrait ensuite mettre en marché.

Par la suite, on a plutôt misé sur un certain nombre de centres d'excellence à qui on transférait la technologie à chaque fois que c'était possible: les Industries Valtcartier, la CIL (maintenant la Valleyfield Chemical Products), la Space Research, Canadair, etc. Il y a, selon M. Lemay, un «plan organique» de collaboration dans la recherche militaire avec ces firmes, tout en protégeant l'information stratégique privilégiée et en facilitant éventuellement l'obtention des brevets nécessaires.

Le centre de Valtcartier a aussi établi de bonnes relations avec les universités, ne serait-ce que parce que les chercheurs de la Défense ont distribué jusqu'à récemment environ \$3 millions par année de subventions aux chercheurs universitaires au Canada.

D'autres formes de coopération ont été plus directes, par exemple lorsque le responsable de la section de balistique de Valtcartier, M. Gerald Bull, a été transféré à l'Université McGill pour prendre la direction du projet HARP.

Financé surtout par les forces armées canadiennes et américaines, ce programme de recherche visait officiellement, en 1961, à lancer des sondes scientifiques ou même des satellites à l'aide d'un gigantesque canon que n'aurait pas désavoué Jules Verne. En pratique, les militaires étaient surtout intéressés à la mise au point de circuits électroniques capables de résister à un lancement par canon. Cela ouvrait la voie à des projectiles «intelligents», guidables, parfois dotés de mini-fusées ou de tout le système de commande requis pour des ogives nucléaires multiples (MIRV). Les aspects propulsifs, aérodynamiques ou balistique d'un éventuel canon transcontinental ne manquaient pas d'intérêt non plus.

Lorsque McGill s'est retirée du projet dont les implications militaires devenaient trop évidentes, M. Bull a décidé de poursuivre ses recherches indépendamment avec l'aide de sa femme et c'est

alors qu'il a fondé la Space Research Corporation, en 1968. Il a été secondé dans son entreprise par certains milieux juifs de Montréal désireux de consolider la puissance militaire d'Israël à la suite de la guerre des Six Jours.

Grâce à l'appui des gouvernements canadien et américain ainsi qu'aux ressources de la famille Bronfman, Bull a donc pu acheter un immense terrain de 10.000 acres qui a la particularité peu commune de chevaucher la frontière entre le Québec et le Vermont, à Highwater ou North Troy... selon le côté de la frontière dont on parle. Une route privée (sans douane) unit les sections canadienne et américaine avec la permission des deux gouvernements.

C'est sur un terrain très spécial que Space Research (Qué.) et Space Research (USA) ont installé leurs activités conjointes de recherche et de fabrication d'armement lourd ultra-moderne. Malgré le caractère indissociable de leurs activités respectives, les deux compagnies sont théoriquement indépendantes et la portion américaine a récemment déclaré faillite et changé sa raison sociale pour Saber Industries.

En 1977, un prospectus de la compagnie indiquait que SRC-USA était détenue en partie par ses propres cadres et employés et en partie par la principale fiduciaire des frères Edward et Peter Bronfman, EDPER Investment. Établis à Toronto, EDPER détient aujourd'hui le contrôle de plusieurs compagnies, dont les principales sont Brascan, Astral et Bellevue. Trizec Corp., la deuxième société immobilière en importance au Canada. La Fiducie a aussi des intérêts minoritaires dans la Banque Continentale, IAC, Ranger Oil et John Labatt, cette dernière par l'intermédiaire de Brascan.

Récemment, le journaliste Mark Abley écrivait dans Canadian Forum que Saber Industries possède de l'expertise reconnue dans le domaine nucléaire, à en croire les registres de l'armée américaine. Elle a d'ailleurs comme vice-président M. Sterling Cole, ex-directeur général de l'International Atomic Energy Agency.

Chose certaine, Space Research a démenagé dans les Cantons de l'Est le super-canon de 172 pieds de longueur et de calibre 18 pouces (un pied et demi) qui servait au projet HARP. Déjà en 1967, le catalogue des armements canadiens «Canadian Defense Products» que publie régulièrement le ministère de l'Industrie et du Commerce (avec une diffusion très restreinte) écrivait que ce canon peut lancer une charge de 150 livres à trois kilomètres par seconde ou encore un projectile de 50 livres à 300 km d'altitude. On prévoyait dans ce document qu'il serait bientôt possible d'atteindre des milliers de kilomètres d'altitude. On obtient alors un véritable canon intercontinental capable de lancer des projectiles nucléaires.

La Space Research a acquis une expertise hors pair dans les canons howitzer de 155 mm dont elle a réussi à augmenter la portée de 50% à un prix infime. Or, il existe déjà des obus nucléaires pour ce genre de canon. Des journalistes émettent même l'hypothèse que le mystérieux «flash» lumineux détecté l'an dernier au large de l'Afrique du Sud aurait été l'explosion d'un obus nucléaire mis au point conjointement par Israël et l'Afrique du Sud, avec la collaboration de Space Research.

Cette hypothèse n'est pas complètement farfelue puisque les problèmes de financement ont forcé la famille Bull et les Bronfman à chercher du financement un peu partout à travers le monde et à intéresser financièrement à leur entreprise plusieurs gouvernements étrangers.

Le rapport annuel de Space Research indiquait en 1977, parmi les grandes réussites de la compagnie, la mise au point de projectiles à longue portée pour le compte du gouvernement américain par l'intermédiaire de Space Research-USA (Saber Industries). La SRC a aussi mis au point un super-projectile de 155 mm dans

le cadre d'un contrat avec la Suède, les Pays-Bas et le Canada. À partir d'un projet conçu à Valtcartier, la compagnie prévoyait aussi produire un million de projectiles d'entraînement par année pour les canons de 105 mm de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Suède.

SRC-Québec a en outre obtenu une aide financière importante des Poudreries réunies de Belgique (PRB), elle-même une filiale de la Fabrique nationale d'armes de guerre, la compagnie nationale qui a mis au point les fameux fusils FN. Par exemple, PRB a chargé SRC-Québec de mettre au point un canon de 90 mm à haute performance, avec tout le système de contrôle de tir, pour les tourelles de char Scorpion (maintenant fabriquées en Europe) ainsi que des mortiers de 81 mm.

Ces contrats ne sont pas étonnants à qui sait que les Poudreries réunies de Belgique, sont partenaires moitié-moitié avec Space Research-Québec dans Space Research International. Cette dernière compagnie, qui sert d'agence de vente pour les armements des deux réseaux, a son siège social en Belgique, un pays qui possède la solide réputation de fermer les yeux sur le commerce des armes.

En 1977, Space Research a obtenu de nouvelles sources de financement à la fois canadiennes et étrangères, ce qui lui a permis de prendre de l'expansion en achetant d'autres compagnies qu'il a toutes réunies dans le giron d'un nouveau holding, Canadian Technical Industries (CTI).

Ce holding est propriétaire aussi de la Compagnie d'électronique Shefford à Granby. Cette firme, qui relevait de Space Research depuis 1975, fabrique des systèmes de guidage radio et des simulateurs de contrôle de vol. Elle doit se spécialiser dorénavant dans l'électronique de pointe qui équipera les systèmes d'artillerie de la prochaine décennie.

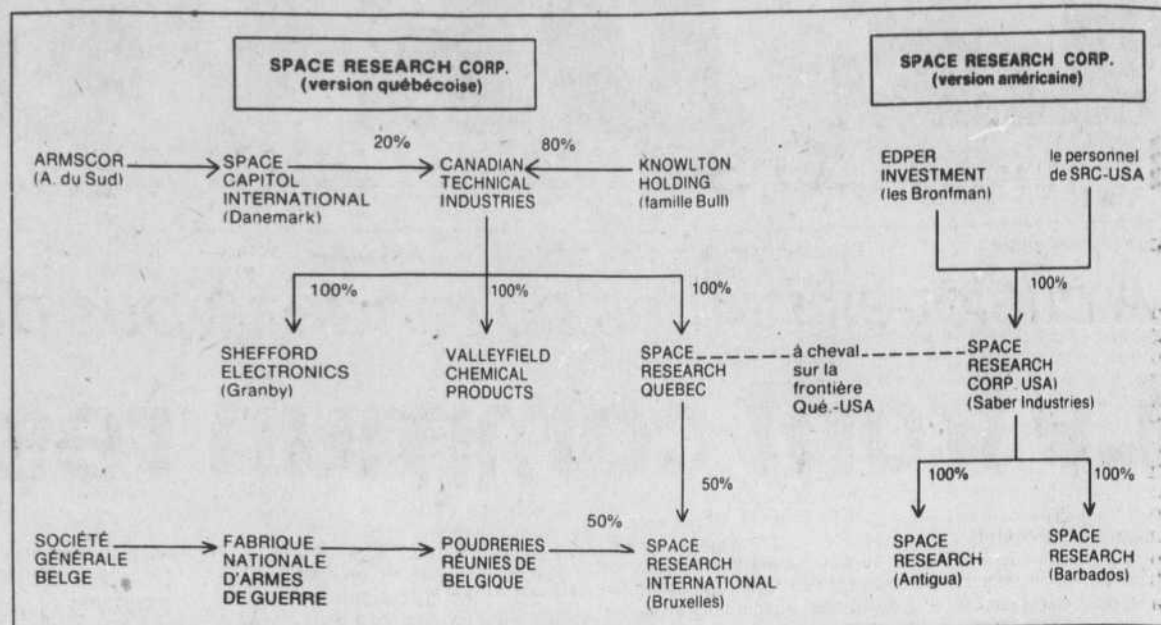
En 1977, Canadian Technical Industries a aussi acheté la Valleyfield Chemical Products tout en laissant à un groupe de notables de Valleyfield le soin de faire les démarches publiques pour éviter la fermeture de l'ancienne usine que la CIL avait acquise des Arsenaux Canadiens dix ans auparavant.

L'achat de cette usine d'explosifs militaires a aussi bénéficié largement du programme spécial de «modernisation» que le Canada venait de mettre sur pied pour sauver de la faillite ses usines de munition désuètes et durement touchées par la fin des hostilités du Vietnam. La transaction a en outre été facilitée par un investissement de \$10 millions de la part de la compagnie d'armement sud-africain ARMSCOR qui a acheté le cinquième des actions de Canadian Technical Industries, par l'intermédiaire d'une compagnie danoise.

C'est à ce moment, en 1977, qu'a apparu au conseil d'administration de CTI, M. Jean-Paul Gagnon, qui est aussi vice-président de Bombardier, une autre firme qui s'oriente de plus en plus vers les contrats militaires. Pour sa part, le gérant général de la division industrielle d'ARMSCOR, M. Frank Nel, obtenait un siège à la direction de la Compagnie d'électronique Shefford, à Granby.

Au bout du compte, Canadian Technical Industries possède maintenant un ensemble militaro-industriel complètement intégré puisque Shefford Electronics (pour employer son nom le plus utilisé) et Valleyfield Chemical Products sont les compléments logiques de Space Research: les uns fabriquent les systèmes d'armement et les systèmes de contrôle tandis que l'usine de Valleyfield se spécialise dans les explosifs et les charges propulsives militaires.

Cette dernière était décrite en termes élogieux dans le catalogue «Canadian Defence products» que le gouvernement du Canada a publié en 1972. On disait d'elle qu'elle fabrique tous les types d'explosifs militaires, sans aucune exception. Elle possédait même le monopole nord-américain de la fabrication du TNT et du RDX, les ingrédients de base pour un très



grand nombre de bombes, de charges de démolition ou d'obus. Elle était aussi à l'époque la seule usine d'Amérique du Nord à fabriquer le picrate d'ammonium nécessaire au remplissage des gros obus de cinq pouces que requièrent les canons lourds de la marine.

L'enquête de la Gendarmerie royale sur l'exportation illégale d'armements en Afrique du Sud révèle incidemment que le président de VCP, M. Jean Vézina, a participé à des missions scientifiques de Space Research en Afrique du Sud, alors que ce pays venait de recevoir de cette firme des douilles d'obus vides et «inutiles» (Pour qui ne connaît pas les poudres propulsives et les techniques de remplissage des obus à haute performance).

L'usine de Valleyfield emploie de 300 à 600 personnes selon les aléas de la situation militaire internationale, à peu près autant que les Arsenaux Canadiens de Saint-Paul-l'Ermite. Cette dernière compagnie possède aussi un champ d'essai très étendu (1.600 acres) et fabrique des armes de gros calibre. À ce titre, elle entretient des relations suivies avec les installations de Valtcartier, de Highwater et de Valleyfield.

En 1972, le catalogue militaire du Canada vantait avec éloquence les mines antipersonnel fabriquées à Saint-Paul-l'Ermite: dépourvues d'élément métallique, elles sont très difficiles à détecter et disponibles à bas prix. Ces engins meurtriers sont fabriqués en grande série pour les besoins du Royaume-Uni et de l'OTAN.

On signalait à l'époque que la CIL fabriquait aussi des mines semblables mais inoffensives, pour les besoins de l'entraînement militaire. Ces dernières n'émettent qu'un nuage de fumée bleue lors de l'explosion.

L'industrie des munitions et des armements a cependant le malheur d'être cyclique: elle connaît des périodes de vaches grasses en temps de guerre (celle du Vietnam par exemple) et elle frise la faillite lorsque la paix revient.

L'exemple des industries Valtcartier (juste à côté du centre de recherche de la même nom) illustre les caprices de la

conjoncture de façon éclatante, aux dires de M. De Bané. Lorsque le gouvernement Trudeau a décidé de se départir de ses usines d'armements trop encombrantes sur le plan diplomatique pendant la guerre du Vietnam, explique-t-il, il a ainsi vendu cette usine d'armements légers à quatre investisseurs québécois.

Toujours est-il que les Industries Valtcartier ne comptaient que 250 employés lorsque le gouvernement canadien s'en est départi. Quelques années plus tard, à la fin de la guerre du Vietnam, le personnel avait décuplé et l'entreprise était pratiquement devenue le plus gros employeur privé de la région de Québec, au dire de M. De Bané.

C'est alors que les difficultés ont commencé. La demande tombant brusquement, toutes les entreprises québécoises d'armes et de munitions ont subitement fermé. Les Arsenaux canadiens de Saint-Paul-l'Ermite ont pu tenir le coup tant bien que mal, mais la CIL a dû se départir de son usine d'explosifs militaires de Valleyfield et les Industries Valtcartier ont commencé à demander au gouvernement de racheter leurs actifs: ils perdaient \$100.000 par semaine.

Pour sauver de la faillite cette industrie qui faisait vivre des milliers de Québécois, le gouvernement canadien a décidé de mettre en place un programme de «modernisation» spécial, a expliqué M. De Bané. En vertu de ce plan de financement extrêmement avantageux, les Industries Valtcartier pouvaient par exemple obtenir \$10 millions d'Ottawa pour chaque \$4 millions que l'entreprise investissait de son côté.

Or, leur situation financière était si mauvaise qu'il leur aura fallu plusieurs années pour trouver leur part de l'investissement. Aussi, ce sont finalement les conservateurs qui auront pu annoncer pendant la dernière campagne électorale que les Industries Valtcartier avaient un programme de modernisation réparti sur les cinq prochaines années, avec une participation fédérale de \$10 millions.

Les intérêts québécois qui se sont portés acquéreurs des Industries Valtcartier étaient représentés surtout par M. André Monast, lui-même vice-président de la

Banque de Commerce et administrateur, entre autres, d'Air Canada, d'IBM, et de plusieurs compagnies du groupe Noranda.

En ce moment, les Industries Valtcartier ont leur siège social au même numéro civique que Space Research et Canadian Technical Industries, au 1010 ouest Sherbrooke, à Montréal. Cette compagnie est une filiale de la St. Lawrence Manufacturing Co.

Au conseil d'administration de ces deux compagnies, on retrouve le colonel Guy Godbout (autrefois à la SGF, dont il administre encore une filiale et administrateur de Menasco dont nous parlerons demain), le colonel George Couture (administrateur de Guardian Trust et de Robert Mitchell Co.), le lieutenant-colonel Charles Marquis (administrateur du quotidien Le Soleil, de la BCN et de l'Équipement St-Paul-Lite), M. Yvan Allaire (administrateur des Arsenaux Canadiens, à Saint-Paul-l'Ermite), M. P.R. Holland (président de Robert Mitchell), une compagnie qui reçoit des subventions militaires, M. Monast et quelques autres.

Pour leur part, les Arsenaux Canadiens, ont aussi reçu environ \$4 millions pour leur plan de relance de cinq ans. Son conseil d'administration a été renouvelé et on y retrouve maintenant des personnalités du calibre de Pierre MacDonald, administrateur de la SDBJ et vice-président de la section québécoise de la Banque de Montréal ou Jeanine Guillemin-Wood, administratrice de la SGF et de la Banque d'Épargne.

Toujours dans le domaine des explosifs, les firmes qui font surtout du matériel «civil» ne dédaignent pas non plus de toucher au matériel militaire à l'occasion, le même produit se prêtant aussi bien à des usages militaires que civils. C'est ainsi, par exemple, que la Canadian Safety Fuse de Brownsburg (près de Mirabel) apparaît aussi sur la liste annuelle d'achats de l'armée américaine.

Enfin, lorsqu'on délaisse les explosifs et les armes à feu proprement dites, il devient plus difficile d'identifier l'industrie proprement «militaire» de leurs activités soit négligeable, loin de là.

(A suivre)

Un moteur d'un Tristar d'Air Canada prend feu à l'aéroport de Los Angeles

LOS ANGELES (d'après l'AP, CP) — Une vingtaine de personnes ont subi des blessures superficielles dans l'éva-

cuation d'un Lockheed Tristar d'Air Canada en partance pour Toronto et Montréal, après qu'un des trois moteurs

de l'appareil eut pris feu, à l'aéroport de Los Angeles.

L'appareil était en bout de piste, prêt au décollage, quand le moteur de gauche a pris feu. Les flammes ont immédiatement été contrôlées grâce à un extincteur faisant partie des dispositifs de sécurité de l'avion, mais le pilote, par mesure de sécurité, a ordonné l'évacuation immédiate de l'appareil.

Les 153 personnes qui se trouvaient à bord ont glissé hors de l'appareil par les sorties de secours. C'est en sor-

tant par les glissades de secours que les passagers ont subi des coupures ou des ecchymoses, qui ont été traitées sur place.

La veille, à Toronto, le pilote d'un autre appareil d'Air Canada un 747 portant 403 personnes à son bord, a réussi de justesse à éviter une tragédie après que trois des quatre moteurs se soient éteints quelques instants avant l'atterrissage.

L'appareil, en provenance de Vancouver, venait de passer de 10.668 mètres à 2.743 mètres quand le pilote s'est aperçu que seulement un des moteurs fonctionnait encore. Dans les 90 secondes qui a suivi, l'appareil a perdu plus de 1.500 mètres d'altitude tandis que le pilote tentait de rallumer les trois moteurs.

Des véhicules de secours et des ambulances faisaient route à toute allure vers la piste quand le pilote a an-

noncé à la tour de contrôle que les trois moteurs avaient été rallumés.

Quelques minutes plus tard, l'appareil se posait en piste, les passagers et le personnel de cabine ne s'étant même pas aperçu de cette presque catastrophe.

Un porte-parole de la compagnie, M. Brock Stewart, a reconnu qu'il s'agissait d'une situation qui aurait pu être potentiellement dangereuse. L'appareil, après l'atterrissage, a été examiné par des mécaniciens, mais le pilote a conduit un autre appareil vers Vancouver ce même soir.

M. Stewart a précisé qu'il n'avait jamais entendu parler d'un tel incident au cours duquel trois des quatre moteurs d'un 747 s'éteignent en même temps. Les pilotes, a-t-il expliqué, sont préparés par leur formation à réagir à une panne de moteur, à deux pannes de moteurs en même temps, mais pas à trois.



guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTREAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

Les imprimés
d'origine privée
Classification des
données
généalogiques

Avec Delta, vols directs vers Washington.

Grâce au vol de 12h50, chaque jour, une seule escale et vous êtes à l'aéroport national de Washington, près du centre-ville. Choisissez aussi parmi plusieurs autres vols vers l'aéroport national ou l'aéroport international Baltimore Washington. Appelez Delta au 337-5520 ou voyez votre agent de voyage. Delta est toujours là. (MD)



Détenteur d'un permis du Québec.
Horaires sujets à changement sans préavis.
Départs de l'aéroport de Dorval.

AU CHÂTEAU MONTEBELLO Commencez la semaine en beauté: Venez jouer au

golf,
dimanche
&
lundi

Eh! oui,
Le Château Montebello
vous offre un forfait
spécial. À compter du
dimanche après-midi,
vous pouvez jouer au golf,
dîner, passer la nuit au
Château, prendre le
petit déjeuner

et jouer au golf
encore le lundi
pour \$48.75 seulement
par personne, deux
personnes par chambre.
Connaissez-vous meilleure
façon de commencer
la semaine?

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-268-9420.

Ca vaut le coup!

☐ Faites-moi parvenir plus de renseignements!

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

CP Hôtels Ki

Le Château Montebello

Montebello (Québec) JOV 1LO (819) 423-6341

130 km à l'ouest de Montréal, 65 km à l'est d'Ottawa, sur la rivière Outaouais

CP et Ki sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited

80-03

50 lots bonis
10 000\$ chacun
Date: 6/6/80 Tirage: 110

124 A 403	958 B 481
218 D 243	141 D 093
398 D 675	662 A 353
983 A 640	556 A 335
795 C 825	884 A 520
673 D 256	374 E 921
235 E 677	788 D 558
566 E 490	302 C 673
249 B 927	685 C 959
389 D 445	684 C 143
345 D 963	498 E 786
585 B 630	377 E 828
727 E 508	260 C 773
538 A 904	245 C 936
955 D 172	194 A 020
635 E 132	450 C 382
597 E 818	595 A 063
495 C 933	444 D 052
799 B 077	704 D 492
748 D 595	433 C 689
662 B 816	842 A 170
783 A 970	840 D 297
958 E 803	829 C 184
607 E 498	783 E 443
213 C 343	254 E 465

Numéros non décomposables

guérin
l'éditeur
qui
édite

**Guide
du
généalogiste**

Jeanne Grégoire

14,5 cm x 22 cm

\$3.95



Sources de
documentation
Registres de l'État
civil
Greffes des notaires
Dossiers des hauts
fonctionnaires
Documents
déposés aux
archives
fédérales
Les imprimés
d'ordre public
Les recensements

En vente
dans toutes
les
librai-
ries

Ottawa ne subventionne pas les mines de sel mais aidera les îles

par Michel Vastel

OTTAWA — Le ministère de l'expansion économique régionale ne participera pas au projet de mise en valeur des mines de sel aux îles-de-la-Madeleine. Le ministre, M. Pierre De Bané, a expliqué hier soir aux Madelinots que le Québec a délibérément décidé de ne pas respecter les règles du jeu du «marché commun» canadien et qu'il ne peut donc demander à une institution fédérale de participer à pareille entreprise.

Il y a plusieurs années qu'on étudie la possibilité de mettre en exploitation des mines de sel aux îles, même si les trois mines existantes, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, suffisent déjà à la consommation de l'est du pays.

La mise en exploitation de ces mines qui, pendant vingt ans, devraient produire un million de tonnes de sel de déglacage, coûtera \$51,6 millions au gouvernement et à ses sociétés, contrôlées par SOQUEM. La mine et les installations de transport du sel créeront 185 emplois aux îles-de-la-Madeleine, une région qui compte une moyenne de 33% de chômage, avec des pointes saisonnières à 60%.

Peu avant son départ d'Ottawa pour Cap-aux-Meules, M. Pierre De Bané a expliqué au DEVOIR que les trois mines existantes dans l'est du pays produisent environ 5 millions de tonnes de sel alors que la consommation de l'Ontario, du Québec et des provinces Maritimes est de 4 millions de tonnes.

Il semble cependant que, malgré tout, le MEER aurait pu être intéressé à participer au développement des mines de sel des îles, étant donné la situation économique de la région. Mais, depuis un an et demi environ, le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, n'a pas fait mystère de réserver à ces mines un marché captif: celui du gouvernement (lui-même, de l'Office des Autoroutes et probablement celui de petites municipalités qui doivent s'en remettre au Québec pour négocier leurs contrats d'approvisionnement. Sur les 765,000 tonnes par année que consomment les routes de la voirie provinciale et de l'office des Autoroutes, les trois mines existantes ne seront même pas autorisées à soumissionner. L'une de ces mines appartient d'ailleurs à Domtar, une entreprise dont le siège

social est à Montréal et dont le principal actionnaire est la Caisse de Dépôts et de Placement.

Québec avait demandé à Ottawa de financer \$10 millions sur les \$16 millions que coûteraient les infrastructures nécessaires au transport du sel comme les quais et les voies d'accès à ces quais.

Malgré ce refus, auquel Québec s'attendait d'ailleurs tellement qu'il avait déjà annoncé son intention de procéder seul de toute manière, le ministre de l'Expansion a proposé une nouvelle entente Canada-Québec qui permettrait au MEER de consacrer probablement autant, ou même plus (on parle de \$20 millions maximum) à des projets industriels dans divers secteurs.

Depuis avril, une mission de fonctionnaires fédéraux discutait avec les élites locales divers projets de développement dans quatre secteurs:

■ les pêches: le gouvernement fédéral serait disposé à financer la réfection des quais publics, l'installation de nouveaux équipements de déchargement des produits de la pêche côtière et enfin l'amélioration des conditions d'hi-

vernement des bateaux; ■ dans le domaine du transport, le ministère fédéral des Transports pourrait procéder à la réfection de l'aérogare et à l'amélioration générale de la qualité du service aérien et de la liaison maritime vers la terre ferme;

■ dans le domaine de l'agriculture, le MEER souhaiterait participer à un programme expérimental de culture en serre. On parle aussi d'une ferme laitière expérimentale.

■ enfin, le secteur touristique est un domaine où des fonds fédéraux seraient disponibles pour les entrepreneurs des îles.

Dans le cadre de cette entente spéciale, dont Ottawa parlera avec le gouvernement du Québec prochainement, le MEER fournirait jusqu'à 80% des fonds publics, comparativement à un plafond de 60% dans les autres ententes.

D'ailleurs, pour démontrer à la population des îles que le fédéral peut très bien participer à d'autres projets que celui des mines de sel, M. Pierre De Bané annonçait hier soir l'attribution de subventions de \$276,000 à quatre petites entreprises de la région. La réalisation de ces quatre projets — évalués à \$1 million —

représentera 46 emplois pour la région.

La question des mines de sel des îles-de-la-Madeleine fut au centre d'une longue polémique entre le gouvernement Lévêque et le gouvernement fédéral. On en a même parlé beaucoup pendant la dernière campagne référendaire, au point que M. De Bané décidait de surseoir à toute annonce officielle jusqu'après le 20 mai.

Le ministre de l'Expansion économique régionale ne nie pas qu'il ait eu à subir de fortes pressions des trois compagnies en place et des gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. C'est justement parce que ce projet aux îles aura un impact négatif sur les trois mines existantes que le gouvernement fédéral a décidé de s'abstenir. «Je passe mon temps à rejeter des projets, dans d'autres provinces, parce qu'ils feraient trop directement concurrence à des entreprises québécoises», d'expliquer M. De Bané. Aujourd'hui, je dois adopter la même attitude avec le Québec.

De toute manière, on se pose de sérieuses questions à Ottawa sur la bonne foi du gouvernement Lévêque dans cette affaire. Le Québec, prétend-on, ne tenait pas à ce projet seulement pour des raisons économiques. D'autres raisons d'ordre stratégique sont vite venues supplanter les premières», constate-t-on.

Même si le MEER a fait l'objet de dures attaques pendant la campagne référendaire, M. De Bané rappelle que son ministère consacre au Québec plus de 43% de son budget national de subventions à l'industrie. M. De Bané a par ailleurs rappelé hier que, depuis qu'ils ont pris le pouvoir à Québec en 1976, ces gens ont signé avec son ministère des ententes auxiliaires pour une valeur globale de l'ordre de \$1,2 milliard.

Ayant sans doute décidé de passer à la contre-attaque, le ministre fédéral a révélé hier soir, en s'étonnant, que Québec a refusé son offre de financer la construction de serres agro-alimentaires pour réduire les importations québécoises de légumes comme les asperges, les tomates et les carottes. Québec aurait aussi refusé une autre entente visant la construction de bâtiments industriels spéculatifs qui auraient ensuite pu être loués à de petites et moyennes entreprises.

Il semble en tout cas qu'aux îles, le gouvernement fédéral ait décidé de procéder, au besoin tout seul. Divers projets, relevant de ministères fédéraux, pourraient aller de l'avant, même sans la participation du gouvernement québécois. Mais on recherche aussi, dans l'intérêt de la population, la collaboration des partenaires québécois. On parle déjà, par exemple, d'un autre projet, concernant cette fois des mines de sable, et qui permettrait de procéder sur place à une première transformation pour l'industrie du verre. Un tel projet représenterait 75 emplois.



Dans Ho-Chi-Minh-Ville, l'ex Saïgon, on peut trouver dans les rues avec les hochets et les jeux plus pacifiques, tout l'attirail miniature du parfait guerrier: chars, jeeps, armes de toutes sortes. (Photolaser AP)

L'offre d'Ottawa accueillie avec une certaine froideur

par Michel Nadeau

CAP-AUX-MEULES — Les Madelinots ont accueilli avec beaucoup de scepticisme et une certaine froideur l'offre de \$15 millions en subventions, présentée hier soir par le ministre au Développement économique et régional, M. Pierre de Bané.

«Pourquoi avoir attendu après le référendum pour dire non aux \$10 millions pour la mine de sel? Pourquoi nous demander de préparer à la hâte des projets alors que nous commençons la saison touristique?» a lancé un des dirigeants de la Chambre de commerce des îles-de-la-Madeleine. Lors d'un souper au homard à la salle de la Légion canadienne, le ministre avait annoncé des subventions de \$275,000 à quatre entreprises madelinotaises.

Devant une centaine de pêcheurs, d'industriels et de commerçants des îles-de-la-Madeleine, M. de Bané a expliqué les raisons du refus d'Ottawa d'accorder \$10 millions au projet de la mine de sel de la Soquem.

D'autre part, M. de Bané a offert \$15 millions aux organismes madelinots qui en feront la demande d'ici au 1er août prochain.

La méfiance au coin de l'oeil, plu-

sieurs Madelinots ont voulu connaître le pourquoi de cette manne subite. «Vous attendez toujours une situation de conflit avec Québec pour agir», a lancé un homme d'affaires de Cap-aux-Meules. «Depuis des années, notre problème est celui du transport aérien et maritime. Rien n'a été fait dans ce domaine par Ottawa».

M. de Bané a eu certaines difficultés à apporter des éclaircissements sur les modalités de ses subventions: seront-elles accessibles aux commerçants, combien seront dépensées en 1980, dans quels secteurs?

Un des nouveaux directeurs de la Chambre de commerce, M. Denis Gagnon, directeur de la mine Séléine, a répondu, chiffres à l'appui, à plusieurs arguments de M. de Bané. Le sel des îles ne sera pas vendu uniquement au ministère des Transports. Les municipalités pourront en acheter selon la formule des soumissions publiques. Il n'est pas normal pour le Québec d'importer 376,000 tonnes de sel par année dont une grande partie de la Louisiane. Le projet des îles ne nuira pas sérieusement à la mine de Nouvelle-Écosse qui manque de dynamisme puisqu'elle ne parvient pas à vendre sa production à Terre-Neuve. Un marché important peut être déve-

loppé sur la côté Est des États-Unis.

M. de Bané a rappelé que le gouvernement fédéral ne pouvait subventionner un projet dans une province qui n'aurait pas des entreprises existantes en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Un homme d'affaires de Cap-aux-Meules, M. Henri Motte, est intervenu pour rappeler au ministre qu'une filiale d'une société de la Couronne, la Texas Gulf Inc., bâti présentement une raffinerie de cuivre à Timmins, en Ontario. Cette usine portera de graves préjudices à celle de Noranda située à 40 milles à l'est, au Québec. Plusieurs centaines d'emplois disparaîtront alors.

M. de Bané a indiqué que les \$15 millions seraient disponibles pour des projets dans cinq secteurs donnés: les pêcheries, le transport, l'agriculture, le tourisme et les PME. Il a ajouté que pour des projets relevant de compétence provinciale, la part du gouvernement fédéral pourrait être de 80% au lieu de 60% actuellement.

Au DEVOIR, M. de Bané a déclaré qu'environ un ou deux millions seraient effectivement dépensés aux îles-de-la-Madeleine par le gouvernement fédéral au cours de l'exercice 1980-81 dans le cadre de ce programme.

Val d'Or: un troisième trou

VAL D'OR (d'après CP) — Les secouristes ont commencé hier à percer un nouveau trou, le troisième, afin d'atteindre la poche d'air au fond de la mine de Belmor, en Abitibi, où se trouveraient cinq des huit mineurs, victimes de l'effondrement du 20 mai.

Un porte-parole de la Sûreté

du Québec à Val d'Or, M. Camille Aubé, a révélé que les experts ont l'intention d'y introduire une caméra de télévision spéciale, susceptible d'indiquer le lieu où se sont réfugiés les mineurs.

Samedi, les experts ont cependant échoué dans leur tentative de déceler quelque

signe de vie au fond de la mine d'or, lorsqu'un microphone miniature, introduit dans un trou de cinq centimètres, n'a réussi qu'à enregistrer le bruit de gouttes d'eau. Un premier trou a été foré il y a plus d'une semaine, pour permettre d'alimenter en oxygène la poche d'air.

selon M. Aubé, il se peut que les hommes soient morts, mais il se peut aussi qu'ils soient inconscients ou encore qu'ils aient réussi à se réfugier à un niveau encore plus profond de la mine.

Offre spéciale des superpros de l'audio-visuel

Magnétoscope Selectavision de RCA: modèle VDT 600

- Possibilité d'enregistrement d'une émission pendant que vous regardez une autre ou même durant votre sommeil ou votre absence.
- Jusqu'à 6 heures d'enregistrement sur une seule cassette.
- Programmation de 7 jours à l'avance.

Prix suggéré PLM: \$1899

Prix Payette: \$1449



Télécouleur XL-100 de RCA à écran de 20 po. Un achat exceptionnel! Modèle FD 450W

- Autoreglage de la couleur.
- Correction automatique des teintes du visage.
- Élégant coffret fini noyer.

Prix suggéré PLM: \$639

Prix Payette: \$579

Prix suggéré par les manufacturiers.

Le plus grand centre de la stéréophonie, de l'audio-visuel et de l'électronique à Montréal.

payette radio
les superpros.

730, rue Saint-Jacques, Montréal 878-4771
(Face à la Place Victoria)

Ouvert le jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. du soir et le samedi jusqu'à 5 h.

Stationnement gratuit



EDMONTON

Le choix pour Edmonton, on l'a! Au moins 4 départs par jour.

De Dorval, au moins 4 départs par jour dont le premier vol à 10 h 20, et le dernier à 17 h 50, tous deux avec une seule escale.

Pour tout renseignement, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada, au 931-4411. Et si vous désirez vous libérer de la location d'auto ou de la réservation d'hôtel, n'hésitez pas à leur en parler.

On y va ensemble

AIR CANADA

VOYAGES

TRAVELAIDE

LTÉE

VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION À NOS BUREAUX

PERMIS DU QUÉBEC

CENTRE

ST-Denis 4454/Métro Mt-Royal 845-8225
Ste-Catherine 1010/Métro Peel 861-7272

EST

Beaubien 911/Plaza St-Hubert 273-7755
Sherbrooke/Métro Langelier 254-9969

SUD

Ville LaSalle/Place Newman 364-6780
Brossard/Place Portobello 672-5353
Longueuil/Centre Veronneau 679-3777
Beloeil/Mail Monténach 467-1171

NORD

Centre Normandie/Salaberry 331-9971
Laval/Centre Laval 687-0880
Laval Ouest/5005 Dagenais 627-5151
Lachute/Galerie Lachute 562-3788

Près de vingt millions d'Africains face à la famine due à la sécheresse

NATIONS UNIES (AFP) — La sécheresse et les violences internes qui affectent une grande partie de l'Afrique, du Tchad à la Somalie, ont mené près de 20 millions de personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, au bord de la famine, estime le bureau européen de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) dans un communiqué publié à Genève.

Le communiqué résume les problèmes les plus graves que rencontre l'Afrique:

- Tchad: près de 100 000 personnes, selon l'UNICEF, ont fui les combats en mars et se sont réfugiés à Kousséri (Cameroon). La situation de ces réfugiés s'est détériorée. Un grand nombre d'enfants sont morts à la suite d'une épidémie de rougeole.

- Djibouti: le manque total de pluies depuis deux ans a asséché les puits et provoqué la mort de la majorité du bétail. Près de 80 000 personnes sont affectées par cette sécheresse,

dont 5 000 enfants, selon la Croix-Rouge de Djibouti. Le nombre d'Éthiopiens et Somaliens réfugiés dans ce petit territoire est estimé à 25 000.

- Éthiopie: la situation est à nouveau très grave, avec la menace d'une famine comparable à celle qui, il y a six ans, avait provoqué la mort d'environ 200 000 Éthiopiens. Il n'a pas plu depuis deux ans dans la majeure partie du pays. Selon les chiffres publiés en avril par la commission éthiopienne d'aide aux victimes de

fleau naturel, près de 5 millions de personnes de neuf provinces éthiopiennes sont touchées. L'une des régions les plus affectées est la province de Gamo Goffa où les problèmes ont été multipliés après l'arrivée de réfugiés des ethnies tobose et turkana fuyant les zones affectées par la sécheresse au Soudan et au Kenya.

- Somalie: à la suite de la guerre somalo-éthiopienne, des centaines de milliers de

Somalis vivant en Ogaden se sont réfugiés en Somalie depuis deux ans. La situation a été aggravée par la sécheresse au point qu'une personne sur 4 en Somalie est un réfugié, venant de l'étranger ou d'une autre partie du pays. Plus de 700 000 personnes reçoivent un minimum de soins dans 24 camps de réfugiés. 800 000 autres vivent hors de ces camps dans une détresse extrême.

- Ouganda: au moins quatre millions d'Ougandais sont victimes de la sécheresse qui sévit dans le nord du pays. Parmi elles, selon une enquête menée dans 14 districts, 476 000 souffrent de malnutrition. Des bandes armées constituées d'anciens soldats du régime d'Idi Amin violent le bétail, privant la population de toute alimentation lactée. 90% des 5 000 pompes à eau du pays étant hors d'usage, la population prend de l'eau à des sources polluées, ce qui a provoqué de nombreux cas de choléra. Bien qu'une aide considérable arrive en Ouganda via le Kenya mauvais fonctionnement de l'administration et des services ougandais fait que la majorité de cette aide n'est pas distribuée. Les hôpitaux, centres de santé, écoles et bureaux ont été pillés. Le programme alimentaire mondial estime que 6 400 tonnes de nourriture doivent être importées chaque mois en Ouganda jusqu'au moins en août prochain.

Banisadr critique envers la révolution iranienne

TEHÉRAN (AFP) — Le président iranien, M. Abolhassan Banisadr, a admis «l'échec des méthodes choisies pendant les quinze mois qui ont suivi la révolution iranienne» et que «l'Iran n'avait pas réussi à conquérir son indépendance».

Dans une interview accordée à l'AFP, le président iranien a expliqué que, le pays continuant de dépendre de l'extérieur, tous les efforts devaient désormais converger pour mener à bien deux réformes: réforme interne afin de créer les structures nécessaires pour que l'Iran se suffise à lui-même, réforme des rapports avec l'étranger afin, «tout en coupant avec les superpuissances, de promouvoir les rapports avec les peuples qui luttent pour une vraie indépendance».

«Les méthodes que nous avons choisies pendant les quinze mois post-révolutionnaires, a-t-il dit, montrent que nous n'avons pas réussi dans plusieurs domaines. Dans les rapports internationaux, nous n'avons pas abouti à l'indépendance. Au contraire, car ce n'est pas seulement en criant des slogans hostiles que l'on peut lutter contre l'impérialisme. C'est en changeant les rapports que l'on peut couper avec le système».

Comme preuves de cette dépendance, M. Banisadr a cité l'économie, la technologie et l'armée.

«Notre budget dépend de nos comptes dans les banques étrangères et notre argent ne vient pas de la production intérieure. Culturellement, nous continuons à dépendre totalement de la technologie étrangère et nous avons tout fait pour faciliter la fuite des cerveaux à l'étranger. Quand à l'armée, notre dépendance est catastrophique puisqu'il faut aller aux États-Unis pour avoir des pièces de rechange ou de la logistique. Nous disposons aujourd'hui de deux

mois de réserves». «Le système international étant régit par des rapports dominants-dominés, il faut s'extirper du système», a-t-il précisé.

M. Banisadr a ajouté que les entretiens de Téhéran fin mai avec trois personnalités membres de l'Internationale socialiste — MM. Bruno Kreisky, Olof Palme et Felipe Gonzalez — avaient permis de soulever le problème afin de «substituer au dialogue Est-Ouest des rapports Nord-Sud». «Leurs idées a-t-il dit, sont, à ce sujet, proches des miennes et je sais qu'ils désirent aussi une Europe plus indépendante vis-à-vis des superpuissances».

Mais pour que l'Iran puisse accéder à cette indépendance, il est nécessaire, a expliqué le président, que sur le plan interne soit «mises en place des structures qui permettent une politique indépendante» et «certaines couches en Iran ne l'ont pas comprises».

Il a nouveau cité l'exemple de la révolution égyptienne amorcée par Nasser «qui, lui aussi, voulait changer ces rapports, n'a pas su mettre en place les structures internes et a ainsi succombé à la dépendance (de l'Union soviétique). Le résultat en est le régime d'Anouar Sadate».

«Notre objectif étant l'indépendance, nous sommes pourtant aujourd'hui plus dépendant de l'extérieur qu'il y a un an. Il faut que la nation se mette au travail pour sortir de cet état de fait».

Parlant ensuite, dans le cadre de l'intervention des superpuissances à travers le monde, du rôle des Américains au Proche-Orient, le président, à propos du problème des otages, a déclaré: «Les États-Unis avaient en ce moment besoin des otages pour justifier, devant l'opinion américaine, leur agressivité au Moyen-Orient.»

Regain de violence en Ulster

LONDRES (AFP) — L'IRA provisoire vient, par un week-end sanglant, de marquer de nouveau sa détermination à saboter à l'avance la dernière tentative britannique visant à reconcilier les communautés protestantes et catholiques d'Irlande du Nord.

Au moment où le cabinet de Mme Margaret Thatcher s'apprête à publier un nouveau projet de dévolution de pouvoirs à la province directement administrée par Londres depuis huit ans, les activistes de l'Armée républicaine irlandaise viennent, en signant trois attentats sanglants, samedi et hier, de lancer un violent avertissement aux hommes politiques de Westminster.

ter et de Belfast.

Samedi, un commando de l'IRA provisoire déclenchait l'explosion d'une mine télécommandée sur une route de campagne où passaient deux véhicules de la Royal Ulster Constabulary (RUC — police nord-irlandaise). Les quatre policiers de patrouille, blessés, n'ont échappé à la mort que grâce à l'infime décalage entre l'explosion de la charge et leur passage sur la route. Quelques heures plus tard, un terroriste masqué abattait froidement dans son magasin un membre à temps partiel de l'Ulster Defence Regiment (supplétifs de l'armée britannique).

Et hier à l'aube, une demi-

douzaine de bombes explosaient en divers points de la province, dont l'une de 150 kilos, placée dans une voiture volée, dans le centre de Londonderry, détruisait des dizaines de magasins et de bureaux dans un rayon de 500 mètres. Enfin à Dungannon (centre de l'Ulster), un officier britannique était grièvement blessé au moment où il tentait de désamorcer une bombe.

A ce regain de violence dans la province vient s'ajouter une autre menace d'agitation dans les prisons. Les gouverneurs des établissements pénitentiaires ou sont incarcérés plus d'une centaine de «provos» viennent en effet d'être placés en état d'alerte après l'annonce par l'IRA d'une nou-

velle vague de mutinerie des détenus qui réclament le statut de prisonniers politiques.

Londres ne peut en outre compter sur la communauté protestante pour assurer le succès de son projet de dévolution. Les 1,5 millions de protestants de la province, résolument unis derrière leur chef de file, le pasteur Ian Paisley, sont en effet décidés à profiter des traditionnels défilés «organistes» du mois prochain, pour relever le défi de l'IRA. Une fois encore, ils s'apprêtent à rejeter par d'impensables manifestations de rue toute formule de partage du pouvoir avec la minorité catholique susceptible de figurer dans le projet mis au point à Whitehall.

Coopération sino-argentine en marche

PEKIN (AFP) — La Chine a accentué sa percée diplomatique en Amérique latine, menacée à ses yeux par «l'hégémonie» soviétique, au cours de la visite officielle de trois jours que le président argentin Jorge Videla a achevée hier à Pékin.

Pendant cette visite, le général Videla a rencontré le premier ministre Hua Guofeng et le vice-premier ministre Deng Xiaoping avec lesquels il a signé des accords marquant le véritable décollage de la coopération économique entre les deux pays.

Sur le plan politique, les dirigeants chinois ont fait part de leur volonté de développer leurs liens avec l'Amérique latine. Cette volonté est dictée par la nécessité que ressent Pékin de faire pièce, dans cette région, à l'influence soviétique et à celle de son allié, Cuba.

L'Argentine entretient pour sa part de bonnes relations avec Moscou, malgré sa condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan. Malgré les désaccords qui subsistent, la Chine semble satisfaite de pouvoir utiliser une nouvelle tête de pont, susceptible de faciliter son offensive diplomatique vers le continent sud-américain. Pékin n'a établi des relations diplomatiques qu'avec 14 des 24 pays d'Amérique latine.

Sur le plan bilatéral, un accord cadre de coopération économique a été signé. À défaut de comporter des engagements précis, il laisse entrevoir des échanges dans de nombreux domaines, allant de l'agriculture et de l'exploration des matières premières, dont le pétrole, aux constructions navales, portuaires et ferroviaires.

La veille de l'arrivée du président Videla à Pékin, l'Argentine a ouvert une ligne de crédit de 300 millions de dollars à la Chine. Il s'agit là d'une des plus importantes facilités financières accordées ces dernières années par Buenos Aires à un pays étranger.

NORAD: fausse alerte

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Les experts américains en matière de défense ont annoncé hier la réparation imminente de l'ordinateur qui a été à l'origine de fausses alertes nucléaires mardi et vendredi dernier.

Ces alertes sont les deuxième et troisième causées en sept mois par les défauts de fonctionnement de l'ordinateur installé à Colorado Springs, siège du commandement de la défense aérienne nord-américaine (NORAD), chacune a duré trois minutes.

Le porte-parole du Pentagone, M. Thomas Ross, a précisé que l'ordinateur défaillant avait été retiré du service. Il avait été laissé en fonctionnement, précisément pour tenter de déterminer l'origine de l'erreur. Les informations fournies par cet ordinateur défaillant, a indiqué M. Ross, annonçaient une attaque de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) et de missiles lancés de sous-marins (SLBM).

La nouvelle Labatt Légère.



Ça se prend bien!

Bien plus qu'une nouvelle bière, c'est une nouvelle catégorie de bière. Car c'est la première bière à vous offrir le goût robuste et léger qui répond à vos nouveaux goûts actifs. Oui, quand on donne le maximum... Labatt Légère, ça se prend bien!

Labatt
Légère
Light
BIÈRE BEER



Université de Montréal
Faculté de l'éducation
permanente

PROGRAMME EN DROIT

Automne 1980

La Faculté de l'éducation permanente, avec le concours de la Faculté de droit, offre un Certificat général en droit conçu spécifiquement pour les adultes et offert le soir, à temps partiel.

Conditions d'admission:

- avoir atteint l'âge de 23 ans et posséder des connaissances appropriées au programme ou
- avoir atteint l'âge de 21 ans et remplir les deux autres conditions suivantes:
 - a) détenir le DEC ou faire preuve d'une formation équivalente;
 - b) être sur le marché du travail depuis au moins trois ans.

Dans l'un ou l'autre cas, le candidat devra se soumettre à un **test d'aptitude** qui aura lieu, au choix, le **14 juillet** ou le **4 août** à 19:00, au Pavillon 3200, salle A-2285.

Date limite d'admission: 13 juin

On peut obtenir les formulaires de demande d'admission en s'adressant à:

Programme en droit

Faculté de l'éducation permanente
3333 chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

Combats acharnés aux environs de Kaboul

NEW DELHI (d'après Reuter et AFP) — Des centaines de familles afghanes ont abandonné leurs demeures pour fuir les combats qui ont fait rage à proximité de Kaboul entre troupes soviétiques et rebelles musulmans, rapportent des voyageurs arrivant d'Afghanistan en Inde ce week-end.

Un voyageur afghan a confirmé de précieuses informations faisant état de fortes concentrations de soldats soviétiques à l'extérieur de la capitale pour prévenir une offensive des rebelles qui ne seraient qu'à peine à 20 km de Kaboul.

Les combats sont particulièrement violents à Karikar et Qarabagh, villes de la province de Parwan, au nord de Kaboul. L'armée de l'air afghane a bombardé, dans la nuit de vendredi à samedi, plusieurs villages à une cinquantaine de kilomètres de Kaboul, dans la région montagneuse de Pagman-Karikar.

Les forces rebelles, retranchées dans les montagnes proches de la capitale, auraient subi de lourdes pertes, notamment dans les villages de Kare-Zamir et de Kare-Bag, à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Kaboul.

L'un des voyageurs, un Afghane qui a refusé d'être identifié, a affirmé que «des milliers de soldats russes et afghans appuyés de chars et de véhicules blindés forment un cordon au nord-ouest de Kaboul». «Les attaques contre les rebelles sont menées par avion», a-t-il ajouté. «Au cours des dernières semaines, on n'a jamais vu autant d'avions survoler Kaboul».

Les Soviétiques ont également envoyé des renforts pour garder la route stratégique Kotali-Salang, qui relie la capitale aux provinces voisines de Parwan, Baglan et Sa-

mangan, cette dernière étant frontalière avec l'Union soviétique, apprend-on toujours de même source.

En outre, les rebelles afghans menacent une importante installation hydro-électrique dans le sud du pays, qui approvisionne en électricité les villes de Herat et Kandahar, a-t-on appris de sources diplomatiques non-alignées. Les insurgés auraient apparemment fait du barrage de Kanjaki, dans la province de Hilmand, l'un de leurs objectifs. Des attaques auraient eu lieu près de la rivière Hilmand, à environ 650 km au sud-ouest de Kaboul.

Les approvisionnements en électricité de Herat et de Kandahar n'auraient cependant pas encore été atteints, affirmait-on de mêmes sources, selon des informations en provenance de Kaboul. Le barrage de Kajaki, de construction américaine, fait partie du vaste projet de développement de la vallée de la rivière Hilmand et permet d'irriguer le sud du pays.

En outre, quelque quatre cents jeunes filles afghanes, arrêtées au cours des manifestations anti-soviétiques à Kaboul, ont été déportées en URSS, affirme l'agence de presse pakistanaise PPI. Citant des témoignages de personnes revenant d'Afghanistan, l'agence indique d'autre part que les manifestations anti-soviétiques se poursuivent à Kaboul et que les étudiants continuent le boycottage des cours.

Des soldats soviétiques ont été vus «vendant à bas prix des pièces détachées de leurs véhicules», ajoute ensuite l'agence.

Enfin, l'agence PPI indique que les autorités de Kaboul désarment chaque nuit les soldats afghans et les font étroitement surveiller afin de diminuer les «désertions massives».

M-O: Washington ne bloquera pas une initiative européenne «constructive»

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ne feront aucune objection à une éventuelle initiative de leurs alliés européens sur le Proche-Orient «si elle est de nature constructive» et ne s'opposera pas aux négociations tripartites (sur l'autonomie palestinienne), a déclaré hier M. Edmund Muskie, secrétaire d'État.

«Je n'aimerais pas voir une initiative susceptible de détourner l'attention» du cadre établi par les accords de Camp David, a ajouté M. Muskie au cours de l'émission télévisée «Meet the press». Toujours dans cette déclaration, in-

terprétée par les observateurs comme un assouplissement de la position de Washington à l'égard d'une démarche européenne, il a fait valoir que l'année électorale américaine pouvait créer des difficultés supplémentaires aux États-Unis dans leurs efforts de recherche d'une formule destinée à relancer les négociations sur l'autonomie palestinienne. L'enjeu de ces négociations, a-t-il dit, n'est pas seulement la survie de l'État d'Israël mais aussi les droits des Palestiniens.

Le président Carter avait réaffirmé dimanche dernier son opposition à une initiative

européenne sur le Proche-Orient, «aussi longtemps que les États-Unis seraient engagés dans des négociations qui peuvent réussir».

M. Muskie s'est d'autre part déclaré «révolté» par les attentats qui ont grièvement blessé deux maires de Cisjordanie la semaine dernière.

Les États-Unis exercent une «pression vigoureuse» sur Israël, en public aussi bien qu'en privé, pour donner un coup d'arrêt à la politique de nouvelles implantations en Cisjordanie, a-t-il encore indiqué. Il a qualifié d'«illégal» la politique de nouvelles implantations, assurant

qu'elle «perturbait» le processus de reprise des négociations entre les États-Unis, l'Égypte et Israël.

Il a souligné à ce sujet que son gouvernement espérait que les négociations sur l'autonomie palestinienne allaient reprendre. Mais il a affirmé ignorer quand et selon quelle formule une telle reprise serait possible. Ces propos, relèvent les observateurs, semblent minimiser les informations diffusées hier selon lesquelles une relance des négociations pourrait avoir lieu dès la semaine prochaine.

Peu avant l'apparition de M. Muskie à la télévision, un porte-parole du département

d'État avait ainsi confirmé que l'ambassadeur américain au Caire, M. Alfred Atherton, avait rencontré hier le président égyptien Anouar Sadate. Le porte-parole avait ajouté que les États-Unis «espèrent qu'il sera possible à partir de la semaine prochaine de relancer les discussions tripartites sur l'autonomie palestinienne».

Mais le conseil des ministres israélien, a abouti à la conclusion que «les conditions pour la reprise des négociations avec l'Égypte sur l'autonomie palestinienne n'ont pas encore été réunies». «Israël attend de l'Égypte qu'elle annonce son intention de reprendre ces négociations», a déclaré le porte-parole du gouvernement à l'issue de la réunion.

En outre, le premier ministre Menahem Begin, a déclaré qu'il protesterait auprès du Caire à propos des «contacts permanents» que l'Égypte a maintenus «avec l'OLP tout au long des négociations sur l'autonomie palestinienne», a annoncé la radio israélienne.

De même source, on précise que le premier ministre faisait allusion aux déclarations faites à Londres par l'ancien premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil. Selon la presse égyptienne de samedi, M. Khalil avait déclaré être en contact permanent avec l'OLP par le moyen d'«intermédiaires». Ceux-ci «avaient pour mission d'amener les dirigeants de l'OLP à publier un communiqué acceptant l'existence d'Israël à condition que l'État hébreu reconnaisse aux Palestiniens le droit à l'autodétermination», avait ajouté l'ancien chef de la délégation égyptienne aux négociations sur l'autonomie.

«Nous pouvons comprendre maintenant d'où provenait la dureté des positions égyptiennes en ce qui concerne les modalités de l'autonomie», a dit M. Begin. «Les liens établis entre l'Égypte et l'OLP, à l'insu d'Israël, ne sont pas une preuve de la bonne volonté que se sont engagées à avoir les parties concernées».

«Lorsque les pourparlers reprendront, a ajouté Menahem Begin, nous demanderons à l'Égypte de cesser de transmettre à l'OLP le compte rendu des conversations. Cette demande ne sera pas toutefois une condition préalable à la reprise des pourparlers».

Israël: les extrémistes du TNT se manifestent encore

TEL AVIV (AFP) — Le siège du parti Shelli (gauche non travailliste) à Tel Aviv a été saccagé par des inconnus dans la nuit de samedi à dimanche.

Les meubles ont été détruits, le téléphone a été coupé, de nombreux dossiers ont été emportés. Les vandales ont laissé des graffitis derrière eux: «Traîtres», «TNT initiales de Terreur antiterreur» est passé par là, «Mort à Chakaa (le maire blessé de Naplouse)» et «mort à Meir Pahl (secrétaire général du parti Shelli)».

Dans une déclaration par téléphone au journal Haaretz, un porte-parole du groupe clandestin TNT a annoncé qu'il s'occuperait aussi des «traîtres israéliens». «Nous vous réservons le même sort qu'à Bassam Chakaa», a indiqué un autre correspondant anonyme au député Yossi Sarid (parti travailliste).

Les quotidiens Maariv et Yedioth Aharonoth ont reçu par ailleurs des appels téléphoniques revendiquant la mise à sac des locaux du Shelli, «qui abritent des gens qui collaborent avec l'OLP». Le Shelli (deux députés au Parlement) est favorable à des négociations directes avec les Palestiniens.

Le groupe TNT est réapparu au lendemain des attentats contre trois maires palestiniens de Cisjordanie. Son existence avait déjà été évoquée, après une éclipse de plusieurs années, à la suite de la découverte d'une importante cache d'armes dans une école rabbinique de Jérusalem, le 10 mai dernier. D'ailleurs, la police israélienne a procédé hier à l'arrestation d'une troisième personne dans cette affaire. Deux militaires avaient déjà été arrêtés. Il s'agit cette fois d'un étudiant de l'école.

Selon la radio israélienne qui donne cette information, l'étudiant ne serait pas lié à la Ligue de défense juive, dont le chef Meir Kahana, est maintenu en détention administrative depuis plus de trois semaines.

D'autre part, l'enquête sur la série d'attentats antipalestiniens perpétrés en Cisjordanie a révélé que deux unités ont opéré séparément, selon la radio israélienne.

Les charges ont été placées dix heures avant les explo-

sions, a précisé la radio. Les premiers résultats de l'enquête prouvent en outre avec précision que l'attentat à la bombe dans le centre de Hébron n'est pas lié aux attaques simultanées menées le même jour contre les maires de Naplouse, Ramallah et El-

Bireh au cours desquelles les deux premiers avaient été blessés.

La police n'a pas précisé dans quelles agglomé-rations elle mène ses investigations ni sur qui portent ses soupçons.

Selon le premier ministre Begin, cette enquête «est la

plus grande jamais entreprise en Israël depuis la création de l'État en 1948».

En outre, M. Begin a rejeté énergiquement la condamnation jeudi d'Israël par le Conseil des attentats contre les maires de Cisjordanie.

France: Sirat, grand rabbin

PARIS (AFP) — La communauté juive de France s'est dotée d'un nouveau chef. Le rabbin René Sirat a été élu grand rabbin de France, et succède ainsi à celui qui depuis 25 ans était le leader incontesté du judaïsme français, Jacob Kaplan.

Ce dernier, âgé de 85 ans, avait souhaité quitter sa fonction à la fin de l'année. Pour la première fois depuis 1808, le nouveau grand rabbin de France n'est pas élu à vie mais seulement pour une période de sept ans.

L'élection de René Sirat par le consistoire central israélite a constitué une surprise. Agé de 50 ans, le rabbin Sirat n'était pas le «dauphin» de Jacob Kaplan, et semblait devoir s'incliner devant un autre candidat d'une tradition religieuse plus fidèle à celle suivie jusqu'à présent, le rabbin Max Warschawski.

Autre élément nouveau, René Sirat, né en Algérie, est

d'origine «sépharade» (juive orientale), alors que Max Warschawski, tout comme Jacob Kaplan, était «ashkénaze» (Juifs d'Europe centrale et occidentale). La communauté juive française, qui avec 650.000 membres est la plus importante d'Europe après celle d'URSS, comprend en son sein plus de 500.000 ashkénazes et seulement 100.000 sépharades.

Le rabbin Sirat, de formation universitaire, qui a quitté depuis 25 ans l'exercice rabbinique pour occuper des postes d'enseignement dans les séminaires et instituts israélites, pourrait défendre une conception plus intellectuelle du rôle de la communauté juive en France.

Il sera, comme son prédécesseur, confronté à une série de problèmes politiques, notamment en ce qui concerne le soutien à l'État d'Israël. Dans une déclaration rendue publique à l'issue de l'élec-

tion, les représentants des communautés juives de France ont «exprimé le vœu que le gouvernement français cesse d'être sourd aux protestations de la communauté juive de France et des amis d'Israël, et adopte vis-à-vis du conflit du Proche-Orient une attitude moins partielle, plus équilibrée et plus juste».

Certains, dans la communauté juive de France, avaient récemment souhaité la création d'un «lobby» juif qui «combattrait l'arme arabe du pétrole par celle des bulletins de vote», dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981. Cette conception, qui n'est pas dans la tradition israélite française, avait été réfutée par le consistoire israélite de Paris et le conseil des communautés juives en France, qui avaient réaffirmé leur refus de toute ingérence dans les choix politiques des membres de la communauté juive.

La situation s'aggrave dans le nord de l'Inde

NEW DEHLI (AFP) — Des troupes ont été appelées en renfort et un couvre-feu d'une durée de 18 heures a été imposé hier après-midi dans le nord d'Agartala, la capitale de l'État de Tripura (nord-est de l'Inde), où les affrontements entre autochtones et «étrangers» n'ont cessé pendant trois jours.

Selon les dernières informations parvenues à New Dehli, des échanges de tir auraient eu lieu hier entre extrémistes autochtones armés et les forces de l'ordre.

Au cours d'une conférence de presse, M. Nripen Chakrabarty, premier ministre de l'État de Tripura, a indiqué qu'au moins 20 personnes avaient été tuées et 200 autres blessées depuis le début des affrontements entre autochtones et «étrangers», vendredi dernier. Des centaines de maisons ont brûlé lors des affrontements et plus de 10.000 personnes ont dû être accueillies dans des camps provisoires.

Vendredi, des extrémistes du Tripura Upjati Saba avaient commencé à organiser des expéditions punitives contre les communautés «étrangères». M. Chakrabarty a déclaré que l'armée avait reçu «carte blanche» pour rétablir l'ordre et la consigne de «tirer à vue» en cas de nouvelles violences.

Dans l'État voisin de Manipur, les organisations d'étudiants, qui comme dans l'Assam dirigent le mouvement contre les «étrangers», ont lancé un ultimatum au gouvernement: elles affirment vouloir se charger elles-mêmes de rechercher les immigrants ille-

gaux, originaires du Népal et du Bangladesh («les étrangers»), si leurs militants incarcérés ne sont pas libérés jeudi prochain.

Dans l'Assam, le «parti du peuple», qui a dirigé aux côtés des étudiants les manifestations anti-étrangers, a réaffirmé qu'il n'accepterait aucun compromis dans sa demande d'expulsion des immigrants.

À New Dehli, le premier ministre, Mme Indira Gandhi, a lancé un nouvel appel aux leaders de l'agitation en Assam, lors d'un meeting du parti du Congrès-I. Mme Gandhi a déploré les sentiments anti-indiens qui se développent en Assam, estimant qu'ils constituaient une menace pour l'intégrité nationale.

Le ministre de l'intérieur, M. Zail Singh, a pour sa part déclaré que le gouvernement était décidé à adopter les «mesures appropriées» en Assam ou la situation a atteint un point critique», ajoutant: «l'unité nationale sera préservée même au prix de mesures impopulaires».

Sécurité aquatique



Offrez-lui un cadeau spécial pour la

Fête des Pères

Abonnez-le au DEVOIR

Tarifs d'abonnement
6 mois—\$38.00
12 mois—\$70.00

LE DEVOIR — C.P. 6033, MONTRÉAL, P.Q. H3C 3C9

L'abonnement est offert par:

Nom:

Adresse:

Code postal:

L'abonnement sera livré à:

Nom:

Adresse:

Code postal:

6 MOIS — ☐
12 MOIS — ☐

À l'étranger le tarif aérien est en sus.



Liban: Hoss démissionne

BEYROUTH (AFP) — M. Selim Hoss, chef du gouvernement libanais, a remis samedi sa démission au président de la république, M. Elias Sarkis, tout en lui laissant la possibilité de «geler» cette démission à sa convenance.

C'est le sens de la déclaration qu'a faite M. Hoss en sortant de la présidence de la république, soulignant qu'il laisse au président de la république, soulignant qu'il pour annoncer que sa démission est acceptée.

Lui trouver un successeur ne sera pas facile, estiment les observateurs, car les pourparlers entamés cette semaine pour former un cabinet d'union nationale n'ont pas abouti à grand chose jusqu'à présent. Aucun accord n'est encore intervenu sur le point de savoir qui participerait à ce futur gouvernement: «forces parlementaires» (les partis traditionnels) ou «forces actives» (les milices armées).



Qu'est-ce qu'un e.a.?

Yvon Caron & Associés Inc.
82, rue Grignon
St-Eustache, J7P 4X3
473-6381

Des livres qu'on glisse dans sa poche mais qu'on garde dans sa bibliothèque

Michel Tournier
Le Roi des Aulnes

Tournier
Le vent Paraclet

Tournier
Les météores

Tournier
Vendredi ou les limbes du Pacifique

L'étapisme olympique

APRÈS que la Régie des installations olympiques et son président, M. Robert Nelson, eurent vainement tenté pendant des mois de cacher au public, voire au gouvernement, la gravité des problèmes qu'ils rencontraient dans le parachèvement du stade et du bâtiment olympiques, le ministre responsable, M. Claude Charron, tout en tentant malhabilement d'en reporter le blâme sur le gouvernement précédent, a finalement dû avouer en quelle posture dramatique et incertaine se trouve toujours le «chantier» de la rue Sherbrooke.

Les problèmes nouveaux et anciens rencontrés aujourd'hui et toujours irrésolus, sont si «fondamentaux», aux dires même du ministre, que si leur existence en avait été connue, il y a un an, la recommandation de parachèvement de l'ouvrage de M. Taillibert «aurait pu être très différente». Ne s'embarrassant pas des contradictions, et après avoir été victimes d'ingénieurs qui semblaient plus intéressés à obtenir des contrats plantureux qu'à établir la vérité des faits et des coûts, M. Charron et le gouvernement continuent de «faire confiance» et d'ouvrir le robinet des crédits.

Ainsi, Québec continue de dépenser des fonds publics pour la toile du stade, même si l'on n'a aucune certitude qu'un mat pourra un jour la soutenir et même si une firme, chargée de faire des essais, a fait défaut d'en remettre les résultats «depuis novembre 1979» au point que ses paiements «sont bloqués depuis». Le cabinet Lévesque s'est étonné que le rapport Malouf ne blâme point le gouvernement Bourassa pour son manque de contrôle sur les travaux olympiques. Il condamne rétroactivement le «comité de contrôle» qui se contentait à l'époque de faire des rapports!

Mais quelle différence y a-t-il entre l'irresponsabilité d'alors et la «stratégie» d'aujourd'hui?

Le gouvernement, en effet, est maintenant plus informé qu'il ne l'a jamais été de la gravité de la situation. La structure même du mat et son «renforcement» de même que la toiture mobile posent des problèmes que le comité de surveillance juge «majeurs». Des études, faites par après, confirment, suivant un rapport officiel, le besoin «absolu» de mesures «addi-

tionnelles» de renforcement à la base du mat. A elle seule la toiture mobile pose «plusieurs problèmes» qui ne sont pas encore résolus et dont la solution va crever l'enveloppe «des disponibilités budgétaires et du montant des contrats déjà accordés». Sans parler du funiculaire extérieur, autre «gadget» de l'architecte français, dont le projet «n'est pas encore développé» mais pour lequel l'ingénieur-président Robert Nelson s'emploie à trouver une «ingénierie québécoise» auprès d'entreprises évidemment «québécoises».

Ce beau nationalisme n'empêche pas M. Charron de dire que la construction d'avant 1976 a été élevée «en catastrophe», que le mat repose sur une base dont les calculs sont encore douteux, que les mesures déjà prises ou envisagées ne donnent aucune garantie quant à la «sécurité de la structure», et qu'au moment où le gouvernement a décidé d'arrêter l'érection du mat à mi-chemin, les autorités, tout en continuant d'ajouter d'autres millions au budget voté, attendaient encore, avant de «parachever» le tout des études formelles «quant à la faisabilité et à la sécurité». Manifestement, au début du dossier, mensonges ou incompetence ont accompagné la décision gouvernementale, comme aux meilleurs moments d'avant les Jeux de 1976! Et comme à cette époque, rien n'est dit non plus sur les nouveaux coûts!

Pour consoler les victimes de cet etapisme, le ministre s'est longuement attardé aux bienfaits que les étudiants et leurs universités trouveraient dans les étages complétés du mat Taillibert, et voués à des services d'éducation physique. M. Charron estime qu'il en aura coûté seulement huit millions de dollars pour un aménagement qui en aurait exigé beaucoup plus autrement. Le parrain de la RIO nous fait même part de l'enthousiasme que les administrateurs de ces institutions lui ont «personnellement manifesté» à cet égard. Est-ce là, compte tenu de ce que le gouvernement verse déjà aux universités, des dépenses «socialement justifiables et économiquement raisonnables»?

Au gouvernement Lévesque aujourd'hui comme à l'administration Drapeau avant les Jeux olympiques, il faut le dire et le répéter. À moins de renoncer aux extravagances que

sont la toiture, le mat et le funiculaire, tous les budgets prévus vont être défoncés; à moins de trouver des solutions miraculeuses qui vont coûter vraiment moins cher, toutes les «étapes» dans lesquelles on a continué, après 1976, de nous entraîner, vont emprisonner le gouvernement et le trésor public dans une spirale incontrôlable. Au train où vont les choses, les seuls frais de parachèvement vont coûter plus cher que les Jeux «modestes» qui avaient justifié l'appui de l'État à l'entreprise olympique. Avec une inconscience incroyable, le porte-parole du gouvernement vitupère contre ce «stade bâclé par des marchands d'illusion et les faiblards» du régime Bourassa; continue de se demander si le «concept original» est faisable; et il conclut en affirmant sa conviction que la solution Drapeau-Taillibert est celle «qui comporte encore le moins d'impondérables». Encore six mois de cette stratégie, et la commission Malouf devra faire des excuses à Montréal — à moins qu'on ne l'invite à rouvrir son enquête sur Québec!

Car en parlant de «honte nationale» à propos des turpitudes réprouvées par la commission Malouf, le gouvernement du Parti québécois rappelle hélas autant ses propres faiblesses que celles du régime Bourassa. Logique avec l'autorité qu'en ce domaine il place dans le gouvernement du Québec, le premier ministre, M. Lévesque, ne devrait plus s'en tenir à un comité de surveillance, qui n'a pas de pouvoirs, ni à une RIO toujours plus inclinée à faire durer les enflures olympiques qu'à éliminer, ni à un ministre qui tergiverse au lieu de prendre des décisions.

Avant de faire face aux prochaines échéances, la RIO et le gouvernement se sont donnés un été de répit. Pourtant, les mandataires actuels ont déjà suffisamment montré leur imprévoyance et leur incapacité d'en finir avec ce gouffre de dépenses. Au lieu d'évoquer en extrême les recommandations «majoritaires» du rapport Marsan, le gouvernement du Québec devrait plutôt se pencher sur les solutions «minoritaires» et nommer enfin, avec un mandat radicalement différent, une nouvelle direction à la tête de la RIO.

L'étapisme olympique a assez duré.
Jean-Claude LECLERC



Des ficelles et des liens

par Albert Brie

On ne meurt en deux temps. Au premier, on cesse de vivre; au second, on cesse d'être.

Voulez-vous paraître affecté? Faites effort pour être vous-même.

C'est notre diction molle et notre phonétique imprécise qui donne à nos imitateurs cette virtuosité bouffonne qu'ils mettent à parler à l'américaine, à la française, à l'anglaise, etc.

Lorsque nous disons d'un de nos artistes qu'il «est bien de chez nous», nous voulons que l'on sache qu'il est à notre portée, à notre niveau moyen, très moyen, et si rassurant pour notre médiocrité.

La plupart de ceux qui se disent incapables n'aident pas à leur compréhension. Ils préfèrent être trompés par quelqu'un qui les approuve qu'éclairés par un autre qui les blâme.

Susceptibles, nous acceptons mal la critique, parce que longtemps les éducateurs nous ont dressés à chercher leur approbation, plutôt qu'à faire confiance à notre sagacité naturelle.

Rien de nouveau sous le soleil, sauf que, par temps nuageux, il y paraît moins.

Le vide humain, c'est cette main chercheuse qui n'arrive pas à toucher cette autre main tendue.

Jamais n'a encore été si profonde la séparation des générations. Les enfants avec les enfants, les jeunes avec les jeunes, les

adultes avec les adultes, les vieillards avec les vieillards. Chacune de ces générations s'est désolidarisée des trois autres, croyant être capable de s'autosuffire, de se pourvoir sans aide, avec comme résultat l'égoïsme, l'abandon, l'isolement. Et nous découvrirons, à notre grand désarroi, que nous avons érigé quatre univers concentrationnaires: la garderie, la rue, l'appartement, l'asile.

L'égoïste souffre de n'avoir que lui à contenter et de ne pouvoir y arriver sans le secours de l'autre.

L'ignorant pour s'admirer n'a pas besoin de maître.

La réalité dépasse les jugements les moins favorables que les plus pessimistes portent sur les hommes.

L'argent est le plus triste chemin qui mène à tout.

Toute tête est un entrepôt, un grenier, un coin de débarras, plein d'objets qui, à l'occasion, peuvent servir à meubler notre esprit. De temps à autre, nous en tirons un de sa remise, pour le porter à l'étable, où quelques chalandis lui trouveront un air de nouveauté.

Un enfant que j'ai connu, puis perdu de vue, un hasard me le fait rencontrer adolescent. Je ne le reconnais pas. Physiquement, il m'est étranger. Mais lui me remplace aisément. Et pourtant, j'ai beaucoup plus changé que lui. Mes yeux le voient agrandi, tandis que mon esprit me perçoit métamorphosé.

On ne se méfie jamais assez des mots qu'on ne dit pas.

Toute révolution peut être considérée comme un effort de rattrapage précipité ou comme un remède de cheval administré à une société anémique.

Il y a des visages qui parlent. Hélas! dès qu'ils ouvrent la bouche, on n'entend que du bruit. Le brouillage couvre le message.

Cherchons la vérité. Vous me direz: «Nous ne la trouverons pas». Justement! Vous serez déçus. Et c'est moins triste que le désespoir de l'avoir trouvée.

INACQUAINTÉ

Une constitution en quête de patrie

par Robert Décaré

La guerre a repris de plus belle sur ce terrain qui ne cesse de fasciner les Canadiens, qui les trouble dans leur sommeil même le plus profond, qui les frustre sans relâche, qui les rend ridicules face aux autres pays de la planète terre, qui les gêne d'être Canadiens: leur constitution, cette source vieille et permanente de discorde nationale, se trouve en terre étrangère, si tant est que la Grande-Bretagne soit une terre étrangère. C'est, de loin, le plus grand scandale politique des temps modernes. Quel pays libre, en effet, n'a pas la fierté de pouvoir laver son propre linge sale avec sa propre famille, sur son propre territoire, sans être forcé de demander du savon auprès du conquérant de jadis? On s'arrache sans arrêt quelque chose qui ne nous appartient même pas: puisqu'on n'a pas le droit d'aller la déchirer là-bas, on veut se payer le plaisir de pouvoir enfin la déchirer ici. Pourquoi, en effet, irait-on se chicaner à Londres, quand on sait si bien le faire ici?

Il faut donc, nous dit-on, de toute urgence se rendre à Londres et se faire remettre un petit document d'une cinquantaine de pages. Belle façon de se payer un voyage en Europe aux frais du contribuable! La colonisation a ses limites, elle les a atteintes. On règlera plus tard les problèmes mineurs, comme le sort de la monarchie, du gouverneur général et du *God save the queen*: ça, ce ne sont pas des signes de colonialisme; l'important, en ce moment, ce n'est pas la rose tudeur, c'est le rapatriement. Et le rapatriement, ça veut dire, pour reprendre les mots mêmes de l'article 9 de l'acte de l'Amérique du Nord britannique («la constitution qui se trouve à Londres»), qu'«à la reine continue d'être et sont par les présentes attribués le gouvernement et le pouvoir exécutif du Canada». Rapatrions, donc, une constitution qui nous dira, chez nous, que notre chef d'État est resté là-bas. Démarche quelque peu difficile à suivre. Que la reine d'Angleterre soit reine du Canada de par une loi du Parlement

britannique perdue dans quelque oubliette de Westminster, passe encore: ça n'a pas tellement de quoi rendre fiers les Canadiens, mais ça n'a pas, nous dit-on, beaucoup d'importance et, de toutes façons, ce n'est pas négociable. Mais que la reine d'Angleterre soit reine du Canada de par une constitution rapatriée au Canada, voilà qui choque un peu plus mais c'est, nous dit-on, l'expression par excellence de la décolonisation de l'État canadien. Ouais! Il faut croire que chacun a ses priorités et que nous ne sommes pas tous colonisés de la même façon.

Et tout ce branle-pas pour un document qui serait remis à on ne sait qui (l'original à Ottawa, dix copies certifiées aux Américains et aux autres provinciaux, et des copies non certifiées aux Américains et aux Territoires du Nord-Ouest et du Yukon?), dont il n'existe pas de version française officielle (le parlement canadien n'ayant toujours pas pu s'entendre, après cent ans, sur une version anglaise acceptable de l'O

CANADA, qu'en sera-t-il de cette pauvre constitution vieillie dont chacune des virgules a été interprétée par les tribunaux?), qui ne servira pas à grand chose si l'on en croit ceux-là mêmes qui le réclament, puisqu'ils crient sur tous les toits provinciaux que le document sera considérablement modifié, et qui sera continuellement traîné en cour par ceux qui voudront l'amender unilatéralement.

Il y a, à Londres, un musée de cire célèbre, le musée Tussaud. On pourrait y entreposer la constitution canadienne (sa partie écrite, en tout cas, mieux connue sous le nom d'Acte de l'Amérique du Nord britannique), en attendant que les Canadiens se battissent, s'ils le peuvent, un pays qui sera autre chose que l'Amérique du Nord britannique. Et quand le Canada aura une constitution canadienne, un chef d'État canadien, un hymne national canadien, il sera toujours temps de rapatrier l'ancienne constitution et de l'exposer au Musée de cire de Montréal.

LETRES AU DEVOIR

En faveur d'un fonds minier

(Lettre adressée à M. Yves Bérubé Ministre des Ressources)

À l'occasion de leur réunion, tenue à Mont-Laurier, les 28 et 29 mai, les membres de l'Inter-Ouest comprenant les Éveques catholiques des diocèses de Hull, Mont-Laurier, Amos, Rouyn-Noranda, et de leurs principaux collaborateurs, ont pris connaissance des revendications contenues dans le récent mémoire en relation avec la création d'un «Fonds minier».

Nous sommes convaincus que les propositions de ce document répondent à des exigences minimales de justice et d'équité de l'économie de nos régions.

Par ailleurs, le document apparaît inacceptable, que le statut et la carrière du travailleur minier québécois ne soit pas reconnu actuellement.

Quant aux autres aspects des revendications du «Fonds minier», elles nous apparaissent légitimes et correspondre à des réalités sociologiques importantes, comme les fermetures de mines, l'impuissance des comités de reclassement, les démenagements, les prestations supplémentaires de chômage, les pertes sur la vente de propriétés, etc.

Nous croyons, pour notre part, que la situation actuelle du travailleur minier du Nord-Ouest québécois «réclame une action gouvernementale concrète des maintenant».

Nous espérons qu'il vous sera possible, dans les plus brefs délais, de donner suite à ce qui nous apparaît être une étape importante dans la reconnaissance de la dignité de personnes humaines qui ont le droit de revendiquer une certaine sécurité d'emploi, la reconnaissance officielle de leur compétence et de leurs états de service.

André CHALIFOUX, prêtre
Secrétaire de l'Inter-Ouest
Mont-Laurier, 29 mai.

Comment enrayer la piraterie

Travaillant dans le domaine audio-visuel depuis près de sept ans, je constate que la question des droits d'auteurs en ce domaine reste entière et que la diffusion de ces documents est assez marginale comparativement aux documents imprimés. Les raisons sont multiples: coût élevé d'achat des documents, fragilité du support, consultation difficile, libération des droits d'auteurs, etc.

Les 14 cégeps poursuivis par la SADA Société pour l'avancement des droits en audio-visuel, (LE DEVOIR, 29 mai 1980) voulant démocratiser le droit à l'information, sont devant des poursuites importantes et les amendes possiblement encourues sont de près du million de dollars. Mais les maisons de production québécoises, ayant un marché très limité pour la diffusion de leurs documents, étaient en droit de réagir devant l'abus fait par les cégeps.

Le réseau scolaire québécois disposait de deux millions pour l'année 1978-79 pour l'achat de documents audio-visuels, tandis que l'Ontario avait 11 millions. La plupart des gens oeuvrant dans le domaine audio-visuel ont hâte que le ministère de l'Éducation du Québec, soucieux de la qualité de l'enseignement, injecte des sommes importantes dans ce secteur de la documentation.

Radio-Canada, Radio-Québec, l'Office national du film, la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel demeurent des châteaux forts de la production de documents pouvant intéresser professeurs, étudiants, chercheurs et tout citoyen à l'affût d'informations sur les problèmes et préoccupations de notre temps.

Nous proposons que Radio-Canada et Radio-Québec diffusent plus d'émissions par le biais de l'Office national du film et de la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel. L'Office national du film diffuse des émissions de Radio-Canada depuis 1977, mais sur une petite échelle. Ces deux sociétés devraient mettre à la disposition du public des salles de visionnement spécialement aménagées à cet effet.

De plus, on pourrait créer une audiovi-

DOCUMENTS

Trois études sont attendues

Extrait du procès-verbal d'une réunion de la Régie des installations olympiques tenue le 26 mai 1980. M. Claude Charron, document portant le titre: Rapport et recommandations du comité de surveillance de l'évolution des coûts de construction du mat.

Le président du Comité, monsieur Michel Kazanovitch, est invité à présenter le dixième rapport du Comité. Les membres prennent note des remarques et commentaires du Comité concernant le problème du renforcement du mat, le dossier de la toiture

mobile et le funiculaire extérieur. Concernant le problème relatif au renforcement du mat, le président de la Régie mentionne qu'un mandat a été donné à la firme d'ingénieurs-conseils Trudeau, Gascon, Lalanette et Associés Inc. afin de compléter, pour le 1er septembre 1980, les études nécessaires en vue d'identifier la solution technique appropriée et que le Conseil d'administration aura une décision à prendre à cette date, quant au parachèvement, en fonction des résultats de ces études et des coûts impliqués par la solution qui sera recommandée. Il souligne que les travaux ne seront pas autori-

sés au-delà du niveau 372 avant que les résultats des études en cours soient connus. Concernant le dossier de la toiture mobile, le président de la Régie mentionne que la note de calcul concernant les charges transmises à la charpente de béton devrait être fournie à SODARTEC, la firme de contrôle agréée par les assureurs, avant le 15 juin 1980. Quant au mode d'assemblage de la toile par crapauds, le président de la Régie mentionne que les résultats des essais en laboratoire ont été demandés à Sepa Levage S.A. et que celle-ci a fait défaut de les fournir à date. Il ajoute que les paiements à

cette firme sont bloqués depuis novembre 1979 pour cette raison et qu'aucun paiement ne sera fait à cette firme jusqu'à ce que les résultats demandés aient été obtenus. Enfin, relativement au funiculaire extérieur, le président de la Régie mentionne que les démarches auprès d'entreprises québécoises se poursuivent et que les rencontres qui ont déjà eu lieu à date, avec certaines firmes, ont donné des résultats très encourageants. Il apparaît possible, en effet, à l'issue de ces rencontres, d'envisager une ingénierie québécoise pour l'ensemble du projet et le président de la Régie mentionne que les efforts sont actuellement déployés en ce sens. Les membres remercient le président du Comité, monsieur Michel Kazanovitch, et ce dernier quitte l'assemblée.

Rectificatif

Deux lignes ayant sauté à la fin de l'article de notre collaborateur Gérard Bergeron, «Survivances et futures» (le 2 juin), nous reproduisons la conclusion de cet article, pour en rétablir le sens.

«Il ne s'agit pas de rendre la vie supportable au premier ministre du Canada comme maître-d'oeuvre de cette gigantesque entreprise, non plus que d'empêcher l'isolement qui pourrait devenir catastrophique au Québec dans les circonstances. Il faut concevoir des réseaux intermédiaires moins spécialisés et clandestins que les commissions de fonctionnaires et plus souples et moins cassants que les conférences constitutionnelles à onze premiers ministres. L'aspect spectaculaire de ce fédéralisme-spectacle - de télévision est contre-indiqué plus que jamais à l'heure actuelle. On ne peut faire en même temps un travail constituant efficace et une pré-campagne électorale, les yeux braqués sur le rating...»

MEMOIRAGE

Retrouver le sel de la vie

par Fernand Séguin

Recevant le 30 mai à l'Université de Montréal un doctorat honorifique, M. Fernand Séguin a prononcé une allocution de circonstance dont nous tirons les deux extraits suivants:

J'ai franchi les portes de l'Université de Montréal voici maintenant quarante ans. C'est ici que j'ai éprouvé les joies de la connaissance scientifique avec des hommes tels que George Prêtrefontaine, Léon Lortie, Louis-Paul Dugal, Lucien Piché, tant d'autres encore vivants ou trop tôt disparus. C'est dans ces murs que je me suis exercé à l'enseignement et à la recherche universitaires, au cours de quelques années qui furent les plus lumi-

neuses de ma jeunesse. Les circonstances m'ont éloigné de l'Université de Montréal en 1948 et m'ont amené à poursuivre une carrière de communicateur scientifique dont on a bien voulu dire tout à l'heure qu'elle n'avait pas été vaine. La solennité qui me ramène aujourd'hui en cette enceinte me confronte avec mes années d'apprentissage et rend sensible les liens émotifs qui n'ont cessé de m'unir au dessin universitaire, qui est la dissémination de la culture. (...)

Peut-être devrions-nous appliquer à la culture de ce disant Valéry du déclin des civilisations: «Nous autres, cultures, nous savons désormais que nous sommes vulnérables». La conscience de cette vulnérabilité, qui est une forme d'humilité, devrait faciliter le rapprochement du scientifique et du poète, du géomètre et du penseur. Car, au fond, ils sont

tous, ou devraient l'être, associés à la seule justification valable de la culture, qui est de veiller à la qualité de la vie et au bonheur des hommes.

C'est une façon de dire que nos cultures seront écologiques ou qu'elles ne seront pas. C'est cette préoccupation qui devrait rallier toutes les femmes et tous les hommes de ce temps, pour arrêter avant qu'il ne soit trop tard, l'édification d'une nouvelle tour de babel où nous avons gravi des escaliers parallèles qui nous ont empêché de communiquer, où le vertige des atmosphères raréfiées que nous avons respirées nous a fait confondre le cristal et la fumée.

Ainsi seulement pourrions-nous retrouver le sel de la vie et redonner à la culture, quelle que soient ses sources, ses racines humanistes.

Montréal, 22 mai

François LESAGE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois: \$38,00; trois mois: \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois: \$41,00; trois mois: \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le Canada n'a plus le choix

par
Gérald Beaudoin

Professeur de droit constitutionnel à l'Université d'Ottawa, l'auteur a été membre de la Commission de l'unité canadienne sous la présidence de MM. Pélipin et Robarts.

DONNANT suite à la promesse solennelle qu'il fit durant le débat référendaire, le premier ministre Trudeau relance rapidement la révision constitutionnelle. Fait marquant et nouveau, il a déclaré ne pas vouloir mettre fin aux pourparlers avant que ceux-ci n'aient débouché sur une nouvelle constitution canadienne.

Cette conférence qui s'amorce ne doit pas ressembler aux autres. Le Canada anglophone, même s'il a plusieurs dossiers à mettre à jour, commence à se mettre au diapason, ou presque. M. Trudeau, au soir du référendum, l'a vite senti et a accéléré le pas.

Il est évident que cette conférence comprendra plusieurs phases et qu'entre les rencontres de premiers ministres des comités de fonctionnaires et de ministres, et des comités d'experts, devront oeuvrer d'arrache-pied pour faire avancer le dossier constitutionnel. La révision se veut ambitieuse, tout simplement parce que nous n'avons plus le choix. Le travail à la pièce est dépassé. Les chances de succès sont aussi bonnes, s'il y a un réel désir de vivre ensemble.

Depuis un demi-siècle nous avons multiplié les conférences constitutionnelles sans succès pour ce qui est du rapatriement et de la formule d'amendement.

Entre-temps, des amendements ont été apportés par Londres au chapitre du partage des pouvoirs et par Ottawa et les provinces dans le domaine de leur constitution interne. C'est désespérément trop peu! La mécanique d'élaboration d'une constitution nouvelle accuse un retard.

Le rapatriement demeure un symbole important dont la technique au fond est aisée. Mais il serait mal indiquée de l'isoler de la formule d'amendement. Cette dernière à son tour est vitale mais elle est maintenant reliée à une réforme plénière de la Constitution. Dans l'ordre d'impor-

tance, elle vient après le partage des pouvoirs et la réforme des institutions centrales qui, pour Québec et plusieurs provinces, viennent au premier rang.

Grâce au momentum du référendum, un consensus se dessine que la constitution actuelle doit céder sa place à une autre si l'on veut que le Québec demeure dans la fédération. Québec n'est plus seul à rejeter le statu quo constitutionnel.

Les onze premiers ministres devraient prendre l'engagement préliminaire que la Conférence devra durer tant que l'objectif n'aura pas été atteint. Il s'agirait là d'un protocole d'entente. M. René Lévesque se trouve dans une position difficile mais il peut se replier sur la constante des revendications du Québec que l'esprit des Rapports B.B. et Pélipin.

Le référendum a donc fait avancer le débat. Nous en sommes à la minute de vérité. On n'ignore pas les divergences entre les provinces et Ottawa non plus qu'entre les provinces. Mais il y a aussi des convergences!

Le Québec aura des alliés naturels dans plusieurs domaines, alors que dans d'autres il sera plus ou moins isolé.

La spécificité du Québec doit être assise sur ses besoins propres et non sur des privilèges. C'est là le moyen pour Québec de plaider avec succès pour une certaine asymétrie dans quelques secteurs du fédéralisme, asymétrie qui peut être de fait grâce à la délégation législative prônée par quelques rapports d'enquête. On sait qu'une certaine asymétrie existe dans la constitution actuelle et se retrouve dans d'autres fédérations. C'est une question de degré!

L'enrichissement des droits fondamentaux classiques semble de plus en plus accepté.

Il faudra que le Canada anglais fasse un effort pour triompher de sa crainte des textes. Il en faut bien un minimum dans

une fédération hétérogène comme la nôtre. Pour le Québec et les minorités, par exemple, les garanties constitutionnelles sont essentielles.

L'enrichissement des droits linguistiques ne causera probablement aucune difficulté dans l'ordre fédéral de gouvernement. Pour ce qui est de l'ordre provincial de gouvernement, le problème est plutôt complexe mais on pourrait peut-être s'entendre sur un enrichissement minimum: langue judiciaire, langue législative. Les francophones hors Québec et les anglophones au Québec ont une dimension canadienne et il faut enrichir ce principe. Il faut rétablir un point d'équilibre rompu au cours de notre histoire et qui fut si néfaste pour les autres hors Québec. Il y a bien des demeures possibles dans la maison fédérale. Bien sûr, il existe des pouvoirs essentiels au centre et dans les régions et pour le Québec. Mais tout le reste est négociable. Le partage doit être fonctionnel et il doit aussi faire la part de l'histoire: c'est le cas dans toutes les fédérations. La constitution est un vêtement sur mesure. Il ne nous revient pas de nous adapter à elle mais c'est à elle à répondre à nos besoins.

Le principe du dualisme mis en lumière par la Commission Laurendeau-Dunton, la Commission Pélipin-Robarts et le livre beige doit se refléter dans le cadre constitutionnel canadien de demain. Les rapports qui ont été écrits depuis dix ans doivent être mis à contribution.

Souverainistes et fédéralistes devront apprendre à discuter et à vivre ensemble. Il pourra même exister une tension salutaire entre ces deux groupes. En 1864 il y avait déjà une école ou un embryon d'école souverainiste incarnée par Antoine-Aimé Dorion qui voulait une véritable Confédération par opposition à une fédération. George-Etienne Cartier dirait beaucoup de John A. Macdonald sur la

forme de l'État à créer. Le premier se battit sans relâche pour la formule fédérale et en fut le principal architecte; le second favorisa longtemps l'union législative et n'y renonça qu'à contre-cœur après avoir imprégné notre loi fondamentale de dispositions centralistes dans certains secteurs.

Si les pourparlers en viennent à piétiner il faudra alors penser à la convocation d'une Constituante. Elle a porté fruits ailleurs! Il ne faut pas craindre de se pencher sur des mécanismes innovateurs d'élaboration de constitution nouvelle. La Constituante (ou encore une conférence élargie) pourrait se révéler nécessaire pour mettre au point le partage des pouvoirs. Mais sa composition sera difficile à imaginer. A ce stade-ci, elle ne s'impose pas.

Une constitution nouvelle est nécessaire, faut-il le rappeler. Celle qui nous régit est une loi d'un Parlement qui est devenu étranger; elle n'est libellée qu'en anglais; elle comporte des lacunes et des silences dans certaines de ses dimensions; certains articles sont maintenant désuets, d'autres sont à clarifier, d'autres à modifier ou encore à écarter; il faut enfin trouver une formule générale d'amendement et terminer le tout par l'indépendance formelle c'est-à-dire par le rapatriement de notre Constitution actuelle, rapatriement qui peut coïncider avec l'adoption et l'édit chez nous d'une Constitution nouvelle. Cette nouvelle Constitution pourra être ratifiée par un référendum canadien, qui recueillirait une majorité à l'Est, au Québec, en Ontario et dans l'Ouest.

Il faudra, lors de la révision constitutionnelle qui se met en marche, trouver unanimement et le plus tôt possible la règle de la non-unanimité. Je pense ici au vote par blocs. Et dans ce qui fait la spécificité du Québec il faudra obtenir le concours des deux blocs linguistiques et culturels. Ceci pourrait faire partie d'un protocole d'entente préliminaire.

L'échec des rencontres à venir n'a pas été tracé non plus que les priorités. Jusqu'en 1977, M. Trudeau mettait au premier rang, dans l'ordre, le rapatriement, la formule d'amendement, l'enrichissement des droits fondamentaux et des droits linguistiques. Les provinces

au contraire voulaient agrandir leur sphère législative avant de dire oui au rapatriement et à la formule d'amendement. D'où l'impasse d'octobre 1976.

Dans *Le temps d'agir*, en 1978, M. Trudeau mit aux premiers rangs: rapatriement, formule d'amendement, enrichissement des droits, réforme des institutions centrales et, au second rang dans le temps, le partage des pouvoirs. Plusieurs croyaient que les institutions centrales pouvaient être modifiées par le Parlement central seul. Mais voilà que la Cour suprême, dans une décision du 20 décembre 1979, déclare que le Parlement central ne peut unilatéralement modifier en profondeur les structures du Sénat. De plus, la Cour suprême réfère à la cause de l'aéronautique où le Conseil privé a parlé du compromis de 1867 entre les provinces.

Dans le domaine des droits fondamentaux et des droits linguistiques, le Parlement central ne peut bien sûr lier les provinces. Il peut se lier lui-même par une simple loi passée sous l'empire de l'article 91.1; mais il peut aussi se dégager par une simple loi. C'est un minichassement, et, sur le plan fédéral seulement. Un véritable enrichissement requiert un amendement du Parlement de Londres aussi longtemps que notre Constitution n'est pas rapatriée.

Le partage des pouvoirs, lui non plus, ne peut être modifié que par Londres sur l'Adresse des deux Chambres fédérales et après consultation des provinces selon la convention constitutionnelle qu'on a appliquée en 1940, en 1951, en 1964.

Peut-on rapatrier la Constitution sans trouver au préalable une formule d'amendement? Ce serait bien sûr chose possible. Sur l'Adresse des deux Chambres fédérales, ainsi que le veut la convention depuis 1895 à tout le moins, le Parlement de Westminster peut passer une loi où il abdiquerait tout pouvoir législatif sur le Canada. L'indépendance formelle serait ainsi accomplie. Un demi-siècle après l'indépendance, ce n'est pas trop tôt! Mais si cette loi ne comprend pas de formule d'amendement, la Constitution peut demeurer gelée! Il est mieux d'ajouter dans la loi d'abdication ou de transférer qu'aussi longtemps qu'une formule n'est pas trouvée, il faudra l'accord de

l'autorité fédérale et des dix provinces. Mais cette formule comporte encore un certain danger. Les «petites» provinces qui auront goûté de plein droit et non plus seulement «de facto» comme actuellement au droit de veto, ne fussent que quelques temps, consentiront-elles par la suite à s'en départir? On a parlé d'un référendum canadien pour sortir d'une telle impasse si celle-ci durait plus de deux ans. C'est une possibilité parmi d'autres. Il est certain qu'il faudra le plus vite possible renoncer à l'unanimité pour une majorité qualifiée ou par un accord par blocs (quatre ou cinq) comme il en est question depuis 1968.

L'idéal serait donc de rapatrier avec une formule d'amendement. Le rapatriement et la formule d'amendement seront-ils une préalable? Les provinces diront-elles oui à ces deux préalables et négocieront-elles plus tard, chez nous, les amendements de fond: partage des pouvoirs, droits fondamentaux et linguistiques, institutions centrales? Québec, depuis 1964, et les autres provinces en 1976, s'y sont objectées. Si on acceptait de procéder en deux temps, il faudrait s'assurer que la révision continuerait après le rapatriement.

La révision forme un tout, même si elle se fait en phases successives et par secteurs définis. Tout est inter-relié. En effet, le partage des pouvoirs, son interprétation par la Cour suprême et son mode d'amendement forme une trinité qui ne doit pas faire mystère. Le degré de décentralisation dans certains secteurs varie selon que les régions sont ou ne sont pas présentes à la Chambre haute et, pour le Québec, selon qu'un comité dualiste existe ou n'existe pas à la Chambre haute. Le dualisme à la Cour suprême est important; que l'on songe ici au rôle d'arbitre constitutionnel dévolu à une Cour sur l'espace d'un siècle; rôle encore beaucoup plus grand si les droits fondamentaux et les droits linguistiques sont enrichis. Le partage des pouvoirs doit reposer sur les besoins et les données historiques. Les pouvoirs unilatéraux fédéraux doivent être exceptionnels et limités. Les deux cadres de gouvernement doivent être égaux dans leur sphère. La Constitution doit refléter l'équilibre et l'harmonie.

Le «monstre milliardaire» doit être couvert

par
Claude Charron
ministre responsable de la RIO

Le gouvernement du Québec a décidé de n'autoriser la RIO à poursuivre son mandat de parachèvement que pour deux étages supplémentaires seulement, en suspendant sa décision de poursuivre ou d'arrêter le projet à des études supplémentaires que celle-ci doit lui fournir à l'automne sur le renforcement sécuritaire de la base du mât et sur le déploiement de la toiture mobile. Les problèmes soulevés par le comité de surveillance et reconnus par la RIO, s'ils ne sont pas insolubles, sont suffisamment graves pour qu'une réponse — que je m'engage à rendre publique dès qu'elle me sera remise — soit fournie.

Le problème est dramatiquement simple: des doutes sérieux existent quant à la capacité de la base même du mât coulée dans la ruée pré-olympique de supporter le poids que la construction des autres étages prévus à ceux dont nous avons autorisé et autorisons aujourd'hui la construction se trouvera à lui faire porter. En plus, aucune solution de renforcement qui soit totalement fiable n'a jusqu'à ce jour été trouvée.

Le besoin de renforcement de la base du mât n'est pas une surprise, ni une récente découverte. Préalablement à la décision gouvernementale de couvrir le stade selon le concept original, la Régie des Installations Olympiques nous en avait saisi. Ce besoin est, dans un sens, «naturel» dû au fluage normal du béton qui s'opère dès qu'une construction est arrêtée, ne serait-ce que six mois, comme ce fut le cas pour la tenue des Jeux. Il s'agit là d'un phénomène régulier en construction: la partie basse du mât a continué de se déformer sous l'effet de son poids propre et il en résulte une redistribution des contraintes qui nécessite une révision du calcul à la reprise de la construction. La Régie des Installations Olympiques avait prévu un budget de \$500,000 à l'intérieur du budget de 65 millions accepté par le Conseil du trésor le 1er mai 1979.

Il y avait une autre raison, celle-là plus commune à cette construction élevée en catastrophe avant juillet 1976. Selon le rapport au directeur de la construction fait par M. Jacques Proulx (ingénieur en structure) et que le destinataire a déposé au conseil d'administration de la RIO, c'est dès le mois de mars 1976, donc au plus fort de la ruée olympique, que les ingénieurs en structure avisaient la Régie que la précontrainte effective dans le voile avant du mât et dans les voiles latéraux était inférieure à celle prévue et que le déficit était de 22% pour le voile avant et de 18% pour les voiles latéraux. Cette perte de précontrainte était attribuée, selon les ingénieurs de l'époque, à l'utilisation d'une gaine à paroi trop mince, à la façon dont les gaines avaient été mises en place, aux déviations des gaines causées par les arrêts fréquents de bétonnage et à la qualité générale d'exécution de l'ouvrage. La base du mât connaissait donc sa part du désordre que confirme le rapport Malouf, aux pages 257 à 260 du tome 2, quand il décrit «le non-alignement des gaines d'un vousseur à l'autre pouvant produire des écarts allant jusqu'à dix pouces (et qui obligeait) alors de forer dans le béton pour recréer le passage d'une gaine à l'autre».

La Régie n'estima jamais jusqu'à ces jours derniers ce problème comme insurmontable mais bien plutôt comme une autre partie de l'héritage d'une construction érigée d'une manière irresponsable et dont l'indét n'a d'égal que le coût de réalisation. Elle s'attela à la tâche dans ce cas-là comme dans d'autres, de trouver une solution à ce problème à l'intérieur de l'enveloppe que le gouvernement lui avait octroyée et n'en évoqua jamais auprès du gouvernement le caractère in-

conditionnellement nécessaire au reste de la construction avant que les solutions trouvées ne se révèlent insuffisantes et incertaines comme c'est encore le cas aujourd'hui.

J'avais annoncé à l'Assemblée nationale le 11 avril 1979 que pour faciliter le travail du comité de surveillance nous avions «une stratégie qui nous permettra de suivre l'évolution des coûts, nous ne croyons pas et ne décidons pas de la construction d'un seul coup, nous y allons par étape faisant en cela la vérification à chaque moment. Nous avons pour l'instant trois phases prévues qui vont se diviser dans la réalisation concrète du chantier mais qui nous permettent de suivre à la trace l'évolution du dossier... ce n'est qu'après un contrôle sévère des

coûts et des opérations du déroulement de la construction sur le chantier que nous entreprendrons... une deuxième phase, celle de neuf étages supplémentaires aux cinq déjà construits, qui constituait la phase un du parachèvement à cause de leur unité dans l'utilisation prévue par les universités du Québec et de Concordia.»

Pendant donc que les ingénieurs revisaient les plans de cette phase un et se préparaient à faire une étude globale du mât, partie construite et partie à construire, ils ont soumis trois rapports, 25 avril 1979, 17 mai 1979 et 29 mai 1979, dans lesquels ils recommandaient trois mesures de renforcement du voile avant.

La première mesure consistait à épaissir le voile avant du mât au-dessus du niveau 237 en montant la nouvelle structure des cinq étages aujourd'hui construits. Ces travaux ont été réalisés pendant la construction de la phase I et ont utilisé quelque \$180,000 des \$500,000 prévus. La deuxième mesure consistait à mettre en place des câbles en V entre les niveaux

306 et 208 pour «pincer le mât». La direction de la construction respecta cette recommandation en mettant en place les gaines nécessaires au passage de ces câbles autant dans la nouvelle construction que dans les étages d'avant 1976, mais les câbles n'ont pas été posés. La raison est simple: la Régie a douté et doute encore des hypothèses employées dans les calculs faits pour recommander ces mesures. Car la troisième mesure, elle, était encore plus importante: elle consistait à tendre un ou plusieurs gros câbles à l'horizontale qui devaient fournir une compression de 7,000 tonnes. La sécurité de la structure étant en cause, la Régie n'hésita pas à en demander les plans, ce qu'elle obtint le 6 mars 1980, et les crédits, ce que le conseil du Trésor lui octroya en supplément de 65 millions par l'arrêté #125675, en date du 9 avril 1980, le coût évalué d'un million et demi dépassant largement le \$500,000 original. Mais la direction de la construction et la RIO décidèrent d'autoriser le bureau TGL à analyser la sous-structure du bas et à étudier toutes les hypothèses prises en considération dans les calculs antérieurs.

Les ingénieurs avisèrent d'abord la Régie le 11 avril 1980 que la construction du mât pouvait se poursuivre jusqu'au parachèvement du niveau 411 avant qu'un renforcement soit nécessaire. De plus, ils avisèrent que les câbles en V (la deuxième mesure) n'étaient pas nécessaires avant le parachèvement du niveau 385.

Le rapport sur l'étude globale fut émis le 6 mai 1980. Non seulement ce rapport confirme-t-il un manque de compression dans le voile avant, mais précise que les mesures de renforcement tel le méga-cable doit être d'une capacité de 23,000 tonnes. Or, il est évident qu'un tel câble ne peut être réalisé à l'endroit prévu auquel s'ajouteraient d'autres unités moins puissantes sur les voiles transversales. De plus, ce rapport suggérerait d'autres solutions, soit l'ajout d'un appui sous le voile avant et l'acceptation d'un certain taux de fissuration à certains points de la structure.

Les ingénieurs, les représentants de Sodartec (firme de contrôle pour les assureurs) et ceux de la Régie se réunirent les 22 et 23 mai 1980 pour évaluer la réalisation de ces solutions. Avant d'obtenir les plans d'exécution de la solution au problème, il est prévu un délai de six mois. Toutefois, selon le programme soumis par les ingénieurs la solution serait identifiée et confirmée dans trois mois. Ce qui amena la Régie à prendre sa décision et le gouvernement, la sienne: rien au-delà des deux premiers étages de la phase II dont l'utilisation sera associée à celle prévue aux étages inférieurs ne sera poursuivi à moins que ces études soient formelles quant à la faisabilité et à la sécurité.

D'autres études devront d'ailleurs être complétées et deviennent tout autant nécessaires à la poursuite du parachèvement. Ce sont celles qui ont fait à la toiture mobile, comme l'époque le rapport du comité de surveillance. La firme Sepa Levage est tenue de fournir la toile prête à être posée, avec un mode d'attache qui soit reconnue par la firme d'assurance. Il est évident que le gouvernement n'autorisera la poursuite des travaux au-delà des 2 étages à construire pendant l'été, c'est-à-dire la fin de la Phase II et la Phase III que si les modalités de cette toile, son ancrage et sa niche se sont réglés à la satisfaction des assureurs, même si entre-temps le problème de la base du mât avait reçu sa solution.

Malgré qu'elle doive supporter une nouvelle période d'incertitude qui ne pourra être levée qu'au moment où elle possèdera toutes les informations techniques, il y a lieu de laisser la RIO poursuivre son mandat de parachèvement pour 2 étages supplémentaires (au coût de 1 million de dollars) parce que tout nouvel arrêt le ralentirait et prolongerait les travaux reproduisant une nouvelle fois le phénomène du fluage et rendrait probablement le problème du voile avant du

mât encore plus difficile à solutionner.

Ces deux étages complèteront la réalisation d'une des recommandations du Comité Marsan qui furent le mieux reçues, celle de localiser dans les étages inférieurs du mât, précisément ceux qui sont en voie d'achèvement, les services d'éducation physique et les équipements sportifs des Universités du Québec à Montréal et Concordia. Depuis lors, s'est rajouté à cette liste le Cégep Dawson. Le coût d'aménagement des services d'éducation physique des UQAM et Concordia, s'ils sont logés ailleurs qu'au Parc olympique, aurait nécessité un investissement de \$13.5 millions 1975 (chiffre disponible selon les normes établies par la Direction générale de l'enseignement supérieur). Si l'on actualise les chiffres pour la population étudiante 1980, on arrive à un investissement d'environ \$18.2 millions. Ce qui explique sans doute l'enthousiasme que les administrations de ces institutions m'ont personnellement manifesté lorsqu'elles ont été consultées au sujet de cette recommandation, à laquelle nous avons pu donner suite avec les huit millions qu'ont coûté les 5 étages construits.

Si nous avions su qu'un an après la reprise de la construction nous serions face à des problèmes aussi fondamentaux et qui m'ont amené à agir de la manière que je vous ai décrite au tout début, ma recommandation au conseil d'endosser l'opinion majoritaire du Comité Marsan et l'opinion majoritaire de la RIO aurait pu être très différente.

Les chiffres que l'on m'a fourni à ce moment ne faisaient pas état, ni ne laissaient prévoir de problème de cette gravité: rien ne m'a indiqué que la prévision et la confiance dans la capacité de nos professionnels à résoudre ce problème était excessivement optimiste et encore aujourd'hui j'espère, comme bien d'autres, que des solutions fiables soient trouvées.

Car je dois avouer que, même aujourd'hui, au cœur de ce dossier empoisonné, même au milieu d'une honte nationale dont les vrais responsables ne paient même pas le début d'une angoisse, je demeure convaincu que ce stade bâci

par des marchands d'illusions et les faillibles qui avaient pour mission de les surveiller mais qui empochaient plutôt les pots de vins dans leur caisse, cet édifice «d'une extrême complexité tant au point de vue du design que celui de la construction et dont le choix n'a reposé que sur des considérations d'esthétique et de grandeur» (Malouf, tome I, Page 36), ce monstre milliardaire doit être couverts si on veut qu'il dure au moins le temps que le Québec mettra à le payer et que le concept original, s'il est faisable, est celui qui comporte encore le moins d'impondérable et revêt un caractère moins hypothétique.

LE
MAGAZINE
POUR LA LIBERTÉ,
LA LIBRE ENTREPRISE
ET L'INFORMATION
DIFFÉRENTE

Le no 5 (juin) de
LIBRE magazine
vient d'arriver en kiosque
et en librairie. Vous y
trouverez, entre autres
inédits:

un article sur
l'absence de
la philosophie libérale
au cégep;

une interview
exclusive avec
Guy Sanche,
alias Bobino;

LOUIS PAUWELS
(en primeur au Québec)
sur le marxisme et
les droits de l'homme;

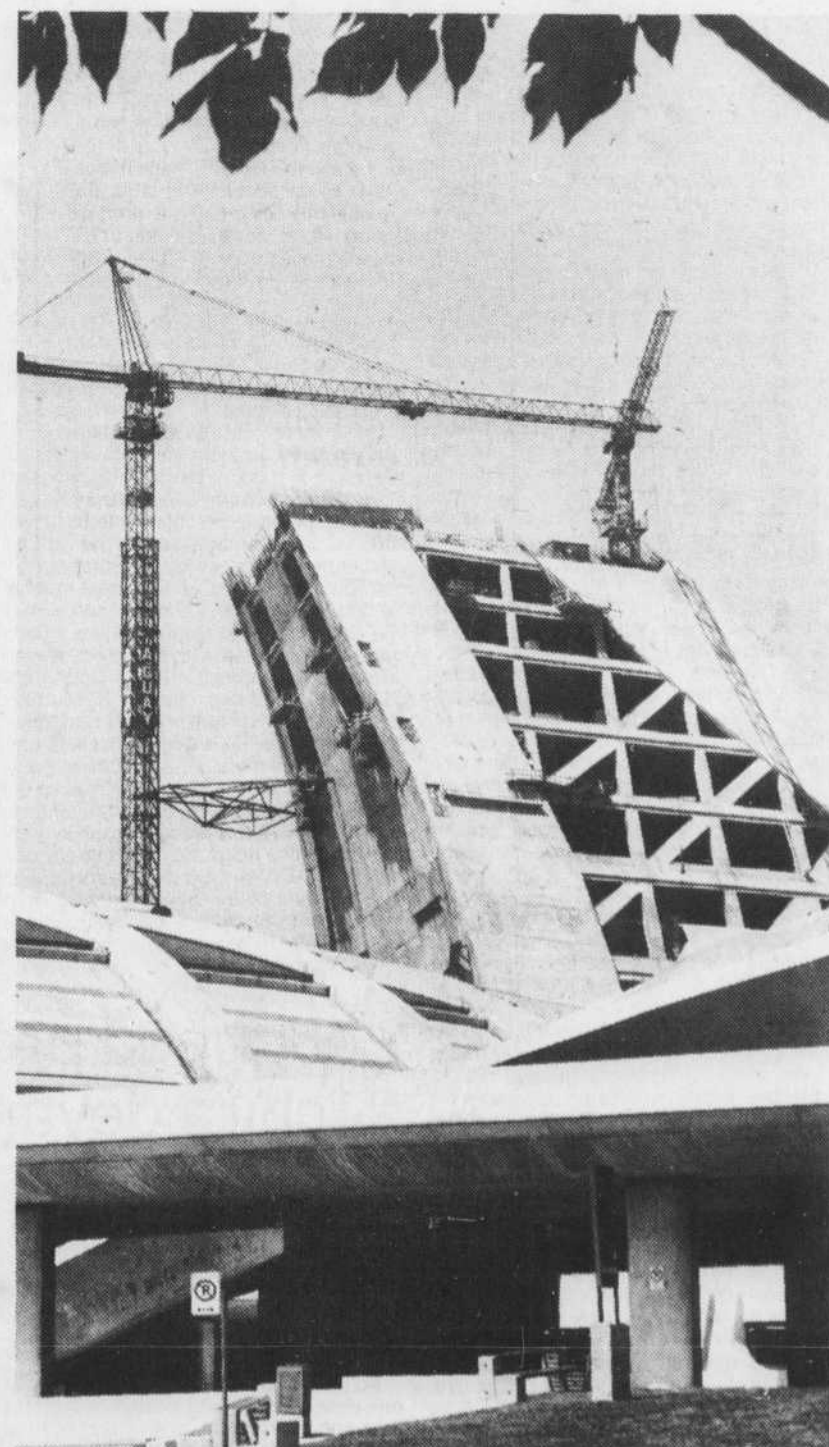
LÉON COURVILLE
(professeur aux H.E.C.)
sur l'interventionnisme
gouvernemental au
Québec;

DONALD REDEKOP,
qui fait
l'éloge des évadés
fiscaux;

et d'autres choses que
vous ne trouverez
nulle part ailleurs.

Libre-Magazine:
pour les intellectuels
différents.

C.P. 725, Tour-de-la-Bourse
Montréal HAZ 1J9



En conférence de presse, le ministre responsable de la Régie des installations olympiques, M. Claude Charron, a rendu publique et expliqué vendredi, la «décision gouvernementale quant à la poursuite des travaux de parachèvement du mât du stade olympique». Voici le texte presque intégral de la déclaration écrite qu'il a remise à la presse à cette occasion. Les sous-titres sont du DEVOIR.

Contributions à l'histoire de Longueuil

L'ACTIVITÉ des sociétés d'histoire, patiente et parfois un peu trop discrète, enrichit une communauté car elle lui apporte la mesure de son enracinement et contribue à son identité.

Plusieurs d'entre elles, depuis dix ans, ont pu se faire connaître à l'occasion de campagnes pour la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine. Elles n'ont pas hésité à faire obstacle à des initiatives mal inspirées des pouvoirs publics en s'appuyant sur leurs ressources propres: fonds d'archives locales constitués au cours des ans de l'apport de membres actifs en recherche. C'est précisément là que situent leur richesse et leur force.

Deux sociétés d'histoire oeuvrant dans le même milieu, la Société d'histoire de Longueuil et la Société historique du Marigot, serviront d'exemple à notre propos. La seconde est née d'un litige avec la première, il y a quelques années. Toutes deux n'hésitent pas à assiéger l'administration municipale lorsque le patrimoine et l'histoire sont en cause, ce qui a pu faire dire au maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, au moment où il signait un protocole d'entente avec le ministère des Affaires culturelles, que sa ville pouvait revendiquer la distinction d'abriter deux sociétés d'histoire actives.

En d'autres mots, à Longueuil, l'administration municipale, pas plus que le ministère des Affaires culturelles, ne peuvent négliger le patrimoine longueuillois sans risquer le feu croisé de ces deux institutions locales.

La Société d'histoire de Longueuil vient de publier le volumineux rapport de recherche de l'un de ses

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



membres, M. Louis Lemoine, sur le château de Longueuil. Les conclusions de ces travaux, entrepris depuis deux ans, devraient éclairer l'administration municipale dans la préparation de ses règlements de zonage et l'inciter à prévoir des fouilles archéologiques aux endroits où, selon les cartes anciennes, se trouveraient les fondations de cette vaste construction.

De l'étude des documents, M. Lemoine conclut que le château ou le fort de Longueuil s'apparente plus à une demeure seigneuriale fortifiée, semblable à celles que l'on pouvait trouver à la fin du Moyen-Âge en Europe. Construit en pierre sur un plan carré avec bastions à chaque extrémité, le château de Longueuil pouvait repousser les attaques des Iroquois. Mais n'aurait pu constituer une fortification militaire résistante au tir d'artillerie. Avec ses nombreuses ouvertures, l'ouvrage ne paraît pas conçu à cette fin. Il a été construit entre 1695 et 1698, juste avant l'accession à la noblesse de la famille de Charles Le Moyne, fils.

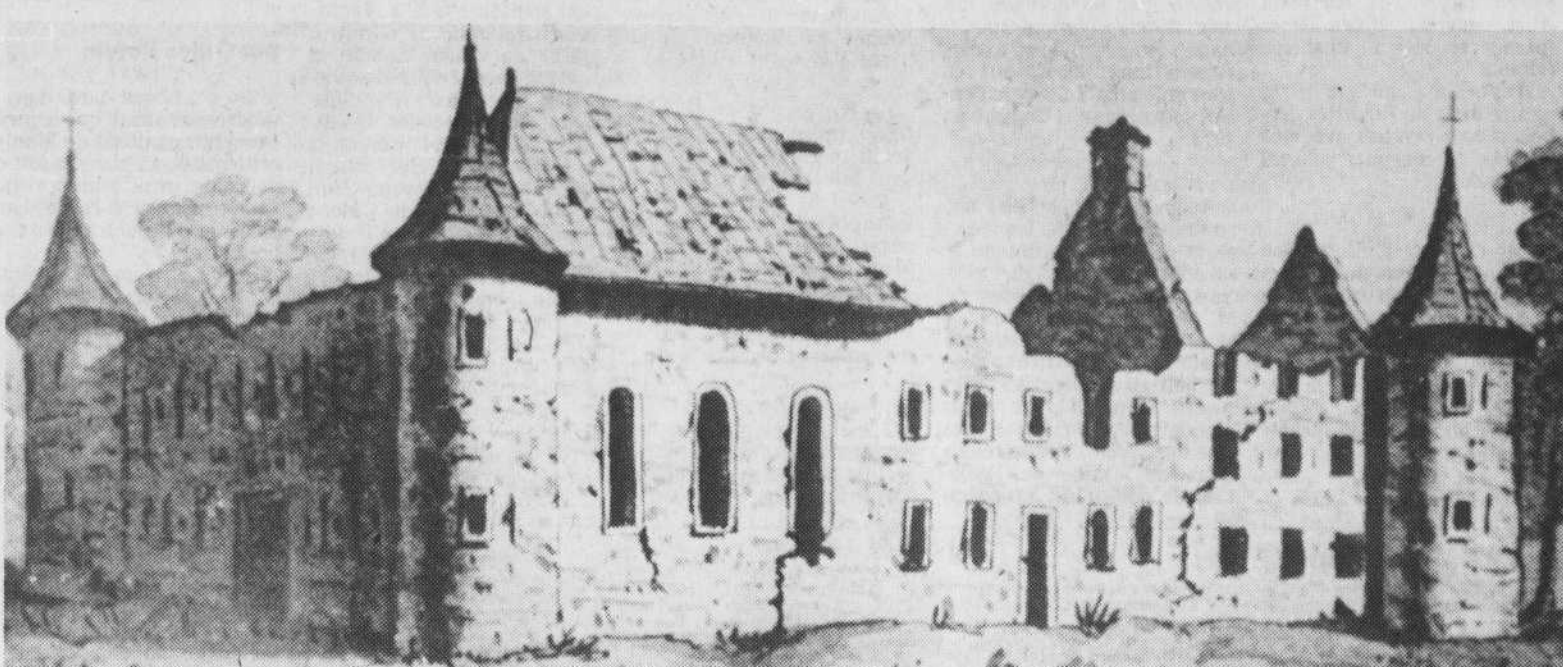
«A qui peut songer un nouveau noble qui n'a pas encore 40 ans, qui, tout comme son père, combat les Iroquois qu'il connaît bien, qui a passé dix ans de sa vie en France à côtoyer des nobles qui ont chacun leur château? Il songe à se

construire une résidence qui servira d'inspiration aux autres seigneurs dans le but de voir à protéger leurs censitaires. Il est clair que Charles Le Moyne trafique un titre de noblesse contre la construction d'un fort» écrit M. Louis Lemoine. Charles Le Moyne fils, né à Montréal en 1656, ayant des états de service militaire remarquables, démontrera à la petite noblesse de la Nouvelle-France qu'en s'acquittant de ses devoirs, elle peut accéder à la reconnaissance du roi de France.

Selon un plan dressé par William Sax, en 1809, peu avant la destruction complète du fort dont une partie du terrain vient d'être concédée à la fabrique de la paroisse Saint-Antoine, la résidence fortifiée pouvait avoir 277 pieds sur 200 pieds. Transposé sur le plan actuel de la ville de Longueuil, avec les repaires établis grâce à de précédentes fouilles archéologiques dans l'assiette du chemin Chambly et ailleurs dans le voisinage, le plan du château de Longueuil permet de penser que, derrière l'immeuble des Ateliers du Vieux-Longueuil, se trouveraient des vestiges intéressants.

Il y aurait donc lieu d'entreprendre des fouilles archéologiques à cet endroit situé au cœur du quartier ancien de Longueuil.

De son côté, la Société historique du Marigot, grâce aux



Cette illustration du château de Longueuil a été réalisée par John Drake vers 1826 en s'inspirant des souvenirs des habitants qui l'avaient vu avant sa destruction.

recherches de l'un de ses membres, Me Lionel Fortin, notaire, a pu jeter la lumière sur une partie de l'histoire de l'administration municipale demeurée jusqu'à ce jour inconnue.

Les historiens avaient indiqué que la première municipalité de la paroisse de Longueuil avait été constituée en 1845. Personne n'avait pu identifier le premier maire et la composition du premier conseil municipal. Un procès-verbal d'élection, retrouvé dans les Archives publiques d'Ottawa, donne le nom de M. Hyppolite Brosseau, cultivateur, au poste de maire. Les conseillers sont MM. Toussaint Fournier dit Préfontaine, Alexis Marcell, André Trudeau, Antoine Vincent, Joseph Williams, Jacques Marcell, Louis David et Augustin Viau dit L'Espérance.

Tous ces noms ne pourraient-ils pas inspirer les personnes chargées d'attribuer des noms aux places publiques et aux rues dans la ville de Longueuil, enrichissant ainsi la toponymie longueuilloise.

Ces contributions à l'histoire de Longueuil ont une grande importance pour cette ville de la région urbaine de Montréal. Précisément parce qu'elle se trouve dans une vaste région urbaine où l'on risque de la confondre et de la perdre dans un agglomérat identifié autrement (ex: Rive-Sud, conurbation montréalaise, banlieue de Montréal, etc.) Longueuil doit affirmer une identité propre en puisant aux sources. A cet égard, les sociétés d'histoire ont déjà beaucoup apporté.

Publications — La Société canadienne d'hypothèques de logement diffuse depuis quelques semaines un excellent ouvrage de conseils pratiques sur la réparation des maisons anciennes. Intitulé «Pour une réfection saine des vieilles maisons», préparé par M. Harold Kalman, cet ouvrage se propose d'aider les propriétaires à conserver la valeur de leur maison en évitant des réfections malheureuses et mal inspirées.

«On constate trop souvent que des propriétaires altèrent le caractère original et unique de leur demeure en procédant à leur réfection. Ces transformations malheureuses ne sont pas nécessaires, d'autant plus qu'elles enlèvent souvent de la valeur à la maison.»

Cet ouvrage, en vente au prix de \$2, n'est pas un guide, ni un manuel de bricolage, ni même un ouvrage technique destiné à la restauration des maisons historiques. Il s'adresse plutôt aux propriétaires de la maison ancienne moyenne que l'on trouve en grande quantité dans toutes les villes. On peut y apprendre pourquoi le revêtement d'aluminium n'est pas toujours indiqué sur une maison victorienne ou pourquoi le jet de sable est à proscrire sur les murs en brique ou en pierre.

La lecture de cet ouvrage fort intéressant devrait inspirer non seulement les propriétaires de maisons anciennes, mais aussi les administrateurs municipaux, les architectes et les entrepreneurs en construction ou en rénovation.

A l'occasion de son centenaire, l'hôpital Notre-Dame de Montréal, avec le concours de ses auxiliaires bénévoles, a

publié un ouvrage abondamment illustré sur l'histoire de cette institution. Fondé par le docteur Emmanuel Persillier Lachapelle, avec le concours des Mesieurs de Saint-Sulpice et des Soeurs Grises, l'hôpital Notre-Dame a commencé modestement en offrant 25 lits aménagés dans l'immeuble de l'ancien hôtel Donegana. Aujourd'hui, l'hôpital compte plus de 1,100 lits dans un vaste complexe situé rue Sherbrooke.

L'album souvenir s'agrémente de quelques caricatures de Girard.

Les éditions Fides viennent de publier en français un guide des promenades à pied

dans la région de Montréal. Rédigé par Betty Guernsey, *Montréal à pied* propose à ses lecteurs dix promenades allant du Vieux-Montréal jusqu'au Sault-au-Récollet en passant par le vieux Lachine et l'ancienne ville de Maisonneuve.

Le guide, publié dans un format de poche, compte 210 pages et est en vente au prix de \$4.95.

Reconnaissance — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, vient de reconnaître à titre de monument historique la maison Chénier de Saint-Denis-sur-le-Richelieu.

Il s'agit d'une maison en

pièce, avec murs pignons en coupe-feu, construite entre 1808 et 1811. Elle tient son nom du curé François Chénier qui en avait entrepris la construction à la fin de sa vie. Il est probable que la maison ait été occupée par les troupes anglaises lors des troubles de 1837-38 d'autant plus que la veuve Lecavalier, sœur du curé et tante de Louis-Joseph Papineau, y habitait.

En plus d'une cheminée centrale, cette maison, située en face de l'église de Saint-Denis, a une charpente exceptionnelle par la grosseur et l'assemblage des pièces. Les planchers sont constitués de poutres collées les unes sur les autres.

Nouveau médicament pour le traitement du cancer du sein

PARIS (AFP) — Un médicament stimulant les défenses naturelles de l'organisme, mieux toléré et moins toxique que la chimiothérapie, semble apporter une amélioration de la survie et de la guérison de cancers du sein.

C'est ce que vient de montrer l'étude de 300 malades traitées depuis sept ans à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (banlieue parisienne) par les Drs Fanny et Jean Lacour. Le produit de synthèse utilisé, le «Poly a Poly U», est expérimenté sur l'animal depuis de nombreuses années avec de bons résultats.

Sur trois-cent femmes, atteintes de cancers de taille et de gravité moyenne, la moitié a reçu le traitement classique (chirurgie et cobaltothérapie) seul. L'autre moitié a reçu en plus du «Poly a Poly U». Ce traitement supplémentaire, peu

astreignant, consiste en six injections intraveineuses à une semaine d'intervalle. Cette substance s'est révélée mieux tolérée et moins toxique que la chimiothérapie.

L'analyse statistique a montré un taux de survie à 5 ans de 82% chez les patientes ayant bénéficié de ce stimulant immunitaire, et de 72% chez celles traitées de façon classique.

Parmi les femmes dont les ganglions étaient déjà atteints par la tumeur, 71% ont évité pendant 5 ans toute rechute et métastases (envahissement d'autres organes par le cancer), contre 47% chez les autres.

Cette substance est préparée par le directeur de recherche à l'Institut de Biologie physicochimique de Paris, Michel Son. Elle n'est pas encore disponible à l'échelon industriel, mais plusieurs firmes s'attachent à sa fabrication.

Boston sans escale? Seule Delta le fait!

Nous vous offrons six vols sans escale vers Boston, entre 7h30 et 19h32. Et vous êtes rendu en seulement 59 minutes! Pour vos réservations, appelez Delta au 337-5520 ou voyez votre agent de voyage. Delta est toujours là.



Détenteur d'un permis du Québec. Horaires sujets à changement sans préavis. Départs de l'aéroport de Dorval.

Peter Jackson présente l'Omnium Canadien

organisé par l'Association Royale de Golf du Canada

Venez voir les grandes vedettes du golf, s'affronter pour la bourse la plus importante du Canada: \$350 000 et le trophée Peter Jackson! Du 16 au 22 juin 1980, au Club de golf Royal Montréal, Île Bizard (Québec).



TOM WATSON:
Cette année, Tom Watson est en quête de son quatrième titre d'affilié comme meilleur golfeur de l'année dans les tournois!

LEE TREVINO:
Trois fois champion de l'Omnium Canadien, Lee Trevino essaiera d'établir un nouveau record avec une quatrième victoire!

BEN CRENSHAW:
Considéré comme le meilleur golfeur sur les verts, Ben Crenshaw a terminé deuxième en 1979 et il cherche à faire mieux!

JOHNNY MILLER:
Absent depuis trois ans du cercle des vainqueurs, Johnny Miller fait un retour remarqué!

Les billets sont disponibles aux magasins Eaton de la région de Montréal.

ARTS ET SPECTACLES

LABORATOIRES

La section québécoise du Festival national de musique vient de choisir ses finalistes qui représenteront le Québec au concours national à Toronto en septembre prochain. Ces artistes sont Yolande Parent (art vocal), Elisabeth Abel (cuivres), Holga Gross (piano) et Martin Chalifour (violin).

Rappelons qu'en 1978, quatre des cinq finalistes québécois sont revenus avec une bourse du concours national canadien.

Le Cinéma d'information politique distribue des films et des vidéos à coût minime en plus de présenter tous les vendredis soirs à 20 h dans sa nouvelle salle de visionnement, au mois de juin, le film intitulé *Sauvages* sur les luttes de libération du peuple d'Erythrée d'Afrique orientale. 1407 d'Iberville (coin Sainte-Catherine), 523-0285.

TÉLÉVISION

CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Orlans
9.30 Animagère
9.45 Une fenêtre dans ma tête
10.00 Passe-Parout Magazine-Express
"Livres pour enfants, avec France L. Huvelin, bibliothécaire. "Tricot", avec Solange Brin.
11.00 Au fil de la semaine
Inv.: André Lachapelle
11.30 Wicke
Dessins animés réalisés par Alois Schart et Josef Gohien.
12.00 Un animal, des animaux
Documentaire écrit et réalisé par Lester Cooper. "Le cochon".
12.30 Les cochettes
13.30 Le Médjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma
"Ceux de 63" (Américain 1973) Drame psychologique réalisé par John Korty, avec James Brolin, Joan Jackson et Cliff Gorman.
16.00 Bobino
17.00 Sol et Gobeliet
17.30 La femme bonnet
18.00 Ce soir
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivies des nouvelles régionales.
18.30 Nouvelles du sport
18.35 Ce soir
19.00 La petite patrie
Téléroman de Claude Jasmin.
19.30 La fine cuisine d'Henri Bernard
20.00 Terre humaine
Téléroman de Mia Ridz-Morisset.
20.30 Télé-sélection
"L'Évadé" (Commissaire Moulou, police judiciaire) (Français 1978) Policier réalisé par Jean Kerchbron, avec Yves Renier, Paul Andréota et Jean Franval.
22.30 Le Médjournal
Nouvelles du sport
23.10 C'est la vie
Feuilleton réalisé par René Lucot. Adaptation et dialogues: Jacques Rémy. D'après l'œuvre d'Honoré de Balzac.
24.20 Copernic
Biographie de la vie de Nicolas Copernic, réalisée par Ewa et Czesław Petelski.
1.20 Le Médjournal.

RADIO-QUÉBEC

12.15 Le dix vous informe
12.30 Les arpentés vers
13.00 Votre amie Suzanne
"L'esthétique", "La coiffure", "Arts et métiers".
14.00 Ciné-Quiz
"Le concierge" (Français 1973) Comédie de mœurs réalisée par Jean Girault, avec Bernard Lecoq, Maureen Kerwin, Jean Caron et Michel Galarburu.
16.00 Alerte dans l'espace
17.00 J'attends de voir
"Si les femmes peuvent voyager seules à l'étranger".
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Ma sorcière bien-aimée
19.00 20.00
20.00 Doris
20.30 Hawaii 5-0
21.00 Un air d'été
Avec Michel Jasmin.
22.30 La quinzaine
23.15 Les nouvelles TVA
23.30 Sports au 10
23.35 La couleur du temps
23.30 Le monde de fer
24.30 Auto-patrouille
1.00 Les incompétibles
2.00 Dernière édition/Fermature.

17.00 Le dix vous informe
17.30 Les arpentés vers
18.00 Votre amie Suzanne
"L'esthétique", "La coiffure", "Arts et métiers".
19.00 Ciné-Quiz
"Le concierge" (Français 1973) Comédie de mœurs réalisée par Jean Girault, avec Bernard Lecoq, Maureen Kerwin, Jean Caron et Michel Galarburu.
21.00 Alerte dans l'espace
22.00 J'attends de voir
"Si les femmes peuvent voyager seules à l'étranger".
23.00 Le 10 vous informe
23.30 Ma sorcière bien-aimée
24.00 20.00
20.00 Doris
20.30 Hawaii 5-0
21.00 Un air d'été
Avec Michel Jasmin.
22.30 La quinzaine
23.15 Les nouvelles TVA
23.30 Sports au 10
23.35 La couleur du temps
23.30 Le monde de fer
24.30 Auto-patrouille
1.00 Les incompétibles
2.00 Dernière édition/Fermature.

CFTM

10.55 Horaire
11.00 Fanfan Déco
11.30 Gronico et Cie
12.00 Entre deux nuages
Thème: les oiseaux.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246)
"Silent scream" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-5313)
"Hollywood knights" 17 h 30, 19 h 20, 21 h 15
ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313)
"Kramer vs Kramer" 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2797) — "Human factor" 20 h 00, 21 h 00
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Taxi girls" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30
"Keep it up" 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 15
BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Cathy, fille soumise" 12 h 30, 15 h 15, 17 h 55, 20 h 35
"Les petites garçons" 13 h 45, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 15
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "The gong show movie" 17 h 00, 19 h 10, 21 h 10
BONAVENTURE II, "All that jazz" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Kramer contre Kramer" 19 h 15, 21 h 15
BROSSARD II, "C'est l'apocalypse" 18 h 10, 20 h 15
BROSSARD III, "Le jour de la fin du monde" 19 h 15, 21 h 20
CHAMPLAIN I, — 1915 est Ste-Catherine (524-1585) — "Kramer contre Kramer" 17 h 00, 19 h 10, 21 h 10
CHAMPLAIN II, "Le jour de la fin du monde" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15
CHATEAU I, — 6956 St-Denis (271-1103) — "La prison du jour" 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45
"Crusade" (royauté autorisée) 14 h 35, 17 h 55, 21 h 15
CHATEAU II, — "Ces adorables victoriniens" 12 h 40, 15 h 10, 17 h 40, 20 h 10
"L'enfer pour Miss Jones" 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40
CINÉMA DE MONTREAL I, 1584 est. Mont-Royal (521-7870) — "Justice pour tous" 13 h 00, 17 h 20, 21 h 35
"L'express de midi" 15 h 10, 19 h 30
CINÉMA DE MONTREAL II, — "Le champion" 12 h 00, 16 h 05, 20 h 15
"Le con-voy" 13 h 50, 18 h 00, 22 h 05
CINÉMA 7e ART, 3180 est. Bélanger (722-3302) — "Jonathan Livingston le goéland" 19 h 30 — "Harold et Maude" 21 h 15
CINÉMA-THÉÂTRE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "Relache"
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (466-7295) — "The long riders" 19 h 00, 21 h 00
COMMODORE, 5786 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Nia" 18 h 50 — "Plaisirs tous" 20 h 35 — "La rage du sexe" 22 h 05
COMPLEXE DESJARDINS I, — Complexe Desjardins (286-3141) — "Canard à l'orange" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Manhattan" 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Le fruit est mûr" 12 h 05, 15 h 10, 18 h 15, 21 h 20
"Camp érotique" 13 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Les bons débarres" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Growing up" (de Heinosuke Gosho, Japon 1955) 20 h 30
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-Des-Neiges (735-5528) — "Silent scream" 19 h 00
CÔTE-DES-NEIGES II, — "The gong show movie" 19 h 15, 21 h 15
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "C'est l'apocalypse" 20 h 00
DAUPHIN I, 2396 est. Beaubien (721-6060) — "L'adolescente" 19 h 30, 21 h 30
DAUPHIN II, — "Gordita" 19 h 20, 21 h 30
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8588) — "Friday 13th" 19 h 05, 21 h 05
DORVAL II, — "Tom Horn" 19 h 00, 21 h 00
DORVAL III, — "The rose" 18 h 30, 21 h 00
DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie

tion au cours de l'année 1981. Ce service sera capté par le câble.

André Hébert anime du lundi au vendredi à 13 h 30 une émission de musique et de détente intitulée *Contrepoint* au FM de Radio-Canada. Dans les dix dernières minutes de l'émission il redécouvre avec les auditeurs de jolis poèmes oubliés qui donnent du piquant à la vie et à l'été.

La Galerie Thème d la folie présente encore jusqu'au 14 juin des batiks, dessins, bijoux, sérigraphies, vêtements, jouets, photographies, tapisseries, etc. inspirés par le thème de la Mer, pour sentir un peu d'embruns, de varech et de bonne brise marine avant les vacances et voguer dans ses fantasmies et rêveries d'été.

Le cinéma ONF (3155 Côte-de-Liesse) présente tous les soirs de la semaine une rétrospective des films du cinéaste italien Bernardo Bertolucci.

12.15 Le dix vous informe
12.30 Les arpentés vers
13.00 Votre amie Suzanne
"L'esthétique", "La coiffure", "Arts et métiers".
14.00 Ciné-Quiz
"Le concierge" (Français 1973) Comédie de mœurs réalisée par Jean Girault, avec Bernard Lecoq, Maureen Kerwin, Jean Caron et Michel Galarburu.
16.00 Alerte dans l'espace
17.00 J'attends de voir
"Si les femmes peuvent voyager seules à l'étranger".
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Ma sorcière bien-aimée
19.00 20.00
20.00 Doris
20.30 Hawaii 5-0
21.00 Un air d'été
Avec Michel Jasmin.
22.30 La quinzaine
23.15 Les nouvelles TVA
23.30 Sports au 10
23.35 La couleur du temps
23.30 Le monde de fer
24.30 Auto-patrouille
1.00 Les incompétibles
2.00 Dernière édition/Fermature.

TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes
10.15 Feuilleton
"Des lauriers pour Lila"
10.30 Société d'aujourd'hui
Des auteurs face à leurs lectrices: Michel de Saint-Pierre, Jean Verduin et Michel Ragon.
11.30 Midi-primé
Inv.: Catherine Lara
12.00 Regard de femme
"La voix humaine". La voix est essentielle dans la vie de l'homme. Il faut donc l'entretenir et la soigner lorsqu'une affection atteint une ou plusieurs cordes vocales.
13.00 Les grands mystères de la musique
Orchestre de chambre de Radio-France. Sous la direction de Bruno Amaducci. Les symphonies #4 et #10 de Beethoven, et l'Orchestre national de France sous la direction de Vittorio Negri. La symphonie #98 de Haydn. La cuisine.
14.00 Thalassa
Des chiffres et des lettres
15.15 Passez donc me voir
15.30 Actualités régionales
17.00 Pour les jeunes
Un enfant parmi tant d'autres: Anne-Marie de la Barbade
17.45 Feuilleton
"Des lauriers pour Lila"
18.00 Société d'aujourd'hui
Les grands voyages. Victoire de Montquieu évoque un récent voyage en Chine. Mme Tomasi raconte sa découverte du Ségui.
19.00 Midi-primé d'été
Inv.: Nicolette
19.30 Regard de femme
"Les bijoux". Les pierres précieuses ont toujours fasciné les femmes mais, emblème du courage, de la virilité et de la constance, elles furent d'abord portées par les rois et les guerriers.
20.30 Les grands mystères de la musique
L'Orchestre de Radio-France sous la direction de Bruno Amaducci. Les chœurs sous la direction de Jean-Paul Krier. Opéra d'Antonio Vivaldi.
21.00 Le nouvel orchestre philharmonique

12.15 Le dix vous informe
12.30 Les arpentés vers
13.00 Votre amie Suzanne
"L'esthétique", "La coiffure", "Arts et métiers".
14.00 Ciné-Quiz
"Le concierge" (Français 1973) Comédie de mœurs réalisée par Jean Girault, avec Bernard Lecoq, Maureen Kerwin, Jean Caron et Michel Galarburu.
16.00 Alerte dans l'espace
17.00 J'attends de voir
"Si les femmes peuvent voyager seules à l'étranger".
18.00 Le 10 vous informe
18.30 Ma sorcière bien-aimée
19.00 20.00
20.00 Doris
20.30 Hawaii 5-0
21.00 Un air d'été
Avec Michel Jasmin.
22.30 La quinzaine
23.15 Les nouvelles TVA
23.30 Sports au 10
23.35 La couleur du temps
23.30 Le monde de fer
24.30 Auto-patrouille
1.00 Les incompétibles
2.00 Dernière édition/Fermature.

SUR SCÈNE

CAFÉ MOÛRIE, 1200 St-Hubert (844-7090)
"L'extraordinaire monde ordinaire" textes de Jacqueline Barrette avec Monique Manzerolle, Jacqueline Payette, Nicole Goyette, Jacques Cloutier. Mise en scène: Bernard Caron. Mar. à ven.: 21 h 00
CAFÉ NOUÛPHÈRE, 816 est. Ontario (524-4911) — "Les brèves" de Bernard Devlin. 21 h 00
CENTAUR, 453, St-François-Xavier (288-8240) — "The Legend of the Blue Bird" créé par Barrie Lee Weiler et Catherine Latta. Mise en scène: Guy Sprung. Mar. à ven.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées sam.: 14 h 00. Mer.: 13 h 00
CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4394) — "Le journal d'un fou" de Gogol. Mise en scène et interprétation: Michel Viel. 20 h 30
"L'Odyssée" comédie écrite et jouée par Daniel Hélin, Renald Lavoie et Marilène Lévesque. Mise en scène: Daniel Turcotte. Jeu à ven.: 24 h 00
SALLE POLLOCK, 555 est. Sherbrooke (392-8224) — "Don Quichotte", violoncelle: Darius Bagli, piano: 20 h 30. Œuvres de Bach, Debussy, Beethoven. Entrée libre.
THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Muscar. P. et P. inc., concert annuel des 64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-00-01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58

Une Brésilienne de 25 ans défie l'escadron de la mort

RIO-DE-JANEIRO (AFP) — La femme dont on a le plus parlé ces dernières semaines au Brésil, ce n'est pas Watusi ni Maria Bethania ni Betti Faria. Elle n'est pas danseuse, ni chanteuse et encore moins actrice. Elle est bonne à tout faire et ne danse qu'au carnaval. Le reste de l'année, elle trime chez sa patronne pour un maigre salaire.

Marli Pereira Soares, 25 ans, Noire, mère de quatre enfants, serait demeurée dans l'anonymat de la foule de ses semblables qui font chaque jour l'harassant voyage entre leur lointaine banlieue et l'appartement bourgeois de Copacabana où d'Ipanema où elles travaillent, si un petit matin d'octobre 1979 elle n'avait juré, sur le cadavre de son jeune frère Paulo, de faire condamner les huit policiers qui l'avaient assassiné de treize coups de revolver après l'avoir enlevé devant elle.

Pour avoir brisé la barrière de la peur et résisté à de multiples pressions, vexations et menaces de mort, Marli est aujourd'hui traitée en héroïne nationale par la presse brésilienne. Les associations féministes, l'ordre des avocats et

les partis d'opposition ont épousé sa cause et la présentent comme un symbole de la lutte des femmes contre une société d'oppression et de violence.

L'aventure de Marli est suivie avec passion. L'enjeu de son combat est de taille. Il ne s'agit ni plus ni moins que de détruire une fois pour toute le mythe de l'escadron de la mort «justicier», soigneusement entretenu depuis des années. Marli est sur le point d'y parvenir.

L'exemple de son courage et de sa ténacité a eu pour effet de délier des langues que la peur paralysait. Grâce à elle, la lumière devrait pouvoir être faite sur l'activité des bandes de policiers, indicateurs de police et crapules de bas étage, qui, depuis des années, rançonnent les populations et assassinent impunément dans la Baixada Fluminense.

Baixada Fluminense: c'est le nom qui désigne l'immense banlieue nord de Rio-de-Janeiro, où s'agglutinent, chaque jour plus nombreuses, les populations misérables qui ont fui la famine du «Nordeste» pour tenter de ramasser

quelques miettes du festin de la «cité merveilleuse». La plus grande partie de ces populations est condamnée au chômage, marginalisée et privée de toute protection. Un membre de l'ordre des avocats brésiliens affirme: «Les droits de l'homme sont foulés au pied tous les jours dans la Baixada Fluminense». Un habitant, plus explicite, précise: «Ici, la vie d'un homme ne vaut pas grand chose».

Marli Soares, menacée de mort, a abandonné sa maison pour résider en divers endroits connus seulement de son avocat et de rares amis. Elle a perdu son emploi faute de pouvoir se rendre au tra-

vail, et elle survit grâce à des collectes organisées par des organisations féministes.

Les résultats qu'elle a obtenus sont apparemment médiocres mais décisifs, dans la mesure où ils ont déclenché un processus judiciaire suivi de très près par la presse et qui commence à faire «boule de neige».

Grâce à l'autorité d'un juge (en l'occurrence une femme), qui n'a pas hésité à menacer certains hauts responsables de la police de poursuites pénales pour manœuvres dilatoires, Marli a pu passer en revue quelque trois cents hommes d'un bataillon de police afin de reconnaître les assassins de

son frère. Jusqu'à présent, un policier et trois malfrats ont été arrêtés, mais Marli affirme que d'autres policiers ne lui ont pas été présentés.

Le plus important, c'est que, encouragés par l'exemple de Marli, d'autres femmes sont venues dénoncer, qui l'assassinat de son mari, qui celui de son frère, qui celui de son père. Actuellement, une dizaine de policiers et indicateurs sont mis en cause et, parmi les meurtres qu'on leur impute, une quinzaine avaient été attribués récemment à la «Main blanche», nom inventé par un journal de Rio en mal de tirage pour désigner l'escadron de la mort «justicier».

Quels sont ces policiers et indicateurs convaincus d'assassinats et étonnés d'être inquiétés aujourd'hui après avoir toujours bénéficié d'une totale impunité?

Grâce aux langues qui se délient, on a appris qu'ils rançonnent les populations, réclament une mensualité de 1.000, 2.000, parfois même 3.000 cruzeiros (1\$ égale 48 cru) pour ne pas user de leur «droit» d'arrêter un jeune garçon arbitrairement et de la maintenir en détention pendant 24 heures, en attendant que l'on vérifie son identité auprès du service central d'identification.

On a pu confirmer aussi

qu'ils vivent de la protection qu'ils accordent à certains commerçants, boulangers, épiciers et surtout à des entreprises de transports urbains et de marchandises.

Mais ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. Personne n'ignore qu'un trafic de ferraille (autrefois dit de voitures volées), d'or de contrebande ou de drogue ne peut se faire sans la complicité, au moins passive, de ces policiers et indicateurs.

A quelques dizaines de kilomètres du centre de Rio, entre Belford Roxo, Nova Iguaçu et Duque de Caxias, c'est un autre Brésil, une autre époque. Le procureur de Nova Iguaçu chargé du cas Marli est copropriétaire, avec un ancien commandant de la police, d'un entrepôt de boissons dont la sécurité est assurée par un tueur notoire. L'ordre des avocats a demandé en vain son remplacement.

Le massacre n'a pas pris fin malgré le combat de Marli. L'activité des «groupes d'extermination» se poursuit au rythme routinier de la vie dans la Baixada Fluminense. Parmi les tout derniers assassinats, on note celui d'un col-

légien de 15 ans, tué d'au moins huit balles de revolver après avoir été enlevé, sans aucun motif apparent, par une demi-douzaine de policiers conduits par un lieutenant. On note aussi celui d'un marchand de chaussures ambulants, mort dans les mêmes conditions que le collègue.

Enfin, rappelant les exécutions systématiques de clochards d'il y a quelques années, une dizaine de personnes ont été «exécutées» à la mi-mai sur un pont de la rivière Iguaçu, près de Nova Iguaçu, et leurs corps jetés à l'eau. Selon un habitant de la région qui fut par hasard témoin du fait à distance, les «condamnés» avaient été amenés à bord d'une camionnette, bâillonnés et ligotés. Jetés à terre, ils furent mitraillés et éventrés avant d'être jetés à l'eau. Jusqu'à présent, six corps ont été retrouvés dans la rivière.

Imperturbablement, un journal à sensation de Rio-de-Janeiro continue de vanter les exploits de «main blanche», le «bourreau chéri» défenseur des honnêtes gens de la classe moyenne.

Le Portugal fête le 4e centenaire de la mort du poète Luis de Camões

LISBONNE (AFP) — Le Portugal fêtera demain le quatrième centenaire de la mort de son grand poète épique, Luis de Camões. Un anniversaire troublé par les divergences entre le premier ministre et le président de la République portugaise. Luis de Camões est un des grands de la littérature mondiale, au même titre que Shakespeare ou Cervantes. Depuis la Révolution d'avril 1974, le 10 juin est considéré comme le «Jour du Portugal et des communautés portugaises». Des festivités officielles ont lieu chaque année, dans une ville différente du pays. Cette année, le choix s'est porté sur la ville de Leiria, 80.000 habitants, située à une centaine de kilomètres au nord de Lisbonne. Les cérémonies seront présidées par le chef de l'Etat, le général Antonio Ramalho Eanes. Mais le premier ministre, M. Francisco sa Carneiro, se fera représenter par le vice-premier ministre Diego Freitas do Amaral. Les festivités, qui devaient être cette année plus importantes que par le passé, ont en fait été réduites au minimum. Les insurmontables divergences entre le gouvernement d'une part, le président de la République et le Conseil de la Révolution d'autre part, ont ainsi entraîné l'annulation d'un congrès qui devait réunir à Lisbonne 2.000 représentants des quelques deux millions de Portugais de la Diaspora: le gouverne-

ment a refusé d'accorder les subventions nécessaires à son organisation. Ce refus répondait au vœu mis par le président de la République à la nomination d'un candidat du gouvernement comme remplaçant, à la présidence du congrès, du lieutenant-colonel Vitor Alves, membre du conseil de la Révolution. L'échec relatif des commémorations du quatrième centenaire de celui qui est considéré comme le symbole même de «l'âme portugaise» est donc le résultat de la «guerrilla politique» qui oppose le chef de l'Etat et les militaires du Conseil de la révolution au gouvernement, de centre-droit, des partis de l'«Alliance démocratique» entre en fonction début janvier. Luis de Ca-

moes, pourtant, est bien loin de ces divisions. Sa vie et son œuvre son encore mal connues. Ses origines aussi: on ne connaît ni la date ni le lieu exacts de sa naissance, et sa vie est pleine de mystère. Il sera né en 1517, 1518 ou même 1524, dans l'Alentejo, dans le sud du Portugal, bien que ses biographes ne s'accordent pas là-dessus. Certains le présentent comme un chrétien convaincu, d'autres comme Juif (par sa mère) et même agnostique. Il aurait perdu l'oeil droit au cours d'un duel à l'épée. Le «mystère» subsiste également sur son œuvre la plus connue, les *Lusiadas*, qui racontent en vers l'histoire du Portugal et notamment son épopée maritime de l'époque des Grandes Découvertes. Le

manuscrit original a disparu, et l'édition la plus ancienne qu'on connaît date de 1597, c'est-à-dire six-sept ans après sa mort. Les *Lusiadas* auraient été écrits en grande partie à Goa, une place forte portugaise aux Indes, où Camões a passé plusieurs années en prison. Aujourd'hui, les nostalgiques du régime salazariste accusent la gauche d'avoir, au lendemain de la Révolution, banni, le poète des écoles au profit de textes «marxistes». De son côté, la gauche reproche à la droite de s'être toujours servie du poète à des fins politiques, en voulant l'identifier au régime fasciste, et en présentant les *Lusiadas* comme un hymne de gloire à «l'expansionisme colonialiste» du régime salazariste.

Hommage à deux microbiologistes

L'Association des microbiologistes du Québec a rendu hommage samedi à deux éminents chercheurs québécois, MM. Edouard Brochu et Armand Frappier.

M. Brochu, un pionnier dans la recherche de la bactériologie laitière et qui dirige l'Institut Rosell de la culture lactique, a été nommé membre émérite de l'Association. M. Frappier, qui dirige l'institut du même nom et qui a mis au point le vaccin BCG,

a été nommé membre honoraire.

Le président de l'Association des microbiologistes qui regroupe quelque 300 chercheurs québécois dans tous les domaines, M. Normand Robichaud, a fait savoir que ces deux hommes avaient reçu ces titres, dans le cadre du congrès annuel de l'Association au cours du week-end, parce que c'est grâce à leur travail, que des jeunes ont pu faire carrière dans le domaine de la microbiologie.

À QUÉBEC



Un grand soleil 204 satellites un monde de services

- 204 chambres climatisées dont 6 suites luxueuses et 27 appartements avec cuisinette. Toutes avec thermostat à contrôle individuel et télécoleur.
- Stationnement gratuit
- Amphithéâtre avec équipement audio-visuel télécommandé. Un concept unique au Québec.
- Salles pour réunions, congrès, banquets.
- Salle à manger de classe. Cuisine Française.
- Piano-bar intime. Danse et chansons tous les soirs.

... et un personnel qui sait vous entourer sans tourner autour de vous.

RÉSERVEZ SANS FRAIS: 800 - 268-8990



Auberge Quality Inn

3115, boul. Laurier, Ste-Foy
Québec G1W 3Z6 Tél.: 418 / 658-5120



Le Collège universitaire de Saint-Boniface

(affilié à l'Université du Manitoba)

invite les candidatures aux postes de:

- Professeur de chimie
Poste régulier
- Professeur de sociologie
Poste de remplacement (1 an)

Niveau d'enseignement: 1er cycle universitaire (B.A.) (B.Ed.)

Qualifications: Doctorat préféré - minimum de Maîtrise

Salaire: Selon la convention collective

Faire parvenir la demande d'emploi accompagnée du Curriculum Vitae ainsi que les noms de 3 références au:

Bureau du Doyen
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

UNIVERSITE SAINTE-ANNE

PROFESSEURS (2 postes)

DOMAINE:
Animation sociale et développement communautaire.

FONCTIONS:
Formation d'intervenants sociaux en milieu francophone hors Québec au Canada.

EXIGENCES:
Doctorat ou diplôme de 2e cycle en sociologie ou psychologie sociale ou dans une discipline connexe.

SALAIRE:
Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTREE EN FONCTION:
18 août 1980

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 juillet 1980, à:

M. Richard Deveau
Centre d'Emploi du Canada
Université Sainte-Anne
Pointe-de-l'Eglise
Nouvelle-Ecosse
BOW 1MO
Téléphone: (902) 769-2114

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

MÉTALLURGIE ÉNERGIE MINES
PRODUITS CHIMIQUES AIR
CONSTRUCTION
INSTALLATIONS
PÂTES ET PAPIER
TRANSPORTS
CONTRÔLE DE QUALITÉ
GÉOTECHNIQUE
AGRO-ALIMENTAIRE
CONCEPTION ET GÉNIE
PROCÉDÉS ÉTUDÉS
GESTION DE PROJETS

L'électricité est-elle votre domaine?

Les besoins suscités par les nombreux et divers projets du Groupe SNC ont créé des postes à combler, notamment pour des

Ingenieurs en électricité
Techniciens en électricité
Dessinateurs en électricité

Les candidats doivent être au niveau intermédiaire ou senior, posséder cinq à dix ans d'expérience dans les domaines suivants: câblage, aménagement, systèmes électriques à haute tension, distribution, éclairage, mise à la terre ou instrumentation et commandes, et, de préférence, dans plus d'un de ces domaines. Le fait d'être bilingue est nettement un avantage.

Voulez-vous en savoir plus sur ce que nous offrons?

Envoyez votre curriculum vitae à:



Le Groupe SNC
Bureau de l'embauche
1, Complexe Desjardins
C.P. 10
Succursale Desjardins
Montréal H5B 1C8

VACANCES

1980

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant les vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 semaines CANADA: \$4.00
ÉTATS-UNIS: \$5.00



Je paie mon abonnement au porteur à chaque semaine ☐
Mon abonnement est payé d'avance ☐
Je le reçois par porteur ☐ Je le reçois par la poste ☐

Nom.....
Adresse actuelle.....

Adresse de vacances.....

à compter du.....
reprise le.....

S.V.P. remplir ce coupon et l'adresser à:
LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C8, P.Q.
(service du tirage)



Bjorn Borg retourne un coup de Vitas Gerulaitis lors de la finale du simple masculin aux Internationaux de France hier. (Photolaser AP)

Bjorn Borg et Chris Evert triomphent à Roland-Garros

PARIS (AFP) — Pour la cinquième et la quatrième fois de leur carrière respective, Bjorn Borg et Chris Evert-Lloyd ont enlevé au cours du week-end les finales des simples masculin et féminin aux Championnats internationaux de France de tennis sur terre battue. Le Suédois a ainsi touché un chèque de \$53,000, tandis que l'Américaine a mérité une bourse de \$42,500.

Victorieuse en 1974, 1975 et 1979, Chris Evert-Lloyd (tête de série numéro un) a de nouveau triomphé, samedi, en battant en finale la Roumaine Virginia Ruzici (numéro huit) sur le score sans appel de 6-0, 6-3, après une partie de 1 h 29.

Chris Evert-Lloyd qui avait l'intention, il y a quelques mois, de renoncer pour un temps à la compétition avant de revenir sur son projet, a ainsi remporté le dixième titre majeur de sa carrière. Outre ses quatre victoires à Paris, elle a gagné deux fois Wimbledon (1974 et 1976) et quatre fois l'U.S. Open en 1975, 1976, 1977 et 1978.

Dans cette finale 80 de Roland-Garros, suivie par 15,000 spectateurs, Chris Evert-Lloyd s'est montrée souveraine. Virginia Ruzici — championne en 1978 — qui avait pourtant démontré de grandes qualités dans le tournoi en éliminant notamment les Australiennes Wendy Turnbull et Dianne Fromholtz, a été incapable de répliquer avec succès à la régularité déconcertante de son adversaire.

Quant à la finale masculine, elle n'a donné lieu à aucune émotion hier. Borg a en effet inscrit pour la cinquième fois son nom au palmarès de l'épreuve en écrasant l'Américain Vitas Gerulaitis en trois manches (6-4, 6-1, 6-2) en une heure et 46 minutes. Une formalité en somme pour le phénomène suédois qui n'a jamais été en véritable danger.

L'Américain Gerulaitis, l'admirable «tombeur» de Jimmy Connors en demi-finales, n'avait guère d'illusions à se faire contre Borg. Le numéro 3 des États-Unis, d'origine lituanienne, avait rencontré 17 fois son grand suédois depuis 1974 en matches officiels, et il avait toujours perdu. Dans un tel contexte, il eut fallu une défaillance soudaine de Borg pour qu'il puisse changer le cours de l'histoire.

Mais Borg n'est pas homme à craquer dans les grandes circonstances, bien au contraire. Avec sa faculté de soutenir indéfiniment l'échange jusqu'à ce que l'adversaire cède sous le poids et le «lift» de la balle, après ses «passing-shots» repoussant toutes velléités d'attaque, il a parfaitement construit sa victoire. Commettant comme à son habitude un minimum d'erreurs (20 au total contre 45 à Gerulaitis), il a triomphé avec une facilité déconcertante qui situe bien le fossé existant désormais entre lui et les autres. Sur la terre battue en tout cas, où il est quasiment invincible.

Pourtant, Gerulaitis, dans son style souple et classique, a toujours cherché à saisir sa chance, évitant avec brio le ridicule. Il a même fait preuve d'un sens tactique tout à fait remarquable. Il a ainsi multiplié les amorties, les lobs pour tenter de casser la cadence de son adversaire. Mais Borg, grâce à sa vitesse de déplacement extraordinaire, s'est presque toujours sorti des situations difficiles pour les transformer en points gagnants.

Maintenant, Borg va disputer, dès demain à Bastad, un match de coupe Davis contre l'Allemagne de l'Ouest. Il a demandé à ce que cette rencontre soit avancée de trois jours pour lui permettre d'arriver plus tôt en Angleterre afin de préparer le plus grand tournoi du monde: Wimbledon. Un tournoi sur gazon où il tentera l'exploit de gagner la-bas aussi pour la cinquième fois mais de façon consécutive.

S'il parvenait à réussir cette performance à Wimbledon, une épreuve dans laquelle sa marge de sécurité est, toutefois, bien moindre qu'à Roland-Garros, Borg se lancerait alors une nouvelle fois à l'assaut du «grand chelem». Mais après Paris et Londres, les deux premières étapes, cet exploit, réalisé seulement par deux joueurs, l'Américain Donald Budge (1938) et l'Australien Rod Laver (1962 et 1969), passerait par l'Open des États-Unis... Le tournoi maudit de Borg, la seule épreuve qu'il n'a jamais gagnée à cause de blessures ou par manque de réussite.

Mais cette année, le Suédois n'est jamais apparu aussi fort, aussi maître de sa technique, aussi sûr de lui. Alors, 1980, l'année du «grand chelem» de Borg? Peut-être bien...



Chris Evert-Lloyd utilise son revers à deux mains en finale féminine des Internationaux de France, samedi. (Photolaser AP)

3,792 personnes prennent part à l'événement

Jacqueline Gareau s'impose au Maski-Courons

Poursuivant sur sa lancée, l'exceptionnelle coureuse de fond Jacqueline Gareau, de Montréal, a remporté hier après-midi à St-Gabriel-de-Brandon l'épreuve du 10 kilomètres du Maski-Courons.

Mlle Gareau, qui a réalisé la troisième meilleure performance de tous les temps en remportant le dernier marathon de Boston, a couvert les 10 kilomètres en 35:56.2 minutes, retranscrivant près d'une seconde au record de l'épreuve.

Athlète du mois d'avril au Canada, Mlle Gareau est infortunée à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal. Elle pourrait devenir la première femme à briser la barrière des 2 h 30 si elle persiste à courir des marathons.

Mais LE DEVOIR a appris

dernièrement qu'elle vise maintenant une participation aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Comme la plus longue course pour femmes disputées dans le cadre de Jeux olympiques est le 3,000 mètres, elle aurait axé son entraînement en fonction de cette distance, ce qui explique en partie pourquoi elle partit au 10 kilomètres plutôt qu'au 20 kilomètres à St-Gabriel-de-Brandon. Les dernières compétitions auxquelles elle a participé aux États-Unis sont toutes des 10 kilomètres d'ailleurs.

Le 6e Maski-Courons a pour sa part connu un autre succès. Malgré une pluie matinale, 3,792 joggers ont pris le départ des différentes épreuves.

Les conditions atmosphé-

ques n'étaient pas idéales. C'était plutôt frais et venteux et les participants n'ont au droit qu'à quelques percées de soleil. Les organisateurs ont quand même presque atteint leur objectif, qui était de 4,000 coureurs.

Le Maski-Courons, disputé autour du lac Maskinongé, est plus qu'une simple course. C'est également un événement social très important, le second en terme de participation au Québec après le Marathon international de Montréal.

Daniel Laquerre, de Montréal, a pour sa part remporté le 10 kilomètres hommes en un temps de 32:31.3 minutes, tandis que la victoire au 5 kilomètres est revenue à François Hamel, de Boucherville, en 16:53.8 minutes, et Céline Giguère, de Victoriaville, en 19:26.9 minutes.

L'épreuve ayant suscité la plus grande participation, le 20 kilomètres, avec 1,800 inscrits, a par ailleurs été remporté chez les hommes par Daniel Bégin, de Beaufort, en 1:06:29.4 heure, et chez les

femmes par Monique Piowarczyk, de Montréal, en 1:22:24.2 heure.

Bégin est celui-là même qui faisait partie de l'Équipe du Québec de ski de fond qui avait tout raté lors des derniers Jeux du Canada d'hiver, à Brandon, au Manitoba, en mars 1979. Athlète lui aussi d'une rare qualité, Bégin a terminé au troisième rang lors du Marathon d'Ottawa au début du mois de mai. C'était alors sa première participation à l'épreuve de 42,195 kilomètres.

L'ouverture officielle de la journée hier à St-Gabriel-de-Brandon a eu lieu avec l'arrivée de sept policiers coureurs de la CUM au terme d'une course à relais de 120 kilomètres qu'ils avaient entreprise samedi après-midi au Stade olympique.

Les policiers coureurs étaient porteurs d'un message du célèbre Gérard Côté, quadruple vainqueur du marathon de Boston pendant les années 40, dans lequel il souhaitait bonne chance à tous les concurrents.

Larry Nelson l'emporte par sept coups

Sally Little gagne le championnat des golfeuses professionnelles

MASON, Ohio (AP) — En dépit de forts vents, Sally Little a tourné une ronde de 73, un coup au-dessus de la normale, et elle a remporté hier le championnat de l'Association des golfeuses professionnelles (LPGA) par la marge de trois coups. Il s'agit de la première victoire majeure en sol américain pour la golfeuse sud-africaine.

La golfeuse de 28 ans, qui évolue aux États-Unis depuis une dizaine d'années, a fait face à des vents de 48 kilomètres-heures. Elle a empoché la somme de \$22,500 après avoir présenté une fiche globale de 285, trois coups sous le par du centre de golf Jack Nicklaus. Trois jours de grands vents ont eu leurs effets sur les résultats du tournoi et Little a été la seule golfeuse des 112 participantes à améliorer la normale pour les quatre rondes de l'épreuve.

Jane Blalock, qui partageait les devants après 36 trous, a terminé l'épreuve avec une ronde de 74, deux au-dessus du par, pour prendre la deuxième place à 288, la normale.

Elle a empoché \$14,700.

Sandra Palmer, qui menait par un coup après trois rondes, s'est effondrée en jouant 81. Sa ronde comprenait un double bogey et sept bogeys.

Palmer a terminé avec un total de 292, six coups de plus que Little.

Cette dernière a pris les devants au cinquième trou hier avec un birdie. Elle n'a jamais tiré de l'arrière par la suite, même si Blalock s'était approchée à un seul coup en réussissant un birdie au 12e trou.

Donna Caponi Young, qui avait remporté ce tournoi l'an dernier, a terminé au troisième rang à 289 sur un pied d'égalité avec Dot Germain, JoAnne Carner, Beth Daniel et Jo Ann Washam.

D'autre part, Larry Nelson a tourné une ronde de 67, cinq coups sous la normale, hier et il a remporté à classique de golf d'Atlanta par la marge impressionnante de sept coups.

Nelson, qui est originaire de la Georgie, a ainsi remporté sa troisième victoire sur le circuit de la PGA en carrière en présentant une fiche globale de 270, soit 18 coups de moins que la normale du Country Club d'Atlanta, long de 6,945 verges.

Nelson, qui a joué au golf pour la première fois à l'âge de 21 ans, a remporté cette victoire très facilement. Sa marge victorieuse était d'ailleurs la plus importante cette saison sur le circuit américain. Même les caméras de télévision n'ont pas suivi sa ronde au complet et les télespectateurs n'ont pu le voir réussir un birdie au dernier trou.

Andy Bean, qui avait remporté le tournoi l'an dernier

avec une fiche record de 23 sous le par, était le seul golfeur qui pouvait espérer rejoindre Nelson. Mais ce dernier a ajouté quatre coups à son avance en l'espace de cinq trous au début de la ronde finale pour enlever toutes chances à Bean.

Bean a finalement partagé le deuxième rang avec Don Pooley, qui a terminé sa ronde une heure avant les derniers finissants. Pooley a inscrit un 65 hier. Lui et Bean ont terminé à 277, un coup de mieux que Cal Peete. L'Australien Bob Shearer, qui menait après deux rondes, et Mike Reid ont joué 279.

Roberto Duran, qui affrontera Sugar Ray Leonard le vendredi 20 juin dans un match pour le championnat mondial des poids mi-moyens au Stade olympique, est arrivé à Montréal hier.

Enclin à s'amuser plutôt que de parler de boxe, l'aspirant au titre a toutefois eu cette mise en garde à l'endroit de son adversaire: «Si Leonard veut me fermer les yeux, comme il dit, ou m'envoyer au plancher avant le 10e round, il faudra bien qu'il vienne se battre, et s'il se bat, vous savez très bien ce qui lui arrivera».

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

«Nous sommes heureux de venir à Montréal, dans une ville qui a voulu, depuis longtemps, présenter un match de Roberto Duran, d'exprimer Luis Henriquez, et nous savons que nous y avons des amis et des journalistes qui ont suivi avec intérêt la carrière de Roberto».

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

«Nous sommes heureux de venir à Montréal, dans une ville qui a voulu, depuis longtemps, présenter un match de Roberto Duran, d'exprimer Luis Henriquez, et nous savons que nous y avons des amis et des journalistes qui ont suivi avec intérêt la carrière de Roberto».

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

Felicidad del Carmen, de son entraîneur Freddie Brown, de son co-entraîneur Luis Henriquez et d'une quinzaine d'autres de ses conseillers, partenaires d'entraînement, etc. Amusant, l'ex-champion des poids légers a tout de suite détruit sa réputation d'un être taciturne et renfermé, qu'on lui avait fait.

Duran a débarqué à Dorval, en provenance de New York, en compagnie de son épouse

La LNH tient ses assises

Le président John Ziegler préférerait que les assises de la Ligue Nationale de hockey qui débutent aujourd'hui soient appelées le congrès de la LNH, mais un tel changement ne se produira probablement pas.

Ce sont les gouverneurs de la ligue, qui se réunissent les 23 et 24 juin à Los Angeles, qui ont le pouvoir d'approuver des changements majeurs. On n'en prévoit aucun pour les prochaines assises.

Par exemple, il faudrait un vote unanime des gouverneurs pour changer le calendrier de la saison 1980-81 faisant ainsi en sorte que chaque équipe dispute plus de matches face aux autres équipes de sa propre section. La saison dernière, on a adopté un calendrier équilibré pour une période de deux ans.

On s'attend à ce que les faits saillants des assises soient le diner annuel demain et le repêchage des joueurs amateurs mercredi. Le repêchage aura lieu au Forum pour la première fois, parce qu'on ne pouvait réserver à temps une salle d'hôtel suffisamment grande.

De plus, on annoncera la composition des équipes d'étoiles pour la saison 1979-80 et on dévoilera le nom de ceux qui seront intronisés au Temple de la Renommée.

Pour ce qui est du repêchage, le Canadien de Montréal aura le tout premier choix suite à une transaction avec les Rockies du Colorado, qui ont conservé la pire fiche du circuit la saison dernière. Les Jets de Winnipeg auront le deuxième choix.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi

Montréal 7, St-Louis 2
New York 9, Pittsburgh 4
Philadelphie 6, Chicago 5
Los Angeles 5, Atlanta 0
Cincinnati 4, San Diego 2
Houston 2, San Francisco 0

Samedi

Montréal 2, St-Louis 1
New York 6, Pittsburgh 4
Philadelphie 5, Chicago 2
Atlanta 6, Los Angeles 1
San Diego 6, Cincinnati 1
Houston 3, San Francisco 0

Hier

Montréal 6-9, St-Louis 4-4
New York 6-0, Pittsburgh 4-3

Chicago 2, Philadelphie 0
Cincinnati 1, San Diego 0
Los Angeles à Atlanta
San Francisco à Houston

Aujourd'hui

San Francisco, Montefusco (2-5) à Philadelphie, Carlton (10-2), 19 h 35
St-Louis, Kaat (1-3) à Atlanta, Matula (4-4), 19 h 35
Los Angeles, Welch (6-1) à New York, Zachry (1-2), 20 h 05
San Diego, Wise (3-3) à Cincinnati, Seaver (2-4), 20 h 05
Chicago, Hernandez (1-4) à Houston, Ruhle (2-1), 20 h 35

Ligue Américaine

Vendredi

Minnesota 5, Toronto 0
Kansas City 4, Texas 2
Chicago 8, Cleveland 7
Milwaukee 8, Detroit 4
Baltimore 6, Californie 1
Boston 14, Oakland 8
New York 3, Seattle 0

Samedi

Minnesota 3, Toronto 2
Oakland 4, Boston 1
Milwaukee 5, Detroit 3
Kansas City 7, Texas 2
Baltimore 6, Californie 5
New York 1, Seattle 0
Cleveland à Chicago, remis

Hier

Minnesota 5, Toronto 1
(première partie)
Detroit 9, Milwaukee 5
Cleveland 7, Chicago 2
Baltimore 13, Californie 8
Boston 6, Oakland 1
Kansas City à Texas
New York à Seattle

Aujourd'hui

Baltimore, Stewart (1-5) à Oakland, Langford (4-4), 18 h 30
Kansas City, Martin (7-2) à Cleveland, Barker (5-3), 19 h 35
New York, Griffin (2-2) à Californie, Martinez (1-1), 20 h 10
Boston, Stanley (4-1) à Seattle, Parrott (1-6), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est		g	p	moy.	diff.
MONTREAL	29	20	592	—	
PITTSBURGH	29	22	569	1	
PHILADELPHIE	26	22	542	2½	
NEW YORK	23	27	460	6½	
CHICAGO	22	26	458	6½	
ST. LOUIS	18	34	346	12½	

Section Ouest		g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	31	21	596	—	
HOUSTON	29	21	580	1	
CINCINNATI	30	23	566	1½	
SAN DIEGO	25	29	463	7	
ATLANTA	21	28	429	8½	
SAN FRANCISCO	21	31	404	10	

LIGUE AMERICAINE

Section Est		g	p	moy.	diff.
NEW YORK	32	18	640	—	
MILWAUKEE	28	22	560	4	
BALTIMORE	26	26	500	7	
CLEVELAND	25	25	500	7	
BOSTON	25	26	490	7	
TORONTO	24	26	480	8	
DETROIT	22	27	449	9½	

Section Ouest		g	p	moy.	diff.
KANSAS CITY	32	20	615	—	
CHICAGO	28	25	528	4½	
OAKLAND	26	27	528	6½	
SEATTLE	24	28	462	8	
TEXAS	24	28	462	8	
MINNESOTA	22	30	423	10	
CALIFORNIE	20	31	392	11	

Peter Jackson

présente

l'Omnium Canadien

organisé par

l'Association Royale de Golf du Canada

Venez voir les grandes vedettes du golf s'affronter pour la bourse la plus importante du Canada: \$350 000 et le trophée Peter Jackson! Du 16 au 22 juin 1980, au Club de golf Royal Montréal, Île Bizard (Québec).

Les billets sont disponibles aux magasins d'atout de la région de Montréal



BEN CRENSHAW:
Considéré comme le meilleur golfeur sur les verts, Ben Crenshaw a terminé deuxième en 1979 et il cherche à faire mieux!

Gabriel Grégoire signe son contrat

VICTORIAVILLE — Gabriel Grégoire a retrouvé le sourire et peut désormais se consacrer entièrement à la prochaine saison de football. Il a en effet signé son contrat avec les Alouettes de Montréal samedi soir, au camp de Victoriaville où l'équipe poursuit son camp d'entraînement.

Grégoire, qui entreprend sa cinquième saison dans l'uniforme des Alouettes, aurait signé un contrat de trois ans qui lui vaudrait un salaire annuel de \$40,000 plus un boni dont la teneur n'a pas été révélée.

«Ca m'empoisonne l'existence, a révélé l'ailier défensif de 6'3/ et 230 livres originaire de Ste-Martine, quelques heures avant d'avoir paraphé l'entente. Je ne peux pas m'entraîner l'esprit en paix comme il le faudrait», a-t-il expliqué, soulignant qu'il tenait à négocier son contrat sans l'assistance d'un agent d'affaires.

«Ca ne prend pas la tête à Papineau pour négocier et puis je ne fais pas un salaire assez élevé pour retenir les services d'un intermédiaire», a dit Grégoire.

Il a connu une très bonne saison l'an dernier alors qu'il a débuté 10 des 13 matches auxquels il a pris part. S'il est reconnu comme l'un des meilleurs ailiers défensifs contre la passe de la Ligue canadienne de football, il est cependant faible contre les courses au sol. Il appert qu'il devra encore partager son poste avec Tony Petruccio cette saison en raison de ce handicap.

Par ailleurs, Jim Dziedzina et Hubert McDonald ont été retransférés de l'alignement hier soir tandis que Joe Hawco, le premier choix au repêchage universitaire des Alouettes, a quitté les lieux dans la nuit de samedi à dimanche, ce qui réduit le nombre de joueurs encore présents au camp à 57.

En ce qui concerne Hawco, la direction tentera de lui faire changer d'idée. «C'est un joueur auquel on tient», a déclaré Roy Deguire, hier, depuis Victoriaville. Demi offensif plutôt petit (5'8" et 188 lbs) pour le LCF, il aurait quand même sa place au sein des unités spéciales ou à titre de réserviste, surtout grâce à son statut de joueur canadien.



Moi un pollueur?

JAMAIS!

En médecine, la révolution passe peut-être par l'oreille

LYON (AFP) — Le corps humain est tout entier dans l'oreille et, par l'oreille, on peut soigner tout le corps humain. Il y a un quart de siècle, le médecin lyonnais qui a fait cette découverte, le Dr Paul Nogier, n'imaginait pas les conséquences extraordinaires de ce qui fut d'abord une déduction défiant toute logique cartésienne.

Pourtant, une action sur un point précis de l'oreille peut entraîner l'arrêt immédiat et souvent définitif de douleurs diverses, comme la sciatique par exemple. La découverte initiale du Dr Nogier remonte à 1950 lorsqu'il eut la surprise de constater que des clients de Mme Barrin, une guérisseuse lyonnaise, avaient été guéris de leur sciatique par cautérisation d'une région de l'oreille dénommée anthélix. Mme Barrin, tenait son secret de son père, qui l'avait lui-même appris d'un mandarin chinois.

Acupuncteur, homéopathe et vertébrothérapeute, le médecin se demanda, après trois ans de recherches, si la région cautérisée ne correspondait pas à l'articulation lombosacrée (siège de la sciatique), auquel cas l'anthélix tout entier représentait la colonne vertébrale, mais tête en bas. Le Dr Nogier réussit à mettre en évidence, dans le pavillon de l'oreille, la représentation du foetus.

Déjà dans l'ancienne Égypte, les femmes qui ne voulaient plus d'enfants se faisaient piquer le pavillon de l'oreille, et Hypocrate, qui avait été initié en Égypte, prônait le sectionnement de veines derrière l'oreille pour stériliser les hommes. Du 17e au 19e siècles, on retrouve des traitements par l'oreille, mais il s'agit de recettes qui restent empiriques.

L'hypothèse de base du Dr Nogier s'est vite avérée

exacte, mais il fallut de longues années pour la vérifier. Elle a permis de comprendre ce que l'on pouvait espérer lorsqu'on stimule l'oreille par une brûlure ou une piqure, comme on le fait le plus souvent maintenant. Une thérapie était née et elle a été rapidement exportée dans le monde entier, en particulier en Chine où elle est aujourd'hui largement vulgarisée et adaptée.

Mais il a fallu une seconde découverte, en 1966, pour que l'on passe de la thérapie à la médecine: après des recherches dans toutes les directions possibles, le Dr Nogier a fini par constater une variation, au niveau du puits radial, lorsqu'il stimulait le pavillon de l'oreille.

Ce «réflexe auriculo-cardiaque» allait permettre d'utiliser l'image foetale du pavillon pour établir des diagnostics. Ce fut la naissance de l'auriculo-médecine dont les champs d'applications sont presque illimités, à l'exception des maladies infectieuses.

Depuis, le Dr Nogier et ses disciples (ils sont à peine 150 dans toute la France), utilisent la double méthode (Réaction du puits-sensibilité d'un point de l'oreille) pour déterminer à la fois la maladie et la médication.

«Ce signal, explique le Dr Nogier, est extrêmement riche en informations. Le cerveau du malade est en quelque sorte l'ordinateur dont on se sert pour isoler les réactions propres de la personne examinée».

Àgé de plus de 70 ans, le Dr Nogier poursuit des recherches multiples notamment sur l'utilisation de l'énergie magnétique polarisée, et parcourt le monde pour y donner des cours ou des conférences.

ences. En Allemagne, depuis quelques années, le développement de l'auriculo-médecine a été rapide, tandis qu'elle progresse également en Belgique et en Hollande.

Mais nul n'est prophète en son pays et le Dr Nogier doit faire face en France à deux attitudes de la part de la médecine officielle, l'une d'ignorance et d'hostilité, l'autre d'attente.

Pourtant, les résultats obtenus par auriculo-médecine, (par exemple pour les troubles vertébraux, mais aussi pour des troubles très divers, voire des tumeurs naissantes), sont incontestables. L'action est particulièrement efficace pour se débarrasser d'habitudes comme l'usage du tabac, mais aussi de la drogue et de l'alcool.

Alors que l'on sait que la représentation du corps humain existe sous une forme ou une autre dans l'oeil, les mains, les pieds, et même le nez et la langue, pourquoi l'action sur l'oreille serait-elle de loin la plus efficace?

Un neurophysiologiste soviétique, le Dr Durinian, a montré que le pavillon de l'oreille était le «lieu-reflexe» le plus efficace de tous ceux du corps. «Le pavillon de l'oreille est en effet, dit le Dr Nogier, le seul lieu du corps où l'on trouve, dans une surface aussi petite, une telle concentration de rameaux nerveux. Six aboutissent en effet au cerveau et la liaison entre la représentation du corps dans l'oreille et la représentation du corps dans le cerveau est presque directe».

Avis publics

Il est donné avis que JEAN PIERRE GAREAU a l'intention de transmettre au Ministère de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de JEAN-PIERRE VANOTTE. Ledit requérant demeure présentement au 5970 de la 21e Avenue, dans la cité et district de Montréal. MONTREAL, CE 21 MAI 1980

AVOCAT DU REQUÉRANT
Antoine CLOUTIER

Avis est donné que Jean-Maurice Papineau, 368 9e Ave. Ferme-Neuve, P.Q., détenteur du permis M500837-001-002-003, région 07, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer ses permis à LES ENTREPRENEURS JEAN-MAURICE PAPINEAU L.T.E.E. 368, 9e Ave. Ferme-Neuve, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 9 juin 1980
2ème parution le 10 juin 1980
3ème parution le 11 juin 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.T.E.E.

NO 500-12-095830-802
PIERRE MARTEL

ELIE ORLANDO

PAR L'ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de cette publication.

Une copie de la Requête a été déposée au bureau de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Montréal, adressée à son attention.

RONALD CHASSE
Protonotaire-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO 500-02-048943-794
SALAISON BIGHORN INC.

GILLES LEDUC

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.

Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

ARMAND BEAULIEU
protonotaire adjoint

Mes Chiquette & ass.

90 Boul. Ste-Foy, Suite 200
Longueuil

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO 500-05-006299-802
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

FRANCESCO MAZZILLI & AL.

et
DAME ANGELINA DI LAZZARO & AL.

PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur Francesco Mazzilli, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.

Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

ARMAND BEAULIEU
protonotaire adjoint

Me Lucien Lachapelle, avocat

5971 rue St-Hubert
Montréal

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES POUR

SISTÈME D'ÉCLAIRAGE DE LA COUR PTE ST-CHARLES, Montréal, Québec, Projet 0-009. Nature des travaux: ÉLECTRICITÉ.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au 25 juin 1980, mercredi, H.A.E. à midi. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la suite des plans de services techniques, 14e étage, 935, rue de LaSalle, Montréal, H3C 3N4.

Moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au (514) 877-4993.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau du Vice-président Régional
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES POUR

FOURNIR ET INSTALLER UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE À PROJETEURS AU TRIAGE TASCHEREAU — Montréal, Projet 8-055. Nature des travaux: ÉLECTRICITÉ.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au 25 juin 1980, mercredi, H.A.E. à midi. Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à la suite des plans de services techniques, 14e étage, 935, rue de LaSalle, Montréal, H3C 3N4.

Moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au (514) 877-4993.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

Bureau du Vice-président Régional
Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
MONTRÉAL

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 mai 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VELOUR HOUSE LTD. — LA MAISON DE VELOUR L.T.E.E. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28 juin de mai 1980, sous le numéro 3076662. Ce 30ème jour de mai, 1980 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est donné que: Nicolas Poma, 1411, Du Fort, Montréal, P.Q., détenteur du permis M500837-001, région 06, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: H. CORDEAU TRANSPORT INC., 5795, Souigny, Montréal, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 9 juin 1980
2ème parution le 10 juin 1980
3ème parution le 11 juin 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.T.E.E.

Avis est donné que: Michel Faron, 10050, Des Laurentides, Montréal-Nord, P.Q., détenteur du permis M5085771-001, région 10, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: LUCIO STORTO CO. L.T.E.E., 4190, Boul. St-Etienne, Chomedey, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 9 juin 1980
2ème parution le 10 juin 1980
3ème parution le 11 juin 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.T.E.E.

Le requérant-cédant, M. Marc Bolly, domicilié à Montréal, Cité Ahbihi ouest, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Robert Provencher, domicilié à St-Jamès de Chazet, Cité Ahbihi ouest, le permis portant le numéro: M-508347-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 08, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

Me Claude Gilbert, Avocat
1600 rue Berri, suite 3005
Montréal, P.Q. H2L 4E4.

Première parution: 9 juin 1980
deuxième parution: 10 juin 1980
troisième parution: 11 juin 1980

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 mai 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VITAMENTS LA CHARITÉ INC. — La Charité Apparel Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26 jour de mai 1980 sous le numéro 30765077. Ce 30 jour de mai 1980 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est donné que Paul Cecy, 43, R.R. 236, St-Stanislas de Kostka, P.Q., détenteur du permis M507718-001, région 06, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: MARCEL VIAU, 31, Boulevard St-Stanislas de Kostka, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 9 juin 1980
2ème parution le 10 juin 1980
3ème parution le 11 juin 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.T.E.E.

Avis est donné que: G. PAPINEAU L.T.E.E., 47, 6e Ave. Ferme-Neuve, P.Q., détenteur du permis M507005-01 région 07, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à: LES ENTREPRENEURS JEAN-MAURICE PAPINEAU L.T.E.E., 368, 9e Ave. Ferme-Neuve, P.Q., conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 9 juin 1980
2ème parution le 10 juin 1980
3ème parution le 11 juin 1980
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.T.E.E.

Prenez avis que la requérante, DURHAM TRANSPORT INC., informera la Commission qu'il s'est produit un changement dans le contrôle de ses actionnaires, le tout conformément à l'article 44 de la Loi sur le Transport et à l'article 2.59.1 du règlement no 2 (1976).

La requérante demande de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra la faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

BELANGER, LECLEERC — Procureurs de la requérante
1ère parution 9 juin 1980
2ème parution 10 juin 1980
3ème parution 11 juin 1980



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CCP-80-1913 le mardi 8 juillet 1980 Poste Manicouagan Comité de Saguenay CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE SERVICE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE Garantie de soumission: \$30 000 Principale place d'affaires au Québec	PMY-80-19152 le mardi 8 juillet 1980 Région Montmorency FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME FIXE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE SIX (6) TRANSFORMATEURS DU POSTE LEVIS, COMITÉ DE BEAUCÉ-NORD Garantie de soumission: \$4 000 Principale place d'affaires au Québec
---	--

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, le lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464. La garantie de soumission soumissionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie chèque doit être d'un montant égal au multiple de \$1.000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS



VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

Fourniture et installation d'un système d'éclairage de voies publiques: "Petite Bourgogne" — "Parc des Seigneurs" Secteur de St-Jacques à Notre-Dame entre Canning et Guy

Soumission no 5346

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la

- 18 juin 1980
- Division Technique
- Mécanique-Électricité

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Le chèque visé au montant de \$7 000,00 devra accompagner chaque soumission.

Pavages et trottoirs 2/C (là où requis)

GROUP 123 Rue CANNING, de la rue St-Antoine vers le sud

Rue ST-ANTOINE, de la rue Chatham à un point à l'ouest du boulevard Georges-Vanier

PAVAGE DE RUE

Ruelle est de la rue ST-HUBERT, entre les rues Sauvé et Sauriol.

La date d'ouverture des plis

- 18 juin 1980
- Division Technique
- Améliorations Locales

- Sise au 700 est, rue St-Antoine
- 262, tél. 872-4406
- Groupe 123
- Pavage de ruelle
- Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Les travaux de rénovation au marché Maisonneuve de Montréal situé au 4375 rue Ontario Est

Index: B-2038

La date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la

- 25 juin 1980
- Division Technique
- architecture

- Sise au 755 rue Berri suite 191
- téléphone: 872-2236
- \$100,00
- Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Contre un dépôt remboursable de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé de \$30 000,00 doit accompagner chaque soumission

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.



HÔTEL DE VILLE

le 9 JUIN 1980

Le Greffier, Marc Boyer, C.R.



VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

RÔLE DE VALEUR LOCATIVE SAINT-PIERRE — OUTREMONT WESTMOUNT — CÔTE ST-LUC

Avis est par les présentes donné que le rôle de la valeur locative de Ville Saint-Pierre, Ville d'Outremont ainsi que des cités de Côte Saint-Luc et Westmount, applicable pour la période du 1er janvier 1980 au 31 décembre 1980, tenu à jour ou modifié conformément à la loi, constitue à compter du 1er janvier 1980, le rôle de la valeur locative de chacune de ces municipalités pour leur exercice financier 1980 aux fins de l'établissement du prix de la taxe.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance en le consultant au comptoir situé au rez-de-chaussée de l'édifice de l'Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal.

Le délai pour déposer une plainte à l'encontre de ce rôle est de soixante (60) jours de l'expédition du compte. Elle doit être adressée au secrétaire de la section du bureau de Révision de l'évaluation foncière du Québec.

3 Complexe Desjardins
Case postale 125
Succursale postale Place Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E3

Fernand Denis, c.a.
DIRECTEUR DES FINANCES

Avis public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal, à son assemblée tenue le 16 avril 1980, a adopté le règlement 41-1 intitulé:

"Règlement abrogeant le règlement 41 de la Communauté urbaine de Montréal"

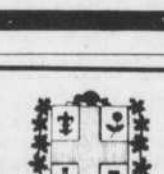
Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et la Commission municipale du Québec le 16 mai 1980.

Le Secrétaire général, Gérard Duhamel
Montréal, Québec
le 9 juin 1980

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL



1970 - 1980 dix ans au service de la population



VILLE DE MONTRÉAL

RACCORDEMENT DE DRAINS PRIVÉS

Avis est par les présentes donné en vue du pavage que les propriétaires qui désirent construire des branchements privés de l'égout public à la ligne de leur propriété et faire le raccordement desdits drains devront, dans un délai de 5 jours à compter de la publication du présent avis, en faire la demande par écrit, en l'adressant à la Division des Eaux et de l'Assainissement, 700 est, rue St-Antoine afin d'obtenir les permis nécessaires à cet effet pour les rues suivantes:

RUE — St-Mathieu — P. 1619 — Drummond — Des Ormeaux — Sentennes — Thibodeau — Adam — Jean-Tavernier — P. Panneton — St-Joseph — Décarie — Décarie — Girouard — Rouen — Rouen	DE — P. 1619 — Dorchester — Dorchester — Des Ormeaux — Des Ormeaux — Moreau — N/P-Gaulin (sud) — Pierre-Blanchet — 15e avenue — Maisonneuve — Sherbrooke — Notre-Dame — NDG — Létourneux — Chamby	A — Nord — Sud — Ste-Catherine — Limites Mt-Anjou — Ouest — Ouest — Marlborough — Langelier — Est — Lafond — Sherbrooke — Monkland — N/Ontario — Côte-St-Luc — Chamby — Iberville
--	---	--

Le tout conformément au règlement no. 3728 et son ordonnance concernant les égouts.

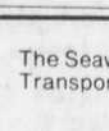
LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
Richard Vanier, ing.

Service des Travaux Publics
Édifice Jacques-Viger
Montréal, 9 juin 1980



La Voie maritime

Transports Canada



The Seaway

Transport Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-1716" relativement aux

TRAVAUX D'AMÉLIORATION AU CANAL SUR 2400 MÈTRES AU NORD DE PORT ROBINSON

2IÈME ÉTAPE, 1980, CANAL DE WELLAND VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'Est, le vendredi 27 juin 1980. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100,00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire, L.E. Bédard

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 6 juin 1980.

Sacrifice rituel à New York

NEW YORK (AFP) — Policiers et agents de la Société protectrice des animaux américaine ont fait irruption samedi dans un appartement du quartier du Bronx, à New York, où ils ont mis la main sur 62 animaux qui devaient être égorgés le soir même au cours d'un sacrifice rituel.

Deux chevaux, deux moutons, des canards, des pigeons, des poules, des pintades étaient destinés à cette cérémonie macabre. Selon les autorités, alertées par des voisins, les participants devaient verser minuit égorger ou décapiter leurs victimes pour boire le sang encore chaud ou le répandre sur des statues représentant différentes divinités. Les occupants de l'appartement ont eu une contravention pour détention illégale d'animaux en ville.

Selon les autorités new-yorkaises, ce sont des adeptes du culte Santera qui avaient organisé cette cérémonie. Il s'agit d'un culte d'origine africaine qui a gagné Cuba d'où il a fait des adeptes aux États-Unis. La police estime que ces sacrifices rituels se déroulent fréquemment dans le quartier déshérité du Bronx.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 Ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DEPUIS 1877

BRUNET

DE

CÔTE-DES-NEIGES

Québec songe à obliger les villes à se doter d'un comité du loisir

par Patricia Poirier

Le gouvernement du Québec a l'intention d'obliger chaque municipalité à se doter d'un comité local de loisir, qui devra s'assurer que les services offerts dans ce domaine répondent véritablement aux besoins de tous les citoyens, sans oublier les personnes handicapées.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, a déclaré samedi, dans le cadre du congrès d'orientation de l'Association québécoise de loisir pour personnes handicapées, que ces comités de loisir seraient élus par la collectivité et le sixième sera un conseiller municipal délégué par ses collègues.

Tout en rappelant la décision de Québec de «municipaliser» le loisir, parce que c'est le gouvernement qui est le plus directement en contact avec les citoyens, M. Lessard

a expliqué qu'il était également nécessaire de mettre en oeuvre les mécanismes afin de tenir compte de la diversité des besoins et pour favoriser la participation active des citoyens à leur définition et leur mise en oeuvre. La création de ces comités de loisir sera un des éléments du projet de loi qui devrait être soumis l'année prochaine à l'Assemblée nationale et qui découle du livre vert.

L'Association québécoise de loisir des personnes handicapées a très bien accueilli les projets du gouvernement. «Il faudra qu'un des membres de ce comité local de loisir soit un représentant des personnes handicapées», a cependant déclaré le président de l'organisme, M. Michel Patenaude. Celui-ci s'est également réjoui du fait que M. Lessard ait clairement indiqué qu'il veut que l'AQLPH devienne l'interlocuteur privilégié de son ministère.

D'autre part, dans son allocution, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, a révélé que le gouvernement entend aussi élaborer une «grille» qui déterminera les services minima qui doivent être offerts aux citoyens par une municipalité. Ces services essentiels dans le domaine du loisir seront subventionnés par le Québec.

Selon M. Lessard, cette approche du loisir va donc éviter le piège de la «marginalisation» des personnes handicapées, et permettra leur intégration à la vie de leurs communautés respectives. Même si le gouvernement du Québec tient à cette approche globale, M. Lessard a précisé que son ministère n'éliminera pas pour autant le développement d'approches plus sectorielles visant à régulariser rapidement les situations injustes.

Le président de l'Association, M. Patenaude, a d'ailleurs aussi abordé le thème de

la marginalisation des handicapés au cours de ce premier congrès d'orientation. Dans une entrevue au DEVOIR il a insisté pour dire, à quel point il est dépassé et faux de croire que c'est par le loisir qu'on intègre les personnes handicapées à la société.

«Le loisir est un droit normal et naturel pour tous, y compris la personne handicapée. Il n'est pas nécessaire, par exemple, de nolisier un autobus pour qu'un groupe de personnes handicapées se rendent faire du camping. La personne handicapée peut très bien avoir accès à ce loisir avec les membres de son entourage», a-t-il expliqué.

C'est là une question qui devrait continuer de faire l'objet de discussions dans le cadre de l'éducation du public vis-à-vis de la personne handicapée, a souligné M. Patenaude en répétant qu'il faut cesser de croire que le loisir est uniquement un instrument

de thérapie. Les quelque 80 délégués à ce congrès ont d'ailleurs adopté les grands principes qui devront dorénavant guider leur intervention, en signalant que la personne handicapée a le droit à l'éducation au loisir, à la sécurité dans la pratique de ses activités de loisir, au libre choix face au loisir que ce soit dans sa forme ou du temps de réalisation et enfin, qu'elle a le droit à la «libre expression de ses besoins et intérêts face au loisir».

Les membres de l'organisme, lors de leurs délibérations, ont d'ailleurs rejoint les préoccupations de M. Lessard sur la nécessité de faire de la municipalité le maître d'oeuvre du développement et de l'organisation communautaire. L'AQLH a l'intention de faire pression sur les gouvernements municipaux pour qu'ils consultent les citoyens et offrent les ressources d'animation.

Miami est devenue le Wall Street de la drogue

WASHINGTON (AFP) — Le trafic de la drogue aux États-Unis est facilité par la «coopération» des banques de Miami qui sont inondées de dépôts provenant de la vente des stupéfiants.

Telle est la conclusion du sénateur William Proxmire, président de la Commission bancaire du Sénat, à la suite d'une enquête sur l'apparente tolérance des banques de Miami, qui «blanchissent» l'argent de la drogue en acceptant les dépôts des trafiquants, puis en facilitant leur transfert des États-Unis à l'étranger.

«Non seulement des millions d'Américains s'adonnent à la drogue mais maintenant de nombreuses banques sont droguées à l'argent de la drogue», a déclaré M. Proxmire, dont la commission a entendu les témoignages de fonctionnaires du gouvernement et de banquiers de Floride. Selon les responsables américains de la lutte contre les stupéfiants, la drogue est devenue la principale «activité économique» du sud de la Floride, avec un «chiffre d'affaires» de \$7 milliards l'an dernier, et Miami est désormais le Wall Street des stupéfiants.

«Il y a tellement d'argent qu'on le pèse au lieu de le compter», a affirmé récemment M. Peter Bensinger, directeur de l'A-

gence fédérale de lutte contre les stupéfiants.

Selon les chiffres recueillis par la Commission bancaire du Sénat, les banques de Miami auront cette année un excédent de liquidités de \$6 milliards alors que celles d'autres régions des États-Unis en manquent plutôt.

M. Proxmire a cité l'exemple d'une banque qui a déposé l'an dernier \$600 millions auprès de la Réserve fédérale de Miami alors qu'elle n'aurait dû normalement en déposer que treize.

M. Anthony Infante, président de la Intercontinental Bank de Miami Beach, a déclaré devant la commission qu'il est «très, très difficile qu'un banquier professionnel soit utilisé sans qu'il le sache». Selon M. Jerome Sanford, ancien procureur fédéral de Miami, six à dix banques de Miami sont utilisées pour le «blanchiment» de l'argent de la drogue.

Une des méthodes consiste pour une banque à ouvrir un bureau aux Bahamas — qui échappent à la réglementation bancaire américaine. Ce bureau demande alors par telex un transfert à une banque de Miami, évitant ainsi toute déclaration car l'opération est considérée comme un «transfert de banque à banque».

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)
 * Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
 * Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun
 * Minimum: 2 parutions

AMEUBLEMENTS À VENDRE

LIT en laiton, véritable pièce de collection, petits poteaux ciselés entre gros poteaux latéraux, pied convexe pour recevoir les couvertures. Prix ferme \$1,950. Entre 17h et 19h, 681-4249. 10-6-80.

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandes à prix d'usine. 207 est Beauport. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10-192. St-Michel 387-2841. J.N.O.

ANTIQUITÉS

LA BELLE ÉPOQUE, Rigaud. Nous liquidons tout. Route 40, sortie 12. 451-4101. 10-6-80.

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Ix — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morier 668-3879. J.N.O.

LUCIE VARY ANTIQUAIRE

La ou qualité et authentique protègent votre investissement. Spécialités: meubles et objets québécois en pin, de qualité exceptionnelle, du 18^e et 19^e siècle. Peintures et bronzes canadiens.
 1013 Marie-Victorin
 Verchères
 Sur rendez-vous 583-6373
 10-6-80

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT-PRÉVILLE, appartement-contrat, entièrement neuf, 2 salles de bain, tapis mur à mur, climatisé, piscine, sauna, tennis, près ponts et autobus, \$460 par mois, 679-9893. 16-6-80.

SHERBROOKE EST, 7045, près du centre Versailles, face au métro, 3 1/2: \$190, 4 1/2: \$240, réfrigérateur, cuisinière, propres, libres ou 1er juillet, 256-3482, 331-1476. 11-6-80.

LE BRIDGE

Ce n'est pas tricher

par Charles-A. Durand

Donneur: Nord
 Vulnérables: Nord-Sud

Nord	Est
♦ R V 9 4	♦ R 7 5 3
♦ A D 8 6 2	♦ A 6 4
♦ V 10	♦ 9 8 4 2
♦ R D	
Ouest	Est
♦ 10 6 3	♦ 8 2
♦ 10 4	♦ R 7 5 3
♦ 9 7 5 3	♦ A 6 4
♦ 7 6 5 3	♦ 9 8 4 2
Sud	
♦ A D 7 5	
♦ V 9	
♦ R D 8 2	
♦ A V 10	

Les enchères
 Nord Est
 1 ♦ passe 1 ♦ passe
 3 ♦ passe 6 ♦ passe
 passe passe

L'entame: Le 10 de cœur par Ouest.

Au bridge, la force des cartes n'est pas toujours la seul élément qui contribue à la réalisation des contrats; la ruse et la psychologie sont aussi des atouts que le bon joueur doit savoir utiliser. Ces astuces, qui sont plutôt non-orthodoxes donnent surtout de la joie et de la satisfaction lorsqu'elles servent à déjouer de bons copains lors des parties du vendredi soir par les températures d'hiver.

C'est au roble et en lisant cet article, le bon ami Est revivra pleinement ce jeu, tout en purgeant de nouveaux regrets et en félicitant encore une fois l'auteur (très intéressamment tout de même) qui employa contre lui cette ruse terrible.

Quand le défenseur Ouest entama du 10 de cœur, le déclarant réalisa immédiatement que le Roi de la même

APPARTEMENTS À LOUER

VAN HORNE, près de Wilderton Crescent, 4 1/2, chauffé, eau chaude, rénové, très éclairé, \$265. 521-1704, 526-2123. 16-6-80.

AHUNTSIC, 1735 Henri-Bourassa est, 2 1/2-3 1/2-4 1/2, chauffés, eau chaude, équipés. 388-2826. 13-06-80.

COTE-DES-NEIGES (SECTEUR), grands 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, propres, équipés, chauffés, juillet, \$165 à \$280. 739-2913. 30-6-80.

BOULEVARD ST-JOSEPH, 4 1/2 chauffé près métro Laurier à louer \$170, pour le 1er juillet, cuisinière-réfrigérateur compris. 270-4406. 10-6-80.

ADJACENT OUTREMONT, bel appartement, édifice de prestige, 3 1/2, très grandes pièces + grand hall d'entrée. Beaux parquets, cuisinière-réfrigérateur fournis. En face parc. 733-8601 ou 363-3829. J.N.O.

VIEUX-MONTREAL, grand 2 1/2, rénové, murs pierre & brique, très éclairé, laveuse, sècheuse, balcon, jardin intérieur, métro, \$228. 282-0676. 10-6-80.

QUÉBEC, en bordure des plaines d'Abraham, près colline parlementaire édifice prestigieux, vue grandiose. — Appartement à louer: 2 chambres à coucher. — 527-4059. J.N.O.

AUTOS/MOTOS

MERCEDES 450 SEL, 1973, bonne condition, particulier. 489-4409. 11-6-80.

MOTO HARLEY DAVIDSON 250, 1975, 3000 milles, parfaite condition, prix: \$700. Téléphonez à 843-6035 et demandez Pierre. 14-6-80.

CHALET À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances, repos, luxueux bauxois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine, week-end, (+ location d'été, piscine chauffée). Dépliants: 255-6825, (819) 326-5836. 10-6-80.

couleur était localisé dans les mains du joueur Est. De son côté Est imagina que son copain possédait les 10-9 et peut être un autre cœur. Le mort joua l'As. Est le 7 et Sud laissa aller son Valet. Les présomptions d'Est se réalisaient. Ouest avait 3 cœurs et Sud défaussait l'unique cœur qu'il possédait.

Une des qualités supérieures du bridgeur est de raisonner vivement; du mort le 2 de cœur fut joué; la trappe était tendue. Est après quelques hésitations joua le 3 - tout allait bien pour le déclarant - Est ne voulait pas voir son Roi subir une coupe et par le fait même établir les Dame-8-6 de cœur du mort. Hélas, le déclarant fit mordre la poussière à son bon ami Est et joua son 9 qui remporta la levée. Cet écart du Valet de cœur sur l'As du mort fut la supercherie utile et habile qui leurra complètement le deuxième défenseur. Ces passes psychologiques ne peuvent être pratiquées que lorsque la disposition des cartes s'y prête d'une manière parfaite. Tout de même la chose arrive assez souvent, elle est du domaine des experts. Le déclarant ayant magistralement bel et bien volé une levée, la route ne lui fut plus ardue; il enleva les atouts adverses en 3 rondes, concéda l'As de carreau et son contrat de chelem de 6 piques était accompli.

Eut-il misé sur l'impasse au Roi de Cœur qu'il n'aurait pas obtenu les mêmes résultats. Il est difficile de blâmer Est pour la retenue qu'il fit à la deuxième levée. Qu'auriez-vous fait à sa place? Auriez-vous joué le Roi de cœur risquant d'établir D-8-6 de la même couleur? Répondez honnêtement. Vous êtes seul. Le bridge de salon a aussi ses bons moments.

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
 Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
 Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
 S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons



Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)
 * Chaque parution coûte \$8.80 le pouce
 * Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

CHALET À LOUER

EASTMAN, 3 chambres, foyer naturel, terrain boisé, face au Mont Orford, mois ou saison, 659-1072 ou 632-8584. 11-6-80.

STE-ADELE, magnifique maison sur le bord du lac Rond, entièrement meublé, tapis mur à mur partout, 2 salles de bain, sécurité complète, pédalo fourni, saison, 679-9893. 16-6-80.

COMMERCES À VENDRE

SITE TOURISTIQUE au bord d'un lac avec bar salon, terrasse style suisse; 225 personnes, épicerie, résidences, camping; 100 emplacements, buanderie et chambres de bains, centre canotage, ski de fond et moto-neige. 10 acres de terrain. Construction de 2 ans. Téléphone: 819-785-4131. 11-6-80.

CONDOMINIUM

À louer pour vos vacances, condominium Pompano Beach Floride, 389-8824. 10-6-80.

COURS

POUR APPRENDRE L'ART DU VITRAIL, s'inscrire au Studio du Verre, 406 est, Notre-Dame, coin Bonsecours, Vieux Montréal. 842-6957. J.N.O.

COURS de rattrapage français et mathématiques aux niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquez au 738-1209. 30-6-80.

DEMANDES D'EMPLOI

SECRÉTAIRE bilingue, comptabilité, prendrais travail à domicile. 326-1265. 11-6-80.

Un tout nouveau PHOTOLITHOGRAPHE Imparfait et génial

cherche du travail avec graphiques et/ou toutes autres "bizbites" du même genre. Connaissance du graphisme et de la caméra, montage de films, effets spéciaux sur négatifs et bien d'autres choses.

Si ça vous tente de prendre une chance, Nordman 276-4396. 10-6-80.

DÉMÉNAGEMENTS

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

OEUVRES / OBJETS D'ART

La Galerie MACHIN CHOUETTE

C'est aussi une boutique de cadeaux!

Promenade La Cité
 3875 avenue du Parc, Montréal.
 Tél: 845-4615

OFFRES D'EMPLOIS

RÉVISEUR - TECHNIQUE

\$22,000 - \$28,000

Une entreprise promouvant les techniques les plus modernes de traduction recherche une personne possédant une expérience pratique dans l'un des domaines techniques suivants: informatique, électronique, aéronautique, soit à titre de réviseur de textes français traduits de l'anglais, soit à titre de rédacteur technique.

Ce poste peut évoluer vers la prise en charge complète d'un département, si vous avez les compétences et surtout l'expérience pratique dans la gestion d'un service administratif, technique ou linguistique. À cet effet un diplôme universitaire en génie serait souhaitable. Centre-ville.

JACQUELINE POUREAUX
 845-9126

INTERPERSONNEL CLAUDE BOURG
 10-6-80

DÉMÉNAGEMENTS

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 16-6-80.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS
 PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTERIEURE, plâtre, stucco, céramique, menuiserie générale, ouvrage soigné et garanti avec spécialistes à l'appui. Estimation gratuite. 521-4041, 270-6361. J.N.O.

LIVRES

LE DEVOIR. Les 10 premières années de ce journal reliées. Meilleure offre! 674-6864. 10-6-80.

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Local commercial et professionnel à louer, 2811 Allard à Ville Emard. 689 pieds carrés, près métro Monk. S'adresser à 766-6061. 12-6-80.

LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT, petit 4 pièces, bien éclairé, 2ième étage, \$135. 725-5035. 12-06-80.

SNOWDON, 7 1/2, haut de duplex, près du Collège de France, chauffé, 486-6367. 11-06-80.

LASALLE, rue Lacharité, rez-de-chaussée, 8 pièces, sous-sol fini, garage, face à un parc, près école et autobus, \$450/mois, chauffé, libre 1er juillet. Après 5h: 366-1335. 11-06-80.

CENTRE-VILLE, 2 1/2 non-chauffé, cuisinière/réfrigérateur fournis, près Radio-Canada, Université du Québec, \$95. Après-midi seulement, 523-3305. J.N.O.

CÔTE-DES-NEIGES, adjacent Outremont, 5 1/2, haut de duplex, chauffé, équipé. À 2 pas des autobus et commerces. Libre 1er juillet. Jour: 282-9551 extension 2763, soir: 738-4906. 16-6-80.

BROSSARD secteur "S", "townhouse" 3 étages aménagés, foyer, patio, garage intérieur, \$500, par mois non-chauffé, libre 1er juillet, 465-6145 après 18h. 12-6-80.

ST-LAURENT: 2260 Loiseau, maison de ville, 3 chambres à coucher, garage, chauffage électrique, proximité du train, parc, boulevard Laurentien. Juin gratuit, \$425. 671-2423. 10-6-80.

OUTREMONT, petite maison unifamiliale, 3 chambres, foyer, jardin, rue tranquille, libre 1er juillet, bail d'un an, \$790, par mois non-chauffé, meublé ou non. 272-2508 après 5h 00. 16-6-80.

Maison sur Côte-des-Neiges, 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, garage double, foyer, libre 1er août. \$1,500, par mois ou selon entente. Ecrire à: Dossier #C-344, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 20-6-80.

CIRCLE ROAD, cottage exceptionnel, 4 chambres à coucher, foyer, occupation juillet, \$1,200 mensuel. Mlle Bolduc 364-4558 ou 366-6461. Genesee courtier. 10-6-80.

MAISONS MOBILES ROULOTTES
 LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. 30-6-80.

OEUVRES / OBJETS D'ART
 Achetons et vendons oeuvres d'art et meubles de qualité. Appel Cassigneul, Felto, Fini, Hartung, Laliberté, Lindstrum, Miro, Pichet, Riopelle, Surrey, Tobiasse, Vittorio, Zao-Wou-Ki. 2165 Crescent, 845-2165. 11-6-80.

SALVADOR DALI
 10 gravures, eaux fortes, original.
 Galerie MACHIN CHOUETTE, Promenade La Cité, 3575 avenue du Parc 845-4615. 10-6-80.

OFFRES D'EMPLOIS
 MANNEQUINS demandés, 18 ans et plus, pour défilés de mode, photos commerciales. Pour informations: Productions Elite, 845-2996. 12-6-80.

PERRY & ASSOCIÉS. Si vous êtes une secrétaire ou dactylo bilingue avec expérience en droit ou industrie, veuillez nous appeler pour une entrevue 849-6166. 11-6-80.

AGENT DE VOYAGES avec expérience, bilingue, pour travail commercial. Agence Rive-Sud. Appelez 651-9020 pour entrevue. 12-6-80.

BUREAU D'AVOCATS recherche secrétaire 5 ans d'expérience, steno dactylo, excellente grammaire. Communiquiez avec Mme Clavet à 849-5754. 12-6-80.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
 Au moins deux ans d'expérience. Steno-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada. 878-9381. 14-6-80.

OFFRES D'EMPLOIS

ECOLE SECONDAIRE PRIVÉE recherche professeur de français, langue seconde, à mi-temps, qualifiée, certifiée et avec expérience au niveau secondaire. Téléphone: 489-8291. 10-6-80.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1,200 à \$600,000, 1ère, 2ième, Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

REPENTIGNY, 7 pièces, impeccable, terrain 9000 pieds, garage, foyer, salle de séjour, balance hypothèque 6%, Pas d'agent. 581-6464, 322-5028. 16-6-80.

ANJOU, Chantchevrier, duplex, salle de jeu, bachelier, foyer, hall marbre, fenêtres acier, J.C. GOYER COURTIER, 351-7695. 11-6-80.

N-D-G., avenue Harvard, excellent duplex de 6 à 7 pièces, sous-sol fini avec salle de bain, bas libre à l'acheteur, belle terrasse de la cuisine, garage, \$109,000. Françoise Bibaud, 934-1818, 482-1143. MONTREAL TRUST COURTIER. 10-6-80.

DEVANT PARC MONT-ROYAL, résidence supérieure en pierre complètement rénovée. A sa beauté originale. 12 pièces, stationnement pour 4 automobiles, idéal pour clinique ou bureau docteur, avocat, 4 appartements réservés pour l'acheteur. Nouveau sur le marché. \$239,000. Madame Delice Nice SRI, 332-1047, 735-2281. MONTREAL TRUST COURTIER. 10-6-80.

ST-HILAIRE: Région d'Outremont. Vous voyez-vous dans une maison confortable avec un beau terrain privé? Appelez-moi aujourd'hui. ALBERT SIMON: 467-2156 - 658-8216. IMM. SELECTS COURTIER. 10-6-80.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérius. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 82

La francisation des entreprises

La résistance vient surtout des cadres francophones

par Paul Morisset

La francisation des entreprises au Québec ne se heurte plus à l'opposition ouverte et massive des anglophones. Ceux qui sont restés au Québec, d'une façon générale, semblent désormais résignés à vivre avec ce « processus irréversible ». La résistance, aujourd'hui, vient en bonne partie des francophones eux-mêmes.

Cette constatation paradoxale ressort d'une enquête menée par LE DEVOIR auprès de divers spécialistes de la francisation.

Beaucoup d'employés francophones, en somme, sont réfractaires à l'idée de se recycler en français après avoir longtemps exercé leur métier dans ce que la loi 101 appelle « une autre langue ». Cette attitude, qu'on retrouve surtout parmi les plus de 40 ans, peut conduire à des situations insolites.

Dans une entreprise montréalaise, par exemple, des francophones ont demandé une prime à leur employeur pour travailler en français, soulignant l'effort supplémentaire qu'ils avaient à fournir pour fonctionner dans un domaine qui leur était plus familier depuis longtemps en anglais.

Dans une autre entreprise, des employés francophones ont exigé une traduction anglaise de plans qu'ils venaient de recevoir en français, et dont ils comprenaient mal la terminologie technique.

« C'est un problème majeur », affirme M. Michel Guillolette, qui travaille comme conseiller en francisation depuis huit ans auprès de compagnies de toutes tailles et de toutes catégories.

M. Guillolette est directeur du service de la francisation du Centre de linguistique de l'entreprise (CLE), organisme montréalais fondé en 1972 par

un groupe d'entreprises implantées au Québec. Le CLE, qui regroupe maintenant plus de 100 firmes, la plupart de grande envergure, aide ses membres à appliquer efficacement les lois linguistiques en leur offrant divers services spécialisés.

L'attitude des francophones vis-à-vis des programmes de francisation de leurs employeurs est souvent ambivalente, explique M. Guillolette. Lors de l'adoption de la loi 101, rappelle-t-il, la grande majorité d'entre eux se disaient d'accord avec la Charte du français. Plusieurs se sont révélés moins d'accord, par la suite, quant à l'effort supplémentaire très réel qu'ils avaient à fournir pour que la francisation devienne réalité.

Pour réapprendre en français un métier qu'il a appris à maîtriser en anglais, souligne M. Guillolette, « le francophone, même s'il est d'accord au niveau des tripes, doit faire un apprentissage linguistique qui est difficile, pénible, insécurisant ».

Pour celui qui a 15 ou 20 ans d'ancienneté et qui a toujours considéré l'anglais comme l'unique langue de promotion sociale et d'efficacité technique, le passage rapide au français peut en effet s'avérer traumatisant. Dans les comités de francisation dont doivent se doter les entreprises, nous dit-on, il n'est pas rare de voir des cadres francophones d'un certain âge faire des sorties virulentes contre la loi 101, alors que leurs collègues anglophones observent un mutisme prudent.

En fait, la francisation implique un changement d'habitudes tout aussi profond pour le francophone que pour l'anglophone. Pour les deux, note M. Guillolette, « il s'agit d'implanter une langue nouvelle à tous les niveaux ».

Devant cette situation, plu-

sieurs francophones se sentent désavantagés par rapport à leurs collègues anglophones. Ces derniers, en effet, bénéficient généralement de cours de français, alors que les francophones sont plus ou moins livrés à eux-mêmes pour apprendre la terminologie française de leur métier.

A cette frustration s'ajoute, chez bien des cadres francophones qui aspirent à des promotions, la crainte de « laisser rouiller » leur anglais en utilisant à peu près exclusivement le français au travail. Car la maîtrise de l'anglais est — et restera — une condition essentielle de promotion aux échelons supérieurs des entreprises dont les activités débordent les frontières québécoises. Les conseillers en francisation doivent convaincre les sceptiques qu'ils ne « perdront » pas nécessairement leur anglais en apprenant et en utilisant couramment la terminologie française de leur domaine. Il ne s'agit pas d'abandonner une langue ou l'autre, mais de « réaménager » son bilinguisme.

Les craintes à l'égard des

possibilités de promotion ainsi que la simple persistance de vieilles habitudes ancrées depuis des générations, expliquent en partie la lenteur avec laquelle l'usage du français progresse dans les entreprises (à part quelques exceptions notables, où les dirigeants ont eu la prévoyance d'amorcer le processus bien avant les lois 22 ou 101). Certes, il y a d'autres facteurs importants, comme la présence de nombreux cadres intermédiaires unilingues anglophones. Mais dans bien des cas, le choix appartient uniquement aux francophones, et ils choisissent encore l'anglais.

Par exemple, une grande banque annonçait officiellement, à deux reprises, que les directeurs des succursales du Québec pouvaient adresser leurs demandes de crédit en français au siège régional de Montréal. Selon une enquête récente, 80% de ces demandes étaient encore rédigées en anglais, alors que la plupart des directeurs en question sont francophones.

Dans une autre entreprise anglophone, où plus de 80% des directeurs de service du

bureau montréalais sont francophones, toutes les notes de service de ce bureau contiennent de s'échanger en anglais.

Par ailleurs, d'après les conseillers en francisation interrogés par LE DEVOIR, les cadres francophones préfèrent encore utiliser l'anglais au cours de réunions auxquelles participent un ou deux anglophones ayant une connaissance passable, mais non parfaite, du français. Cette forme de « politesse » a récemment conduit 11 cadres francophones d'une grande entreprise à tenir une réunion exclusivement en anglais parce que le 12e membre du groupe était anglophone. Il est vrai que celui-ci ne comprenait pas un mot de français.

Cependant, ce genre de cas devient de moins en moins fréquent, estime Mme Christiane Faure, directrice de la formation linguistique à La Standard, Compagnie d'Assurance sur la Vie, et présidente de l'Association des conseils en francisation du Québec (ACFQ). Créée en 1977 à l'époque du débat sur la loi 101, l'AFQ réunit environ 150

membres rattachés à divers titres au dossier de la francisation au sein de leurs entreprises respectives et désireux de mettre leurs expériences en commun.

« Les anglophones, dit Mme Faure, ont réagi très émotivement à la loi 101. Maintenant ils ont compris le processus. On en voit de plus en plus qui bégayaient le français tant bien que mal et de plus en plus de francophones qui acceptent de leur parler français ».

À son avis, les réticences à employer le français se font surtout sentir parmi les cadres intermédiaires. Chez les travailleurs, il y a aussi des réticences, mais d'un autre ordre: « Les ouvriers ont souvent peur que leurs confrères se moquent d'eux lorsqu'ils emploient le terme français correct ».

Selon Mme Faure, le redressement de la situation à tous les niveaux sera long et progressif. Avec l'aide de l'Office de la langue française, il faudra mettre à la disposition des cadres et des travailleurs, les lexiques français spécialisés qui font cruellement défaut dans bien des secteurs. Ce

n'est pas le vocabulaire français qui manque, souligne-t-on unanimement, ce sont plutôt les moyens de le diffuser.

D'autre part, quelques entreprises offrent déjà des cours de rédaction française à leur personnel francophone. Le gouvernement fédéral le fait depuis un certain nombre d'années dans le cadre de son programme de bilinguisme, qui pose le même type de problème, à l'égard des francophones, que les programmes de francisation prévus par la loi 101. Ces cours sont censés redonner confiance aux francophones qui hésitent encore à écrire un simple mémo en français par crainte de « faire des fautes ».

La plupart des conseillers en francisation pensent que ces cours sont appelés à se multiplier. Du reste, il existe déjà des programmes, de recyclage rédactionnel pour cadres au Canada anglais, aux États-Unis, en France, etc.

Mais au-delà de ces mesures d'assistance, les problèmes de la francisation de l'entreprise ne pourront être réglés à la longue que par la francophoni-

sation des cadres, soutient M. Richard Malo, directeur des services linguistiques à la Compagnie Générale Électrique.

Cette société a déjà une bonne avance sur la plupart des autres multinationales établies au Québec, dit-il, puisque tous ses cadres au Québec sont francophones depuis les années 60. A l'heure actuelle, selon M. Malo, le français est utilisé dans à peu près tous les types de documents à tous les niveaux de la compagnie, sans parler, bien entendu, des communications orales.

Il s'agit d'y aller par étapes simples, poursuit-il, d'expliquer les choses au fur et à mesure, de tenir des séances d'animation, de fournir toute la documentation nécessaire et d'afficher en français.

À la Compagnie Générale Électrique, selon M. Malo, les travailleurs utilisent de plus en plus couramment les termes techniques français. La situation continuera de s'améliorer, dit-il, avec l'arrivée de la génération montante, dont la formation technique sera déjà faite en français.

Nous n'irons plus au bois...

Gare au feu!

CONSERVATION QUÉBEC



Le système québécois d'analyse des conventions collectives

centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail

Le Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail et l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal vous invitent à une séance d'information sur

LE SYSTÈME QUÉBÉCOIS D'ANALYSE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

jeudi, le 19 juin 1980, de 8.30 heures à 13.00 heures, Holiday Inn, Place Dupuis, Montréal

Nombre de places limité. Veuillez vous inscrire avant le 13 juin 1980 aux numéros de téléphone suivants:

à Montréal: 873-2130, demander Mme Muguet Berthelet ou Denise Soucy

à Québec: 643-4817, demander Mme France Mercier ou Paule Ste-Marie.

Au prix auquel vous la payez, acquérir une 450 SEL serait pur gaspillage si vous n'achetez que son luxe. Ce que vous achetez, en fait, c'est une machine dont la perfection technique est source d'une confiance au volant comme vous n'en avez jamais éprouvée.

« Posséder une 450 SEL, écrit le rédacteur en chef de la revue *Car and Driver*, « c'est découvrir un nombre illimité de petites joies qui font le bonheur de conduire ».

Le tape-à-l'oeil, les caprices de style et les accessoires plus ou moins superflus n'étaient évidemment pas ce qu'il avait en tête.

« Ses performances, sa tenue de route et son système de freinage lui permettent d'éviter des accidents dans lesquels d'autres voitures se seraient jetées. Et il ajoute, aux mains d'un conducteur expérimenté, la 450 SEL permet d'effectuer des manœuvres miraculeuses ».

Ces frissons de joie, éprouvés au volant de la 450 SEL, s'expliquent aisément. C'est un merveilleux instrument de précision. Exemple entre cent, sa suspension que le rédacteur de la revue *Car and Driver* décrit en ces termes: «... indépendante dans le sens le plus pur du mot: non pas uniquement parce que chaque roue absorbe les irrégularités de la route indépendamment des autres, mais parce que chacune des quatre roues effectue son travail sans soumettre le

conducteur ou les passagers au balancement et aux secousses qui finissent par épuiser ou donner le mal d'auto ».

Il se peut que Mercedes-Benz jouisse d'un avantage injuste dans ce domaine. La firme de Stuttgart fut en effet la première, dès 1931, à équiper une voiture construite en série d'une suspension entièrement indépendante.

Examinez les organes vitaux de la 450 SEL et vous verrez combien le souci de perfection est poussé à l'extrême. Cette voiture possède, en fait, sept amortisseurs, six freins séparés et des serrures de portes dont la robustesse excède largement les normes fédérales.

La consommation de la 450 SEL, modèle 1980, a été améliorée de 33,3% par rapport à l'année précédente. Et cela, sans apporter de changements draconiens à son poids ou à ses dimensions.

D'après l'A.P.E., elle ne consomme que 12,8 litres aux 100 km. Comparez ce chiffre à celui d'autres voitures, vous ferez d'intéressantes découvertes. Notez que la consommation d'une voiture peut varier en fonction de la vitesse, des conditions atmosphériques et de la longueur du trajet.

La science du confort

La vie, à bord d'une 450 SEL, est aussi sereine que dans tout autre sedan de grand luxe auquel vous pouvez penser.

Et cette sérénité est bien plus que le résultat de quelques livres de matériau insonorisant ou de plusieurs mètres carrés de moquette luxueuse.

Abaissement du niveau sonore, élimination des vibrations, renouvellement de l'air — tout a été étudié scientifiquement afin d'accroître votre confort.

Conçus pour minimiser la fatigue, les sièges ne sont ni super-rembourrés, ni superficiellement « luxueux ». Deux capteurs et un rhéostat permettent de maintenir la température à un niveau constant douze mois par an.

« Sans effort et avec grâce »

Le comportement de la 450 SEL, dans les situations difficiles, reflète l'importance que Mercedes-Benz attache à la sécurité — une véritable obsession.

Le rédacteur de *Car and Driver* fait remarquer: « un bon nombre de voitures nord-américaines peuvent exécuter les mêmes dérapages contrôlés et respecter les mêmes distances de freinage que la 450 SEL... et pour beaucoup moins cher! Mais la différence, c'est que la Mercedes le fait avec autant d'aplomb que d'aisance. La formule « sans effort et avec grâce » pourrait décrire la façon avec laquelle une Mercedes et ses passagers se sortent d'une situation délicate — par exemple, quand la pluie rend soudain la chaussée glissante ».

La 450 SEL ne s'achète pas

pour une bouchée de pain. Mais son propriétaire peut se réjouir à l'idée qu'elle ne sera pas non plus bon marché lorsqu'il s'agira de la revendre ou de l'échanger.

L'expérience a montré qu'après trois ans, une 450 SEL conservait 80% de son prix d'origine. Chiffre qu'aucun sedan nord-américain « de luxe » n'arrive même à approcher.

Avec chaque voiture neuve, Mercedes-Benz s'engage à vous fournir deux choses: une technique incomparable et un service hors pair. Vous bénéficiez à travers l'Amérique du Nord d'un réseau de plus de 450 concessionnaires, toujours prêts à vous offrir un service à la hauteur de la marque.

« Mozart à vos côtés »

Mieux que le plaisir de la conduite, la 450 SEL procure une sorte de joie.

« A tous ceux que j'aime », conclut le rédacteur en chef de la revue *Car and Driver*, « je souhaite de pouvoir rouler la nuit sur une route de campagne, alors que coule la musique de Mozart et que l'étoile à trois branches se découpe sur la clarté des phares. Plaisir sans égal ».



Construites comme aucune autre voiture au monde